

# LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL DES TRENTE GLORIEUSES

---

À PONT-L'ABBÉ-D'ARNOULT



**LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL  
DES TRENTE GLORIEUSES**

À PONT-L'ABBÉ-D'ARNOULT

Photo de couverture :

A. Morisseau. La façade courbe du foyer rural (1952-1967).  
Cliché Frantz Rein – Territoire, Photos & Graphic.

© 2024, Éditions Direction régionale des Affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine.  
Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

# LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL DES TRENTE GLORIEUSES

---

À PONT-L'ABBÉ-D'ARNOULT

Une édition de la DRAC Nouvelle-Aquitaine  
<http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Nouvelle-Aquitaine>

**Autres publications de la DRAC :**

Coll., Bateaux Monuments historiques de Nouvelle-Aquitaine – *Pasaia 17-21 mai 2018, bateau de service, yachts classiques, bateaux de travail*, DRAC de Nouvelle-Aquitaine, Poitiers, 2018.

Coll., Grand pavois – *La Rochelle, bateaux Monuments historiques en Nouvelle-Aquitaine*, DRAC Nouvelle-Aquitaine, Poitiers, 2019.

BOUREL LE GUILLOUX (Christophe), *Balises, Baliseurs, et Clapotis. Bateaux Monuments historiques en Nouvelle-Aquitaine*, DRAC Nouvelle-Aquitaine, Poitiers, 2020.

BÉRUSSEAU (Stéphanie) et BOUREL LE GUILLOUX (Christophe) [Dir.], *Jardins remarquables – Promenades dans les jardins labellisés de Nouvelle-Aquitaine*, Éditions Hervé Chopin, Bordeaux, 2021.

BOUREL LE GUILLOUX (Christophe) et LALANNE (Manuel) [Dir.], *Bateaux monuments historiques en Nouvelle Aquitaine – restauration des bateaux en bois*, DRAC Nouvelle-Aquitaine, Poitiers, 2022.

TEZIÈRE (Stéphanie), *Patrimoine mutualiste une histoire niortaise*, Atemporelle, Parthenay, 2023

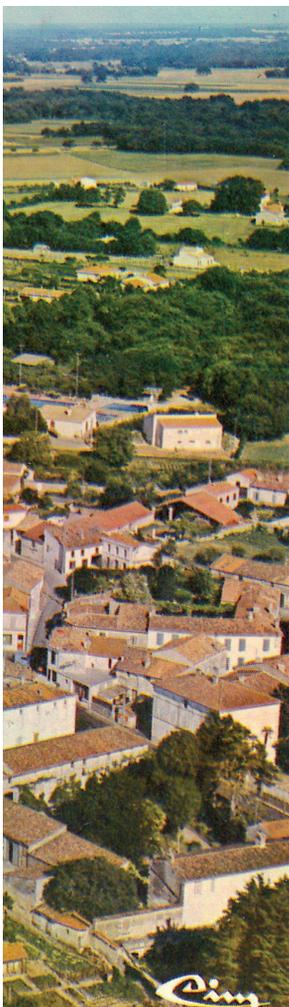
## L'AUTEUR

**Gilles Ragot**, professeur à l'Université Bordeaux Montaigne, ancien professeur à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux. Il a commencé sa carrière à l'Institut français d'architecture à Paris où il a été le premier responsable du Centre d'archives d'architecture contemporaine rattaché depuis à la Cité de l'architecture et du patrimoine. Parallèlement à son enseignement, il publie des ouvrages sur l'architecture contemporaine et conduit des activités de recherche et des missions d'étude sur le patrimoine du xx<sup>e</sup> siècle.

▼ Les réalisations initiées sous les mandats de Bernard Chambenoît se situent au-delà de l'église romane Saint-Pierre située au cœur de Pont-L'Abbé-d'Arnoult.



## AVANT-PROPOS



Les services patrimoniaux de la DRAC (Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Charente-Maritime et Conservation régionale des monuments historiques) se sont intéressés à Pont-l'Abbé-d'Arnoult, commune rurale de Saintonge, riche d'un patrimoine architectural digne d'intérêt. Pour ce faire, ils ont confié une étude à Gilles Ragot – professeur à l'Université Bordeaux Montaigne, spécialiste incontournable de l'architecture contemporaine, dont le résultat est présenté dans cette publication.

Il nous propose ici de découvrir et de revenir sur plus de trente ans de travaux accomplis entre Bernard Chambenoît, maire éclairé, et André Morisseau, architecte très actif en Charente-Maritime pendant les trente glorieuses.

Cet ouvrage vient utilement enrichir la documentation déjà disponible sur l'architecture et le patrimoine du xx<sup>e</sup> siècle en Nouvelle-Aquitaine. Il s'intègre dans la collection des publications réalisées par la Direction régionale des Affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine. L'année 2023 avait été marquée par le *Patrimoine mutualiste – une histoire niortaise*<sup>1</sup> témoignant du dynamisme architectural et urbain de la capitale de l'économie sociale et solidaire tout au long du siècle passé.

Aujourd'hui, ce nouvel opus destiné aux pontilabiens, mais aussi à un large public, a pour ambition de participer à la promotion de l'architecture et de l'urbanisme contemporain en nous dévoilant l'extraordinaire richesse de ce patrimoine du quotidien.

**Maylis Descazeaux**

**Directrice régionale des Affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine**

1 - TEZIERE (Stéphanie), *Patrimoine mutualiste une histoire niortaise*, Atemporelle, Parthenay, 2023.



---

## SOMMAIRE

---

- 5 L'auteur
- 7 Avant-propos
  
- 10 **UN MAÎTRE D'OUVRAGE,  
UN MAÎTRE D'ŒUVRE**
  
- 16 **UNE POLITIQUE VOLONTARISTE  
ET AMBITIEUSE**
  
- 20 **ARCHITECTURE MODERNE  
AU PLURIEL**
  
- 24 **VERS UN POSTMODERNISME  
VERNACULAIRE**
  
  
- MONOGRAPHIES**
  
- 28 **ÉCOLE COMMUNALE RENÉ-CAILLIÉ**  
1950-1955
  
- 46 **GROUPE SCOLAIRE SAINT-LOUIS**  
1945-1964
  
- 58 **FOYER RURAL**  
1952-1967
  
- 74 **CITÉ DE LOGEMENTS « LE BOURG »**  
1955-1960
  
- 84 **HÔTEL DES POSTES**  
1958-1965
  
- 94 **PISCINE MUNICIPALE**  
1965-1969

### **Abréviations :**

A.D. : archives départementales

AD17 : archives départementales de Charente-Maritime

A.M. : archives municipales

CAAC : Centre d'archives d'architecture contemporaine, Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris

C.M. : conseil municipal

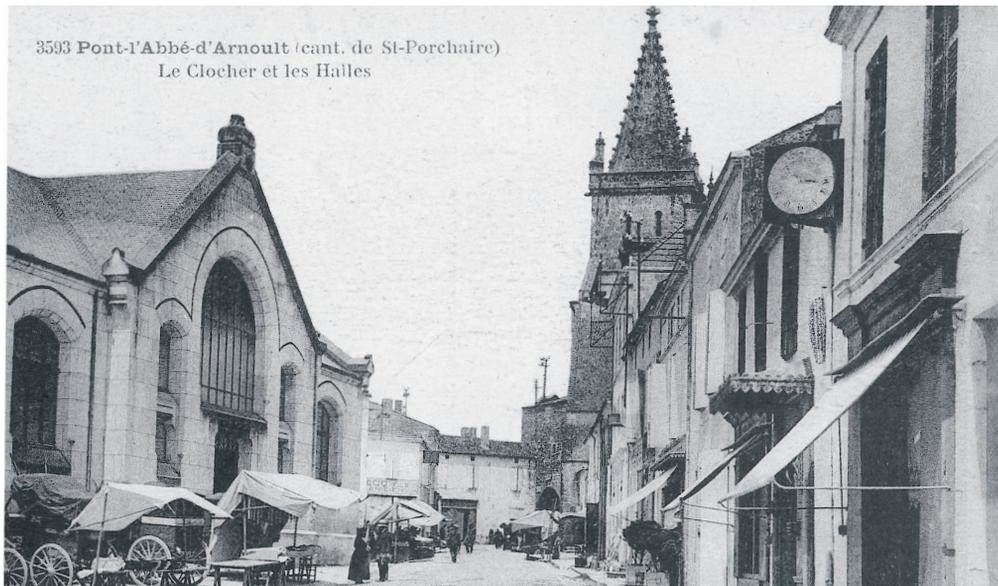
M.R.U. : ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme

P.V. : procès-verbal

## UN MAÎTRE D'OUVRAGE, UN MAÎTRE D'ŒUVRE

L'histoire de l'architecture montre que les grandes réalisations architecturales sont généralement le fruit de la rencontre, installée dans le temps long, entre un maître d'ouvrage ambitieux et un maître d'œuvre talentueux<sup>1</sup>. Toutes proportions gardées, ce fut le cas à Pont-l'Abbé-d'Arnoult, petite cité saintongeaise, entre Bernard Chambenoît, maire du village pendant 32 ans après la Seconde Guerre mondiale, et André Morisseau, architecte très actif en Charente-Maritime pendant les trente glorieuses. Rare et ambitieux, le programme de Bernard Chambenoît constitue également à terme un ensemble de qualité.

▼ Marché couvert de  
Georges Naud.



1 - Au cours de l'entre-deux-guerres qui précède la période étudiée ici, on peut notamment citer parmi les grandes villes françaises les couples formés par Édouard Herriot, maire de la ville de Lyon (Rhône) et Tony Garnier, architecte, mais aussi Adrien Marquet et Jacques Boistel D'Welles à Bordeaux (Gironde), Lazare Goujon et Môrïce Leroux à Villeurbanne (Rhône).



Situé à mi-chemin entre Saintes et Rochefort, Pont-l'Abbé est arrosé par le cours de l'Arnoult, un affluent de la Charente, dont le nom est accolé à celui du village en 1962<sup>2</sup>. Cette commune rurale dont la croissance remonte au XI<sup>e</sup> siècle, vit principalement des activités agricoles et artisanales qui se sont développées sur les rives de l'Arnoult canalisé en 1812.

Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, le village est resté attaché à une architecture essentiellement vernaculaire, homogène et pleine de charme mais sans relief particulier. Il compte néanmoins quelques réalisations de qualité : l'église romane Saint-Pierre, des XI-XII<sup>e</sup> siècles, classée Monument historique dès 1887, l'entrée de ville médiévale dont il reste deux tours et un porche, le prieuré des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles<sup>3</sup>, ainsi que le séminaire Saint-Antoine de la Chaume. Pont-l'Abbé-d'Arnoult possède également un marché couvert remarquable que l'on croirait tout droit sorti d'un recueil de planches de dessins d'architecture du XIX<sup>e</sup> siècle. Construit

◀ Église Saint-Pierre.

▼ Minoterie de Bernard Chambenoît - rue des Allards.

en 1906-1907 par Georges Naud (1864-1949), il est resté désaffecté et étayé pendant des années. Sa restauration extérieure vient de s'achever redonnant tout son faste à ce quartier. Les travaux intérieurs terminés, l'ancien marché couvert aura pour vocation à devenir un espace évènementiel polyvalent<sup>4</sup>. Pendant l'entre-deux-guerres, le patrimoine architectural communal s'est également enrichi en périphérie d'une nouvelle minoterie, construite pour Bernard Chambenoît en 1934, dans une écriture rationaliste fondée sur la rigueur géométrique des formes. Mais ce monumental édifice, à la modernité un peu austère, désaffecté depuis la fin des années soixante-dix, est depuis tombé en ruines<sup>5</sup>. Pendant toute la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le village reste imperméable à d'autres formes de modernité. Les mandats successifs de Bernard Chambenoît vont l'inscrire dans le XX<sup>e</sup> siècle.



2 - Par convention, nous ne distinguerons pas ces deux époques, avant et après 1962. Le nom du village sera toujours donné dans sa formulation actuelle : Pont-l'Abbé-d'Arnoult.

3 - Protection au titre des Monuments historiques de l'église le 12/12/1887, du porche en date du 16/06/1936 et du prieuré en date du 06/03/1987.

4 - Le marché vient de faire l'objet d'un projet de restauration soutenu par la Fondation du patrimoine.

5 - Sur cette usine, on se reportera à la fiche documentaire dressée par l'Inventaire régional en 1997, consultable en ligne : <http://dossiers.inventaire.poitou-charentes.fr/le-patrimoine-industriel/notice.php?id=IA17000360>.

## **Bernard Chambenoît (1901-1986)**

Bernard Chambenoît est né le 8 septembre 1901 à Quenne, dans l'Yonne<sup>6</sup>. Après des études qui le destinent à une carrière administrative, il épouse Jane Alard Gautier (1910-2004) issue d'une famille de meuniers. Cette rencontre scelle son destin et le pousse à suivre une formation à l'école de meunerie<sup>7</sup> à l'issue de laquelle il s'installe en 1934 à Pont-l'Abbé-d'Arnoult. Il y construit une nouvelle minoterie qui remplace l'ancienne, disparue en 1930 dans un incendie. Il modernise en permanence son usine, élevant sa capacité de mouture de 85 à 160 quintaux/jour. Industriel prospère, il met sa formation et son énergie au service de sa commune dont il est maire de 1945 à 1977, cumulant ses fonctions municipales et celles de conseiller général du département de la Charente-Maritime (1945-1970), dont il assume la vice-présidence sous le mandat du radical-socialiste André Dulin (1945-1973).

Trois architectes importants – Marcel Lods, Jacques Josselin et André Morisseau – interviennent sous ses différents mandats à Pont-l'Abbé-d'Arnoult, mais seul André Morisseau (1907-1993) est choisi par la municipalité. Chambenoît lui confie cinq réalisations majeures : le foyer rural, l'ensemble

de logements « Le Bourg », l'hôtel des Postes, la piscine municipale, et enfin le camping municipal. Son confrère, Marcel Lods (1891-1978), architecte de premier plan au niveau national est imposé par le ministère de l'Éducation nationale pour la réalisation de l'école primaire. Jacques Josselin (1911-2005), architecte du diocèse, intervient uniquement dans l'établissement confessionnel privé Saint-Louis, qui ne relève pas de l'autorité municipale.

## **André Morisseau (1907-1993)**

André Morisseau<sup>8</sup> est un enfant du pays. Né à Pons en Charente-Maritime le 6 janvier 1907, il fait ses études d'architecture de 1932 à 1937 à l'École des beaux-arts de Paris dans l'atelier de Roger-Henri Expert (1882-1955). Son « patron » est un architecte moderne, mais d'une modernité qui entretient encore des liens forts avec les modes de composition académique et qui ne dédaigne pas, lorsque le sujet lui semble l'imposer, de recourir à la notion d'ordre et au décor<sup>9</sup>. À son propos, l'historien François Loyer évoque une « modernité toute classique »<sup>10</sup>. La formation de Morisseau se déroule dans un atelier sans dogmatisme, ouvert autant à la grande tradition classique

6 - Les informations sur Bernard Chambenoît proviennent des textes publiés par la municipalité elle-même, certains accessibles en ligne sur internet. Voir : <http://www.ville-pont-labbe-darnoult.fr/tourisme-et-economie/patrimoine/bernard-chambenoit>

7 - Une école de meunerie est fondée à Paris en 1924. En 1938, elle devient Lycée technique d'enseignement public et s'installe dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement.

8 - Nommé Jean-André Morisseau à l'état-civil.

9 - Exemple à la Légation de France à Belgrade, 1928-1933.

10 - LOYER (François), « Roger Expert. Une modernité toute classique », dans *Viator ad Aerarium. Roger-Henri Expert*, collectif sous la direction de Maurice Culot, Éditions du Moniteur, collection Architecte, Institut Français d'Architecture, Paris, 1983, p.11-33.

qu'à la modernité. Expert ne demande pas à ses élèves de choisir entre ces deux voies, et cette liberté de création, qui peut confiner à une forme d'éclectisme, marque le parcours de son élève.

Au cours de ses études, qui se déroulent plus rapidement que la moyenne des élèves de cette époque, il se distingue notamment, en 1936, par une première seconde médaille aux concours Bourgeois et Godeboeuf<sup>11</sup>. Parallèlement, il fait la place<sup>12</sup> chez des architectes aussi différents que l'académique Hector Caignart de Mailly (1882-1975) et le rationaliste moderne Michel Roux-Spitz (1888-1957). Il fait également ses premières armes dans l'agence de l'architecte dijonnais Georges Parisot (1885-1976) où il participe à la construction du parc municipal des sports de Montmuzard à Dijon en Côte-d'Or (1933-1934).

Il obtient son diplôme le 9 novembre 1937, à peine cinq ans après son entrée, pour un projet de distillerie en Charente. Il s'inscrit à la Société des architectes diplômés par

le gouvernement (S.A.D.G.) en 1940 puis à l'Ordre des architectes en 1941 dans la circonscription de Poitiers (Vienne)<sup>13</sup>. Il est actif à Saintes dès le début des années quarante et probablement jusqu'en 1973<sup>14</sup>.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, Morisseau est agréé architecte reconstruc-teur par le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (M.R.U.) pour le département de la Charente-Maritime<sup>15</sup>. Cet agrément lance définitivement sa carrière que l'occupation avait considérablement ralentie<sup>16</sup>. Le 26 décembre 1946, Morisseau est nommé architecte en chef adjoint du bordelais Claude Ferret (1907-1993), responsable depuis un an de la reconstruction de Royan, Saint-Georges-de-Didonne et Vaux-sur-Mer<sup>17</sup>. Nés la même année, les deux jeunes architectes se connaissent depuis leur rencontre dans l'atelier Expert où ils étaient condisciples. La mission de Morisseau porte sur les communes dont Ferret est l'architecte et urbaniste en chef, mais il intervient aussi

11 - Le concours Godeboeuf créé en 1881 concerne une œuvre architecturale de nature spéciale (serrurerie, plomberie, marbrerie, bois, bronze). DIENER (Amandine), « Concours à l'ENSBA », *L'architecture en ses écoles. Une encyclopédie*, collectif sous la direction de CHÂTELET (Anne-Marie), DIENER (Amandine), DUMONT (Marie-Jeanne) et LE COËDIC (Daniel), Locus Solus, 2022, p.130.

12 - L'expression désigne les séjours que les élèves architectes faisaient dans des agences pour gagner un peu d'argent et acquérir une expérience professionnelle.

13 - L'Ordre des architectes est créé le 31 décembre 1940.

14 - Morisseau figure encore dans l'annuaire de la S.A.D.G. en 1973. Ses archives déposées aux AD17 attestent de son activité jusqu'en 1968.

15 - Dossier d'agrément n°5526.

16 - Morisseau réalise des maisons individuelles à Saintes, Royan, Jonzac, à la fin des années trente. En tant qu'associé il réalise également l'école d'Écurat (17) en 1938. Entre 1940 et 1942 il engage les études et les travaux de plusieurs bâtiments, mais ceux-ci sont arrêtés du fait de l'occupation : bureaux du Syndicat départemental agricole de la Charente-Maritime à Saintes (1940) ; groupe scolaire de Saint-Georges-des-Coteaux (1941) ; terrains de sports de Gémozac (1942) ; entrepôts cours Lemercier à Saintes (1942).

17 - Collectif sous la direction de RAGOT (Gilles) [Dir.], JEANMONOD (Thierry), NOGUE (Nicolas), *L'invention d'une ville. Royan années 50*, Éditions du patrimoine, Paris, 2003.



◀ A. Morisseau, maisons en bandes réalisées, 33-39 rue du Pérat dans le cadre de la reconstruction de Saintes (1949-1952).

sur la reconstruction de La Tremblade et de Saint-Trojan. À Royan, il travaille notamment sur le front de mer et le marché couvert où il est associé à l'architecte Louis Simon (1901-1965) et à l'ingénieur René Sarger (1945-1956). Il est aussi architecte de groupe de plusieurs îlots d'habitations, notamment sur le boulevard Aristide-Briand, nouvel axe majeur de la ville, en association avec Louis Simon et Claude Ferret<sup>18</sup>, et l'auteur de nombreux travaux pour des particuliers<sup>19</sup>. Sa mission auprès de Claude Ferret cesse toutefois le 29 février 1949 lorsque le M.R.U., confronté à des réductions budgétaires, limite le nombre des architectes adjoints<sup>20</sup>.

Morisseau est également l'un des architectes majeurs de la reconstruction de Saintes où il ne dépose pas moins de 54 demandes de permis de construire dans le cadre de la procédure des dommages de guerre, ce qui fait de lui le deuxième architecte le plus actif de la renaissance de cette ville, derrière son aîné Georges Baustert (1881-inc.)<sup>21</sup>. Il est notamment l'auteur d'un élégant ensemble

de maisons de villas mitoyennes au 33-39 rue du Pérat (1949-1952) dans un style hybride, entre modernité et classicisme, où l'enseignement d'Expert est toujours sensible.

Parallèlement à ses nombreuses missions en Charente-Maritime – il est aussi architecte des Castors et de Baticoop à Saintes – Morisseau conduit une seconde carrière en Algérie, où il construit de très nombreux logements jusqu'à l'indépendance du pays en 1962. Aussi, comme beaucoup de ses confrères agréés par le M.R.U., Morisseau est-il débordé de travail tout au long des deux décennies d'après-guerre, accumulant souvent du retard dans le traitement de ses affaires. Cette surcharge explique peut-être parfois le temps long des projets menés à cette époque à Pont-l'Abbé-d'Arnoult. Morisseau participe en 1953 au concours de logements types LOGECO (Logement économique et familial) lancé par le M.R.U., destiné à amorcer une politique de logements de masse, baptisée plus tard politique des « grands ensembles ». Plusieurs de ses modèles de maisons individuelles sont agréés pour la région Atlantique dont les contours correspondent sensiblement à ceux de l'actuelle Nouvelle-Aquitaine<sup>22</sup>. Il en reprendra deux pour la réalisation de l'opération dite « Le Bourg » à Pont-l'Abbé-d'Arnoult (1955-1962).

18 - Il est encore architecte d'opération sur les îlots 18A du Front de mer (1950-1955) ; 39 (1953-1960) ; 40S (1954-1960) et 75S (1955-1957)

19 - La base de données des permis de construire de la reconstruction de Royan consultable sur le site <https://archiroyan.com> référence 56 projets ou réalisations de Morisseau dans cette ville.

20 - Lettre du M.R.U. à Claude Ferret, nd. Dossier d'agrément de Morisseau au MRU. AN 19771065/179.

21 - Georges Baustert en dépose 75.

22 - Dans la série de LOGECO Atlantique il est l'auteur des modèles type : F4-17-71, F5-17-73, F5-17-7, F4-17-6, F3-17-4, F4-17-5, F4-17-72, F5-17-74.

▼ A. Morisseau et  
K. Raymond, Maison  
Bonjoch à Châtelailon-  
Plage (1967-1968).

Il conçoit également des modèles types d'immeubles collectifs avec Kleber Raymond (1927-2010), décorateur saintongeais, avec lequel il s'associe régulièrement tout au long de ces décennies d'après-guerre<sup>23</sup>.

À la fin de sa vie, Morisseau dépose l'ensemble de ses documents professionnels aux Archives départementales de Charente-Maritime. Ils couvrent la période allant de 1931 à 1968 et attestent d'une œuvre consécutive. Il est cependant difficile de qualifier cette production. Morisseau ne semble pas attaché à un style ou à une ligne architecturale. Comme beaucoup de ses confrères formés à l'École des beaux-arts dans les années trente, il n'a pas été préparé à la modernité. Mais confronté aux réalités de la production d'après-guerre, il se montre apte à concevoir des réalisations dans l'héritage de l'avant-garde du Mouvement moderne. Son travail à Royan en témoigne, notamment le marché couvert qu'il signe avec Louis Simon et l'ingénieur René Sarger. Son chef-d'œuvre est toutefois ailleurs, à Châtelailon-Plage où il signe en 1967-1968, la maison Bonjoch, exemplaire d'une modernité joyeuse et colorée des années soixante.

Morisseau est également à l'aise dans la voie d'une architecture moderne plus classicisante, dans l'héritage de son ancien maître. Ses nombreuses interventions à Saintes lors de la reconstruction témoignent de cet éclectisme et de sa capacité à métriser les genres. Ses dernières réalisations à Pont-l'Abbé-d'Arnoult l'entraînent



même vers une version précoce d'un post-modernisme vernaculaire, comme en atteste ses dessins pour la piscine et le camping municipal. André Morisseau est un praticien de qualité, éclectique de formation et certainement aussi par conviction. Il n'est pas doctrinaire : son œuvre variée et parfois avouons-le inégale, le démontre. Au sein de cette œuvre importante, la diversité d'écritures architecturales adoptées pour ses réalisations à Pont-l'Abbé-d'Arnoult confirme cette absence de positionnement mais révèle aussi, en creux, sa volonté de répondre prioritairement aux attentes de ses clients avant de faire œuvre personnelle. Ses travaux pour Bernard Chambenoît montrent ainsi une capacité d'adaptation et une maîtrise remarquable de plusieurs registres architecturaux à laquelle la formation à l'École des beaux-arts de Paris l'a préparé. Sa production est d'une belle tenue, et constitue, avec les contributions de Lods et de Josselin, un ensemble remarquable des années cinquante et soixante.

23 - Les noms du décorateur et de l'architecte sont souvent associés, mais ils conservent des adresses professionnelles différentes à Saintes.

## UNE POLITIQUE VOLONTARISTE ET AMBITIEUSE

Bernard Chambenoît est élu pour la première fois à la tête de la municipalité de Pont-l'Abbé-d'Arnoult le 18 mai 1945 par huit voix contre quatre. Ce score net est pourtant le plus faible de ses six mandats<sup>24</sup> consécutifs qui le maintiennent sans discontinuer à ce poste pendant trente-deux ans, jusqu'au 21 mars 1977<sup>25</sup>.

Lorsqu'il accède à la tête de la mairie, aucun projet n'a été lancé pour transformer ou moderniser la commune depuis plus d'une décennie. La crise économique qui frappe la France au cours des années trente, puis l'occupation allemande expliquent en grande partie cette



24 - À chacune de ses réélections (19/10/1947, 07/05/1953, 14/05/1959, 21/03/1965, 19/03/1971), Bernard Chambenoît est reconduit avec une écrasante majorité de 11 à 12 voix contre 1 ou 2.

25 - Lors de ce dernier scrutin, Bernard Chambenoît n'est pas candidat. Son successeur, Claude Mithonneau est élu avec une majorité aussi nette que celles de Chambenoît, à savoir douze voix contre une.

◀ De gauche à droite, la salle des fêtes bordée par la cité Baticoop « Le Bourg », la piscine en bordure du bois où se niche le camping, et la poste sur la place Charles-de-Gaulle.

inaction commune à de nombreuses municipalités. À la Libération, l'état sanitaire et le niveau d'équipements publics de la plupart des communes françaises, et en particulier des petites communes rurales, sont faibles y compris chez celles qui n'ont pas souffert des combats de la Seconde Guerre mondiale<sup>26</sup>. Le nouveau maire lance un ambitieux programme d'équipements, mais ne parvient pas à endiguer la baisse de la population de sa ville. Elle ne cesse de chuter jusqu'au creux de 1962, passant de 1 394 habitants en 1946 à seulement 1 230 habitants, soit une baisse de 11,7 %. Au recensement de 1975, deux ans avant la fin de son ultime mandat, la population retrouve sensiblement son niveau d'après-guerre avec 1 341 habitants. Malgré son important programme de développement, la population n'a pas progressé au cours de ses six mandats, mais le confort et le quotidien des Pontalbiens et des habitants des communes environnantes se sont profondément améliorés. La volonté du maire de constituer un syndicat intercommunal pour la construction et la gestion de la piscine municipale témoigne de sa volonté de transformer son village en prenant en compte cette échelle plus large que celle de sa commune.

« Devant les nécessités sans cesse croissantes de la vie sociale », quatre mois seulement après

son élection, Bernard Chambenoît fait part, pour la première fois officiellement à son conseil municipal, de sa volonté de « donner à Pont-l'Abbé-d'Arnoult un essor nouveau et dans un avenir plus ou moins prochain, de doter la commune, soit d'un groupe scolaire ou d'une salle des fêtes, soit de l'adduction d'eau, etc. »<sup>27</sup>. Ces différents projets présentés alors comme des projets alternatifs, peut-être pour ne pas effrayer un conseil municipal peu habitué à de telles initiatives, constituent en réalité une partie seulement des équipements dont la petite ville sera dotée au cours des deux décennies suivantes.

Le maire propose aussi d'acheter un château, celui de Monsieur Larrus, pour s'en servir comme carrière de pierre. Cette solution de réemploi est guidée par un louable souci d'économie dans une commune aux faibles revenus, et par le pragmatisme que commande ce contexte d'après-guerre où les matériaux sont rationnés comme tout autre produit de consommation courante<sup>28</sup>. Six mois plus tard un projet d'emprunt est présenté au conseil municipal pour l'acquisition et la démolition du vieux château ; est émis également le vœu qu'un dossier de reconstruction des bâtiments communaux soit établi<sup>29</sup>. Pont-l'Abbé-d'Arnoult ne figure heureusement pas sur la longue liste des communes sinistrées

26 - On peut notamment en juger à travers les rapports des architectes chargés de la reconstruction des villes et des villages de Nouvelle-Aquitaine après la Seconde Guerre mondiale. Voir D'ORGEIX (Émilie), RAGOT (Gilles), BANCILHON (Philippe), CANARD-GIROUD (Bernadette), *Étude sur le patrimoine architectural et urbain de la période de la Reconstruction en Nouvelle-Aquitaine (1940-1958)*, DRAC Nouvelle-Aquitaine, 2022.

27 - P.V. du conseil municipal du 27/09/1945. Les P.V. du conseil figurent dans les archives municipales de Pont-l'Abbé-d'Arnoult conservées à la mairie.

28 - D'autres initiatives de ce type seront prises au cours des différents mandats de Chambenoît. Ainsi en 1947, est avancée l'idée de l'achat d'un terrain « au Guilloteaux » pour y créer une carrière de pierres afin d'avoir des matériaux à meilleur compte.

29 - P.V. du conseil municipal du 31/01/1946.



◀ Les deux groupes scolaires, face à face, à l'entrée nord-est du village.

de Charente-Maritime, le douzième département le plus touché de France. Par « reconstruction », le maire entend la rénovation ou la création de bâtiments communaux dont l'agglomération manque cruellement.

Dans le même temps<sup>30</sup>, la commune s'engage dans le projet d'adduction d'eau potable qui sera réalisé en trois tranches jusqu'à la fin des années soixante<sup>31</sup>. Mais dans la continuité de débats amorcés en 1941, c'est l'aménagement du terrain de sports qui est d'abord poursuivi<sup>32</sup>.

### **Le programme d'équipements**

Le premier projet majeur de Chambenoît concerne l'école communale. En 1949, se pose la question du financement de la construction d'une troisième classe pour les filles, et d'une troisième classe pour les garçons<sup>33</sup>. Stratégiquement, les élus envisagent de grouper la demande d'une participation de l'État pour ces travaux avec ceux de la construction d'une salle des fêtes pour mettre plus de chances de leur côté et accélérer le dossier. Les deux projets seront cependant rapidement

dissociés, et la construction de la salle des fêtes, évoquée pendant des années, ne sera réalisée qu'entre 1964 et 1967.

Le premier équipement majeur réalisé sous les mandats de Chambenoît sera donc l'école communale. Rapidement, il est avéré que les réparations ou la construction de nouvelles classes ne satisferont pas les besoins de la commune. Nous ne disposons pas de chiffres concernant le nombre d'enfants scolarisés à Pont-l'Abbé-d'Arnoult à cette époque, mais il est vraisemblable que la petite commune de Charente-Maritime ait été autant touchée par le baby-boom que l'ensemble du territoire. Dans le même temps, le groupe scolaire privé Saint-Louis, situé avenue André-Malraux, connaît également un important développement, confirmant ainsi l'existence d'une forte demande de scolarisation.

Ainsi, deux constructions scolaires majeures voient le jour en face l'une de l'autre de part et d'autre de l'actuelle avenue André-Malraux sur la route de Saint-Savinien : André Lods, signe le projet de l'école communale René-Caillié, Jacques Josselin est l'auteur du groupe scolaire privé de confession catholique Saint-Louis. Ces deux réalisations scolaires inaugurent une transformation profonde de la commune dont les principales réalisations à venir sont l'œuvre d'André Morisseau associé à

30 - P.V. du conseil municipal du 16/12/1945.

31 - Le projet d'adduction d'eau potable est régulièrement discuté en conseil municipal. Le premier projet est exposé lors du conseil du 03/03/1948. Un avant-projet est soumis le 27/06/1951 et un emprunt voté le 03/07/1954. La deuxième tranche est discutée le 20/10/1961, une troisième tranche le 31/10/1964.

32 - P.V. du conseil municipal du 07/04/1946, du 20/09/1947, du 20/12/1947 et du 26/06/1948. Les travaux concernent notamment des plantations et les tribunes.

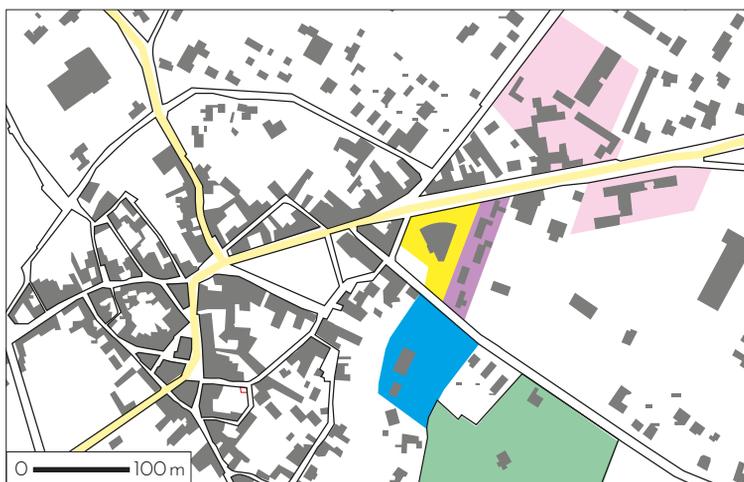
33 - P.V. du conseil municipal du 26/02/1949, du 10/06/1949.

Kleber Raymond : le foyer rural-salle des fêtes (1952-1967), l'ensemble de logements sociaux « Le Bourg » (1955-1960)<sup>34</sup>, l'hôtel des postes (1955-1968), la piscine municipale (1965-1969), le camping municipal (1965-1969).

Bernard Chambenoît occupe le siège de maire de 1945 à 1977 mais les grands projets qu'il conduit pour la commune se déroulent dans un temps plus réduit, entre 1950 et 1972, époque au cours de laquelle les Pontilabiens voient leur commune changer de visage. L'effet est d'autant plus sensible que les nouvelles constructions sont concentrées dans la partie est de la ville. Pour autant, cette politique d'équipements communaux ne s'accompagne pas d'une réflexion urbaine

d'ensemble. Aucun plan d'aménagement ni plan d'urbanisme connu ne porte cette politique qui se fait par additions successives au gré des moyens et des opportunités grâce à l'ambition et à la volonté du maire et de son équipe municipale.

Les ressources de cette petite commune étant limitées, la mairie utilise toutes les cartes dont elle dispose : subventions de l'État ou du département, partenariat, primes, mais elle recourt principalement à l'emprunt auprès de la Caisse des dépôts et consignations, et auprès de la caisse régionale du Crédit Agricole. Les augmentations d'impôts locaux restent limitées et ne constituent une solution que dans deux des six cas étudiés<sup>35</sup>.



◀ **Implantation des équipements :**  
en rose au sud et au nord de la nationale les groupes scolaires René-Caillié et Saint-Louis ; en jaune le foyer rural et la poste ; en mauve la cité Baticoop ; en bleu la piscine ; en vert le camping.

34 - Kleber Raymond ne participe pas à cette opération que Morisseau réalise seul selon des plans types LOGECO qu'il a élaboré pour le M.R.U.

35 - Si l'on excepte la construction du groupe scolaire privé Saint-Louis dont la municipalité n'assure pas la maîtrise d'ouvrage.

## ARCHITECTURE MODERNE AU PLURIEL



### Une intégration urbaine réussie

Si le programme de travaux, conduit au cours des six mandats de Bernard Chambenoît, ne résulte pas d'un plan concerté, il témoigne cependant d'une grande ambition rare dans une petite commune, à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, hors des chantiers de reconstruction des villes sinistrées par la guerre. À défaut d'un inventaire exhaustif des politiques d'équipement des communes françaises, et particulièrement des petites communes qui permettrait d'évaluer la singularité de Pont-l'Abbé-d'Arnoult, peu d'exemples régionaux viennent spontanément à l'esprit hormis celui d'Égletons en Corrèze, où le maire et ministre Charles Spinasse (1893-1979) met en place un ambitieux plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension (P.A.E.E.) au cours des années trente<sup>36</sup>.

La première qualité de ce programme tient à son intégration dans le vieux village de Pont-l'Abbé-d'Arnoult. Toutes les nouvelles constructions se situent à l'est de la place Charles-de-Gaulle, anciennement place du Champ-de-Foire, en marge ou à l'extérieur du centre ancien, à distance du patrimoine médiéval de la cité. Cette modernité cinquante et soixante n'entre donc pas en conflit avec l'image préservée du village traditionnel dont le tracé viaire n'a par ailleurs pas été modifié. Seule, la petite rue de la Cité a été percée

36 - La première loi d'urbanisme, votée en France en 1919 à l'instigation du député Honoré Cornudet, impose aux villes de plus de 10 000 habitants, de se doter d'un « plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension » (P.A.E.E.). Égletons, petite cité de moins de 2 000 habitants n'est pas concernée ; mais, Charles Spinasse, élu maire de la ville en 1929, décide d'y adhérer et conçoit un ambitieux plan d'urbanisme. De 1929 à 1939, il transforme la physionomie de la petite cité médiévale, et en bouleverse aussi durablement l'économie en la transformant en centre d'apprentissage des métiers du bâtiment. RAGOT (Gilles), « Un projet urbain pour une petite cité rurale », *Le Festin*, n°127, automne 2023, p.108-113.

◀ **Détail de la  
façade de l'école  
René-Caillié de  
Marcel Lods avant  
rénovation.**

pour desservir l'ensemble des dix logements LOGECO de Baticoop découpant en deux parties l'ancien terrain Lamare où s'élève aussi, de l'autre côté de la rue, le nouveau foyer rural. La construction de ce dernier, comme celle de l'école René-Caillié ou de la piscine municipale ont été à chaque fois l'occasion de verdir un peu plus le village en faisant appel aux services du même paysagiste, Pierre Bonnin de Royan, également sollicité pour le camping municipal installé lui-même dans une propriété boisée préservée.

**La modernité puriste  
de l'école René-Caillié**

Avec le recul du temps, il est permis de penser que la municipalité de Pont-l'Abbé-d'Arnoult a perdu une occasion rare d'accueillir sur son territoire une œuvre expérimentale d'école usinée en métal qui aurait été une œuvre avant-gardiste exceptionnelle, préférant en 1953 s'orienter vers une école plus conventionnelle en dur. Nul ne peut aujourd'hui imaginer quelle tenue dans le temps aurait eu cette école préfabriquée, et comment elle serait parvenue jusqu'à nous. Par essence, cette école usinée possédait une dimension provisoire qui répondait, dans le contexte d'après-guerre, à l'urgence d'équiper le territoire en constructions scolaires. Cette dimension la rendait plus fragile qu'une construction plus traditionnelle en maçonnerie de pierre ou de

béton. C'est probablement d'ailleurs cette crainte qui fit basculer le conseil municipal du projet expérimental à un projet dit « en dur » jugé plus pérenne.

Néanmoins, la décision de Bernard Chambenoît de répondre favorablement au ministère de l'Éducation nationale d'accueillir sur sa commune un projet expérimental, pour précisément en tester les qualités avant d'en généraliser le principe, traduit en creux l'audace du maire, lui-même industriel et capable de se projeter dans des projets novateurs et risqués. Après le renoncement au projet d'école usiné, la municipalité confirme Marcel Lods dans ses fonctions, probablement au nom d'un certain pragmatisme qui transparaît dans les débats du conseil municipal : il connaît le site, les besoins du village et il a déjà proposé cinq plans de masse différents<sup>37</sup>. On peut également évoquer l'hypothèse d'une continuité issue d'une certaine adhésion aux thèses de l'architecture moderne, le conseil municipal ne pouvant ignorer la ligne doctrinale qui est celle de Lods, fervent défenseur à l'échelle nationale de la préfabrication de l'architecture<sup>38</sup>. Cette appétence pour la modernité se confirme dans les réalisations ultérieures du foyer rural, de la poste, et de la cité de logements « Le Bourg », confiées à Morisseau.

L'école que Marcel Lods construit finalement « en dur » en reprenant le dernier plan de masse conçu pour l'école usinée, n'est donc pas un projet avant-gardiste, mais elle relève d'une

37 - LES AMIS DE PONT-L'ABBÉ-D'ARNOULT, *L'institution La Salle Saint-Louis : Pont-l'Abbé-d'Arnoult, plus d'un siècle d'histoire*, sl., 2014.

38 - UYTENHOVE (Peter), *Marcel Lods : action, architecture, histoire*, Verdier, 2009.

écriture architecturale qui s'enracine dans le Mouvement moderne des années vingt. Malgré la modestie du programme, cette école est exemplaire de cette modernité « puriste » qui commence à s'imposer à une grande échelle en France dans les années cinquante. L'œuvre de Lods en reprend les canons qu'il maîtrise parfaitement depuis ses débuts dans les années trente : formes géométriques primaires dénuées de tout décor, toit terrasse, finesse des profils, grandes parois vitrées, fonctionnalisme du plan et de la composition. En outre, Lods parvient dans sa conception à gommer l'effet de trame qu'impose alors le ministère de l'Éducation nationale.

### **Le groupe scolaire Saint-Louis : une modernité hybride**

L'établissement que transforme profondément Jacques Josselin, au même moment, relève de l'enseignement confessionnel privé ; pourtant, l'affranchissement des normes ministérielles y est moins sensible que dans l'école communale de Lods. Plus appuyée, la trame constructive structure la composition des façades selon une écriture que l'on peut rattacher au rationalisme dans le sens où l'expression artistique provient de la traduction formelle du système constructif et des matériaux comme la pierre laissée apparente

sur les murs pignons. Cette modernité se combine à des formules académiques dans l'ordonnance verticale et horizontale des façades où le relief des poteaux, des nez-de-planchers et des corniches jouent un rôle majeur. Josselin fait ici œuvre de modernité, mais une modernité hybride où la quête d'une certaine abstraction géométrique se mêle aux principes de composition chers à l'École des beaux-arts. Ce principe d'hybridation connaît un grand succès à cette époque dans l'architecture scolaire, le logement collectif et toutes sortes de programmes en particulier dans le cadre de la reconstruction des villes sinistrées.

Enfin, l'architecte livre une œuvre de très grande qualité avec la chapelle du groupe scolaire située dans l'aile en retour le long de l'avenue André-Malraux. En façade, elle s'insère parfaitement dans la composition tramée de l'établissement : la continuité structurelle, conceptuelle et formelle entre les parties réservées à l'enseignement et celle réservée au culte est totale, voire fusionnelle. Les vitraux de Van Guy<sup>39</sup> s'inscrivent naturellement dans la grille constructive à laquelle les potelets qui, raidissant les verres colorés, apportent un rythme secondaire et dynamisent l'élévation. Josselin signe ici un témoignage de qualité du renouveau de l'art sacré catholique qui précède le concile de Vatican II<sup>40</sup>.

39 - L'atelier Van-Guy a été fondé en 1958 par Yvan Guyet (1929-2017), maître verrier à Tours. Son œuvre participe du renouveau du vitrail en France après la Seconde Guerre mondiale, dans une veine figurative moderne tendant vers l'abstraction géométrique.

40 - RAGOT (Gilles), « De la Reconstruction à Vatican II », dans *L'Art sacré au XX<sup>e</sup> siècle en France*, collectif, Éditions de l'Albaron, Boulogne-Billancourt, 1993, p.167-176

## **La « touche brésilienne » de l'hôtel des postes**

L'hôtel des postes allie la simplicité et la géométrie rigoureuse du mouvement moderne à l'invention formelle toute brésilienne des claustras, fantaisie tropicale à laquelle Morisseau s'est familiarisé dans ses fonctions d'architecte reconstruteur à Royan. Sur un plan plastique, cette paroi ajourée anime la façade en atténuant le caractère primaire et puriste des formes ; accessoirement, sur un plan technique, le claustra protège les parois vitrées de la lumière solaire qu'il filtre partiellement. Dans ce projet de la poste, ce dispositif se justifie davantage par des considérations formelles que pour des raisons techniques.

## **Vers une banalisation de l'architecture moderne : l'opération « Le Bourg »**

Les logements réalisés avec Baticoop entrent dans la logique de la politique des modèles lancés par l'État auprès des architectes, en 1953, sous la forme d'un concours d'idées de maisons ou d'immeubles types. À l'aube du lancement du vaste programme des grands ensembles, les objectifs fixés par le gouvernement lors de cette consultation nationale sont ceux de l'économie, de la normalisation, voire de la préfabrication, mais sans pour autant fixer une ligne stylistique ou formelle officielle. Les réponses apportées par les centaines d'architectes qui participent à cette réflexion attestent d'ailleurs d'une grande diversité d'écriture où les formules régionales

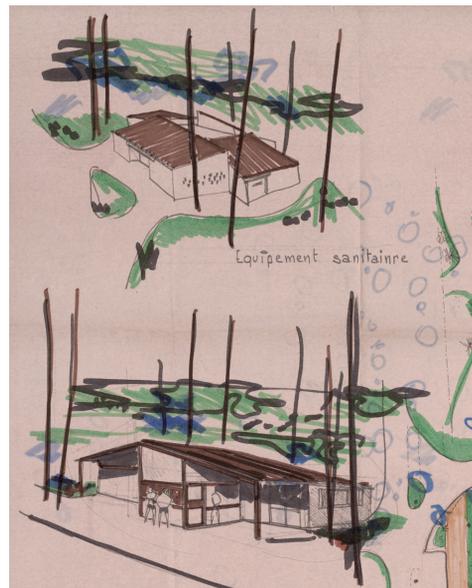
sont fréquentes. Parmi les différents modèles homologués par l'État que propose André Morisseau, seul ou avec Kleber Raymond, ceux retenus à Pont-l'Abbé-d'Arnoult figurent formellement parmi les plus modernes. L'unité des surfaces uniformisées derrière un enduit homogène et la simplicité des lignes appartiennent au registre de la modernité, même si la quête de l'économie qui guide ces logements LOGECO conduit à une version appauvrie du vocabulaire architectural que l'on rencontre à la poste ou au foyer rural.

Malgré leur sécheresse et une certaine forme de banalité, ces dix logements participent du renouveau de l'architecture du village et témoignent encore, malgré quelques altérations, de l'effort fait à cette époque pour résoudre le problème endémique du manque de logements bon marché.

## **Le foyer rural**

Le foyer rural est une œuvre majeure dans le parcours d'André Morisseau à l'égal de ses meilleures réalisations, notamment à Royan, Saintes ou Châtelailon-Plage. L'intégration dans le site, la forme originale en éventail, la qualité des solutions techniques et plastiques trouvées pour la couverture, la modernité des formes et de l'écriture des façades permettent de distinguer cette réalisation au sein de la production régionale, voire nationale des années soixante, indépendamment même de la rareté d'un tel équipement dans une si petite commune rurale, ce dernier argument relevant d'avantage d'une décision politique que d'un choix architectural.

## VERS UN POSTMODERNISME VERNACULAIRE



D'un esprit ouvert grâce à sa formation à l'École des beaux-arts de Paris, André Morisseau opte pour d'autres références dans les deux dernières réalisations qu'il signe à Pont-l'Abbé-d'Arnoult : la piscine et le camping communaux. Conçues simultanément à proximité l'une de l'autre, selon les mêmes principes conceptuels, ces deux réalisations doivent être abordées conjointement.

La rigueur du dessin, l'amour d'une géométrie simple et le recours au dispositif des claustras que l'on retrouve dans ses deux dernières productions à Pont-l'Abbé-d'Arnoult, tissent des liens avec ses réalisations modernes antérieures dans le village, évoquées précédemment. Mais l'importance donnée aux toits en pente, leurs décrochements, le profil découpé des pignons qui en résultent apportent une autre touche que l'on peut rapprocher d'une tendance post-moderne vernaculaire émergente à la fin des années soixante en France sous l'impulsion d'expériences conduites à l'étranger. Cet assemblage pittoresque de pans de toitures opposés et décrochés ne découle pas

▲ A. Morisseau,  
croquis d'intention  
des pavillons d'accueil  
et des sanitaires  
du camping  
(05/02/1969).

AD17 89J189

de la réinterprétation d'un modèle local, vernaculaire ou régional précis. Il s'inscrit dans un courant de recherche international qui vise tout à la fois à la création de formes pittoresques opposées aux formes pures de la modernité, et à une recherche de diversité en réponse aux critiques émergentes en cette fin des années soixante sur la monotonie de certains ensembles modernes. Ces solutions apparaissent comme une alternative à la tradition, mais aussi à la modernité triomphante de l'époque. De nombreuses maisons du littoral de Charente-Maritime, construites à ce moment, témoignent de cet engouement pour une réinvention de l'architecture vernaculaire<sup>41</sup>. L'inspiration est également puisée dans des références savantes que véhiculent alors les revues d'architecture. Ainsi, lors d'une conférence donnée en 1981, le célèbre architecte James Stirling (1926-1992) évoque son inspiration puisée aux sources de l'architecture traditionnelle, vernaculaire et de la tradition médiévale<sup>42</sup>. C'est aussi vers l'architecture rurale que Charles Moore et l'équipe de MLTW<sup>43</sup> se tournent pour inventer en 1963 le « Condominium 1 » du Sea Ranch en Californie (États-Unis d'Amérique). Le projet regroupe un ensemble de maisons individuelles en bois autour d'une cour intérieure. Ces formes nouvelles et variées, issues de l'opposition des toits inclinés marquent profondément les architectes

américains et du monde entier. Ceux engagés dans l'aménagement touristique de la Côte Atlantique entre la pointe du Médoc et la frontière espagnole en font l'une de leurs sources d'inspiration pour l'invention d'une architecture balnéaire destinée au plus grand nombre. Les réalisations de Stirling, comme celle de Moore sont aujourd'hui considérées comme des œuvres qui préfigurent, dès les années soixante, la contestation post-moderne que le critique américain Charles Jencks théorise sous l'expression de « post-moderne néo-vernaculaire » dans son ouvrage *Le Langage de l'architecture post-moderne* publié en français en 1979. Les derniers travaux de Morisseau à Pont-l'Abbé-d'Arnoult s'inscrivent dans cet élan.

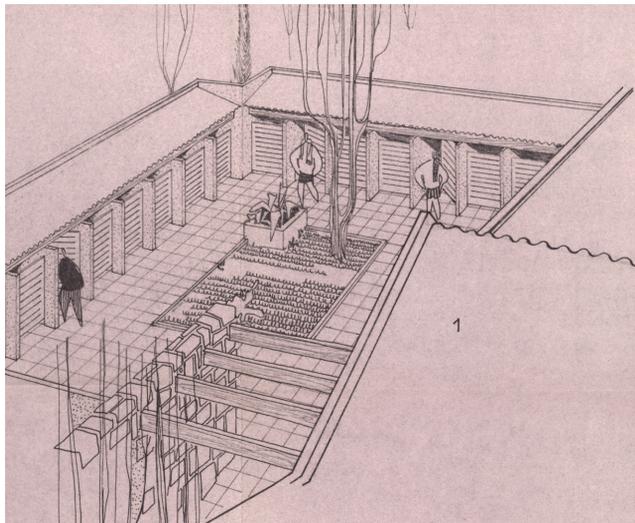
Ainsi, loin d'être univoque, le parcours de Morisseau se révèle d'une grande richesse et en prise avec les courants de son temps. Ses réalisations à Pont-l'Abbé-d'Arnoult témoignent de cette variété d'écritures à côté des œuvres de Lods et de Josselin.

Les réalisations de ces trois architectes constituent, avec la halle de Georges Naud et la minoterie Chambenoît, un patrimoine pontalibien contemporain remarquable, non seulement pour les qualités propres à chacune de ces réalisations mais aussi pour l'ensemble qu'elles constituent, rare en France à l'échelle d'une petite commune rurale.

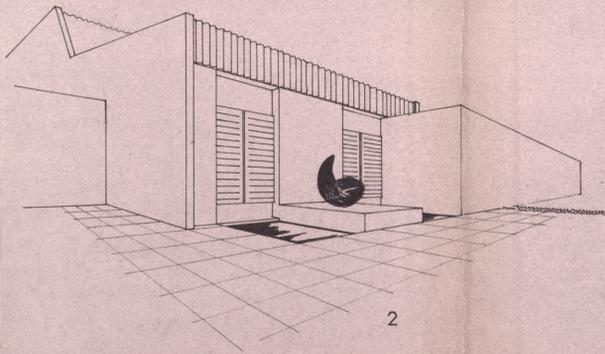
41 - RAGOT (Gilles), *Maisons des bords de mer. Modernité et régionalisme en Charente-Maritime 1945-1980*, CAUE17, Éditions Hermann, Paris, 2023.

42 - James Stirling : *Constructions & Projets (James Stirling, Michael Wilford et associés)*, introduction de Colin Rowe, préface de JOLY (Pierre), SERS (Philippe), Paris, 1984 ; p.43.

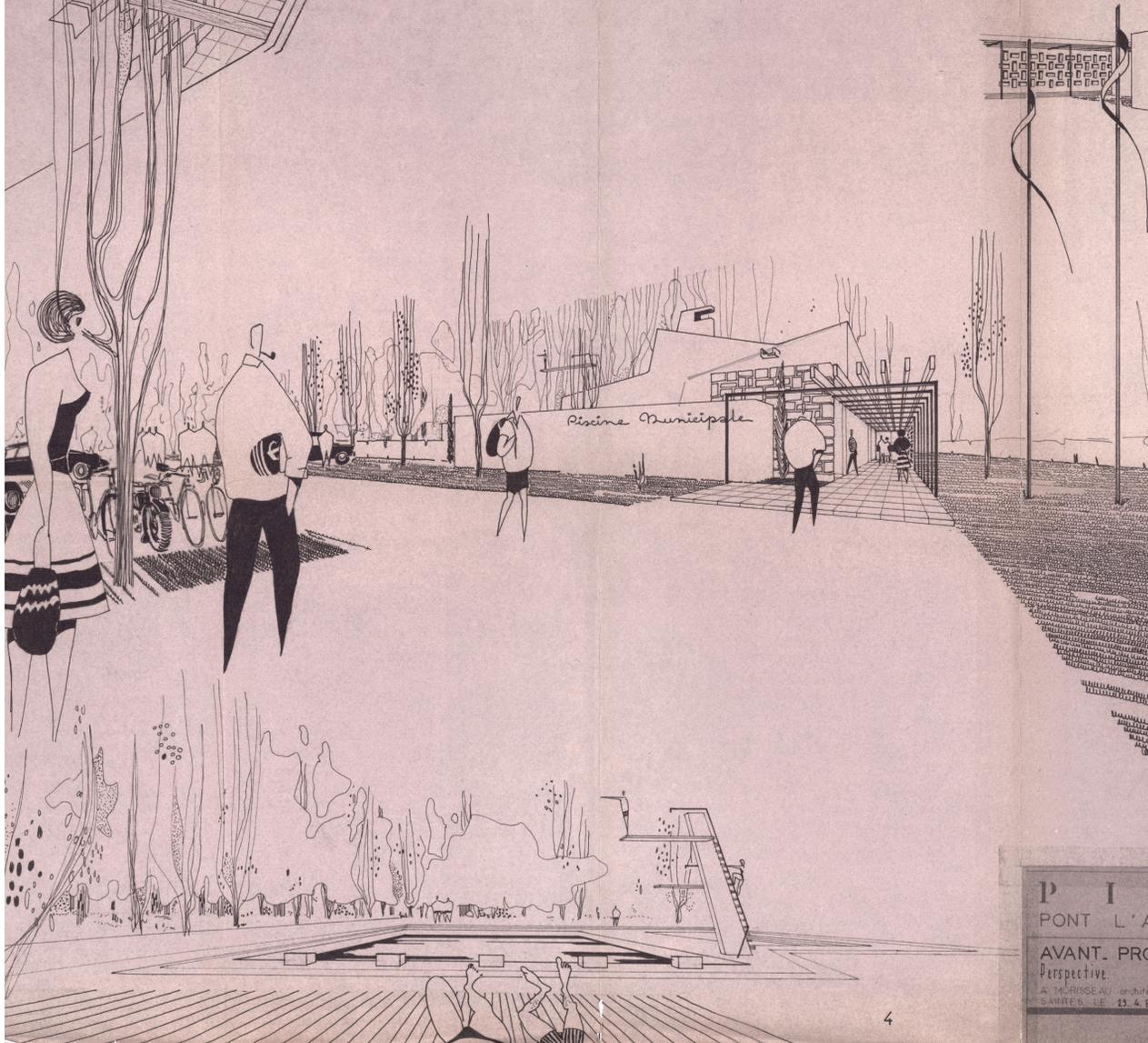
43 - MLTW pour : Moore Charles, Lyndon Donlyn, Turnbull William et Whitaker Richard.



1



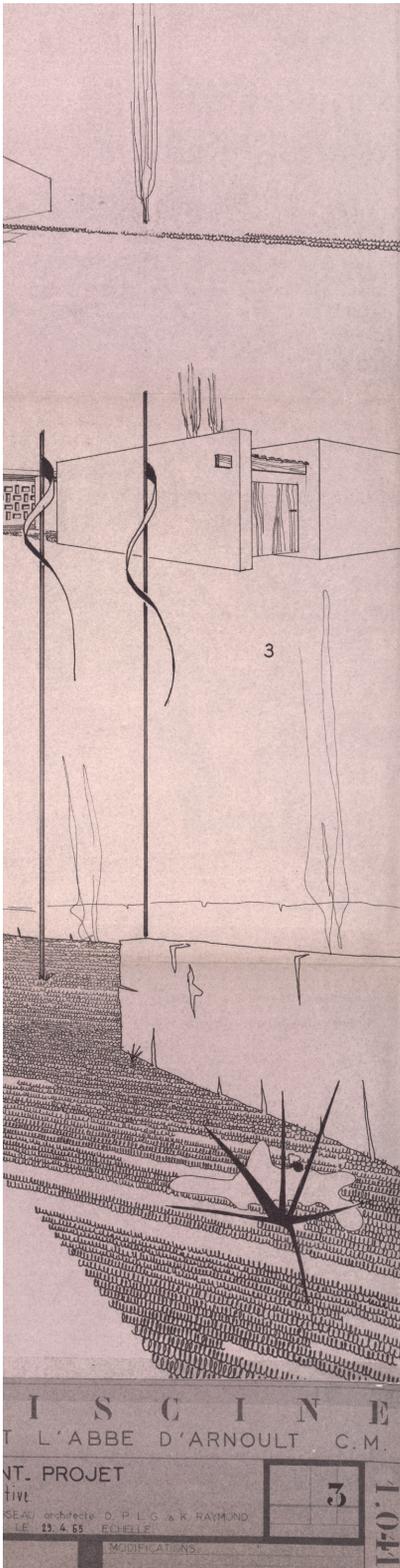
2



P I  
PONT L'A  
AVANT. PRO  
Perspective  
A. MCRISSEAU architecte  
SAINTES-LES-BOIS

4

# MONOGRAPHIES



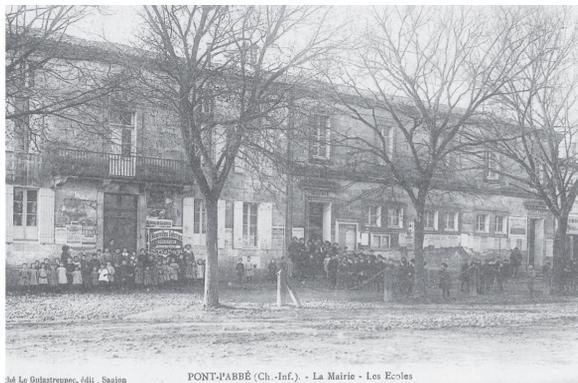
◀ A. Morisseau,  
planche de croquis  
d'ambiance de la  
piscine municipale,  
1<sup>er</sup> avant-projet du  
29/04/1965.  
AD17 89J184.

## ÉCOLE COMMUNALE RENÉ-CAILLIÉ 1950-1955

### Une école préfabriquée expérimentale

Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, l'enseignement primaire laïc à Pont-l'Abbé-d'Arnoult se tient dans l'école construite au centre-ville par l'architecte Tontborde (1844-1846)<sup>1</sup>. Les locaux n'accueillent alors que les garçons. L'école des filles est réalisée quarante ans plus tard, dans la maison Guillemot, mitoyenne de l'école des garçons, achetée en 1889 et transformée à cet effet. La récréation des garçons se déroule sur la place du Champ-de-Foire, actuelle place Charles-de-Gaulle, et celle des filles dans la petite cour de l'ancienne maison Guillemot.

La volonté de doter le village d'une nouvelle école communale est exprimée dès la première élection de Bernard Chambenoît, lors de la séance du conseil municipal du 27 septembre 1945. À la Libération, l'accroissement des effectifs scolaires conduit dans un premier temps la municipalité à la création d'une troisième classe de filles, envisagée d'abord, sur proposition de l'inspecteur d'académie, dans les locaux de la mairie. Celui-ci constate l'insalubrité et la dangerosité de l'école de Pont-l'Abbé-d'Arnoult, mais indique au maire que 56 projets sont actuellement classés ou en cours dans le département.

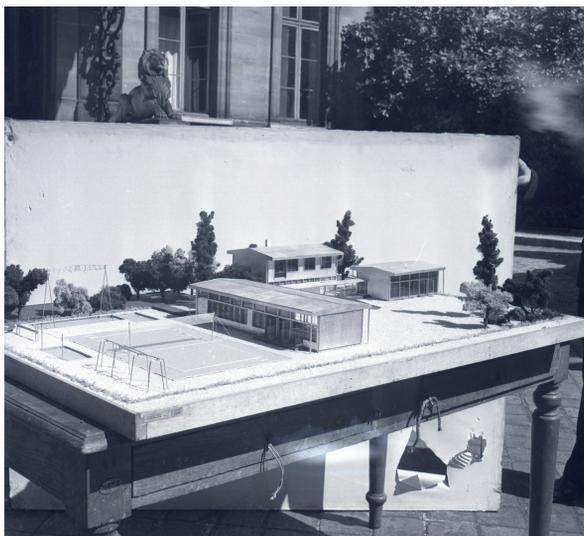


◀ Carte postale non datée. À gauche l'école des filles dans l'ancienne maison Guillemot. À droite la mairie-école des garçons de l'architecte Tontborde. En 2024, ces deux maisons forment la mairie du village.

▶ L'école René-Caillié avant rénovation, à l'angle de la cour de récréation et du petit immeuble d'appartements de fonction.



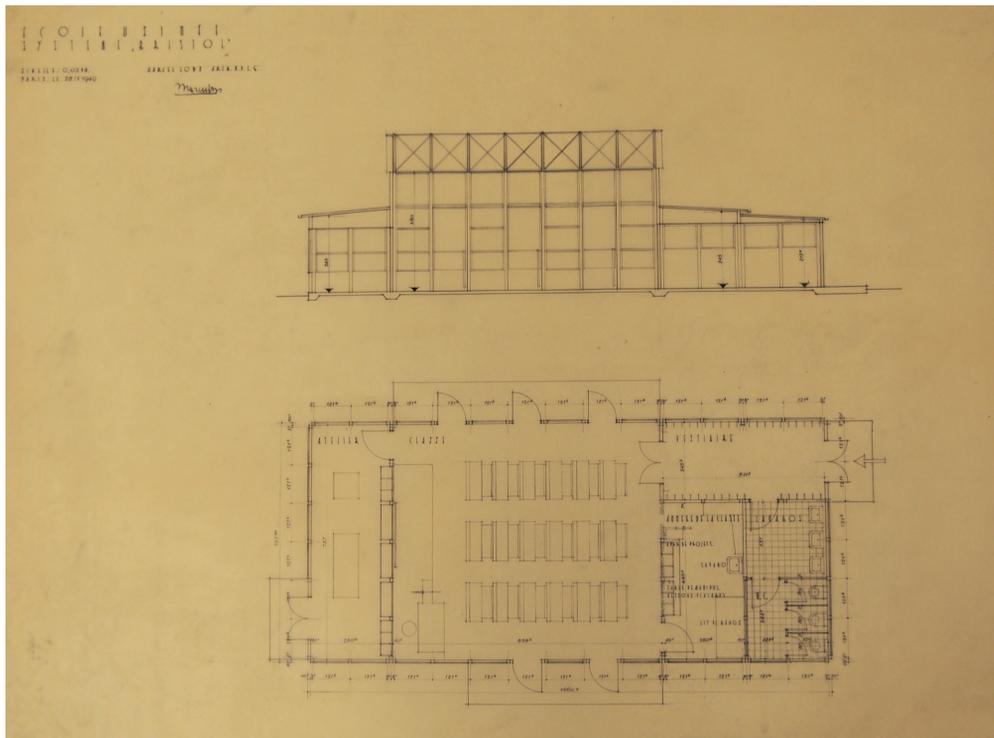
L'État n'en subventionnant que cinq par an, le projet de Chambenoît ne peut espérer voir le jour avant dix ans. C'est pourquoi l'inspecteur d'académie propose que la commune utilise les locaux de la mairie<sup>2</sup>. Celle-ci est inadaptée et trop petite pour cet aménagement, devant accueillir une troisième classe de garçons. La municipalité envisage donc de construire des baraquements sur la place, à proximité de l'école existante. Elle ne parvient cependant pas à s'en procurer, tous étant mobilisés dans les communes sinistrées et se résout à loger provisoirement les élèves dans la grande salle de la mairie<sup>3</sup>.



◀ M. Lods. Maquette  
du projet d'école type  
« Bristol », 1949.

CAAC : ML-PHO-104-01-06.

Engagée dans une impasse, la commune se voit alors proposer par le préfet de la Charente-Maritime d'accueillir sur son territoire une école expérimentale que le ministère de l'Éducation nationale souhaite implanter dans ce département<sup>4</sup>. Il s'agit du prototype d'une école préfabriquée à structure métallique. L'État s'engage à prendre en charge 90 % des 9 200 000 Fr. du coût estimé de la construction, les 10 % restant étant à la charge de la commune élue<sup>5</sup>. Le 20 janvier 1950, le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition et décide immédiatement de lancer une offre d'achat pour une parcelle contiguë au terrain de sports sur la route départementale n°18, à l'emplacement actuel de l'école René-Caillié, face au groupe scolaire Saint-Louis lui-même en plein développement<sup>6</sup>. Les dépenses seront financées par un emprunt. Toutefois, dans un premier temps, le conseil municipal envisage cette école préfabriquée comme une solution provisoire, en attendant la construction d'un groupe scolaire pérenne, et limite en conséquence sa demande à une seule classe. Marcel Lods, l'architecte désigné par le Ministère, répond à cette commande par un premier projet daté du 20 octobre 1949.



▲ M. Lods. École usinée de type « Bristol », plan et coupe d'une classe, octobre 1949.  
CAAC : IFA 323 AA 1003.

### Le type Bristol

Le type Bristol est une création de Marcel Lods, dessiné dans le cadre d'un concours lancé en 1948 pour établir des écoles prototypes éventuellement usinées<sup>7</sup>. Dans le contexte d'urgence de l'après-guerre où s'accumulent les effets dévastateurs du second conflit mondial et le déficit chronique de la France en logements et en équipements, la solution de la préfabrication, déjà préconisée entre les deux-guerres par quelques architectes d'avant-garde, semble être une réponse pertinente face aux immenses besoins du pays.

Marcel Lods est, dès les années trente au début de sa carrière, en association avec Eugène Beaudouin (1898-1983), l'un des tenants de la préfabrication<sup>8</sup>. Le modèle Bristol répond à la fois à une conviction doctrinale partagée par une partie de la profession et des décideurs publics, et aux contingences liées à la situation d'urgence qui suit la Libération. Les recherches en

matière de préfabrication sont importantes en France dans le domaine du béton où le pays a été pionnier dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, mais elles touchent aussi l'architecture métallique où Lods a déjà fait ses preuves avec Beaudouin sur quelques chantiers majeurs et novateurs des années trente comme la cité de la Muette à Drancy (Seine-Saint-Denis) (1931-1934), la cité du Champ-des-Oiseaux à Bagneux (Hauts-de-Seine) (1931-1935), ou la Maison du peuple à Clichy (Hauts-de-Seine) (1936-1939).

Sa proposition est retenue lors du concours de 1948, aux côtés de celles des architectes Pol Abraham (1891-1966) et Robert Camelot (1903-1992), de l'ingénieur Bernard Laffaille (1900-1955), et de quelques autres. Elle fait partie de celles qui doivent faire l'objet d'une expérimentation et le site de Pont-l'Abbé-d'Arnoult figure sur une carte des prototypes publiée en 1951 par le ministère de l'Éducation nationale aux côtés de 17 autres communes retenues dont quelques-unes en Nouvelle-Aquitaine<sup>9</sup>. La plupart des prototypes font appel à des solutions basées sur la standardisation et la modulation, mais peu explorent la voie de la préfabrication et de l'usinage comme le proposent Jean Prouvé, ou encore Lods avec son modèle Bristol.

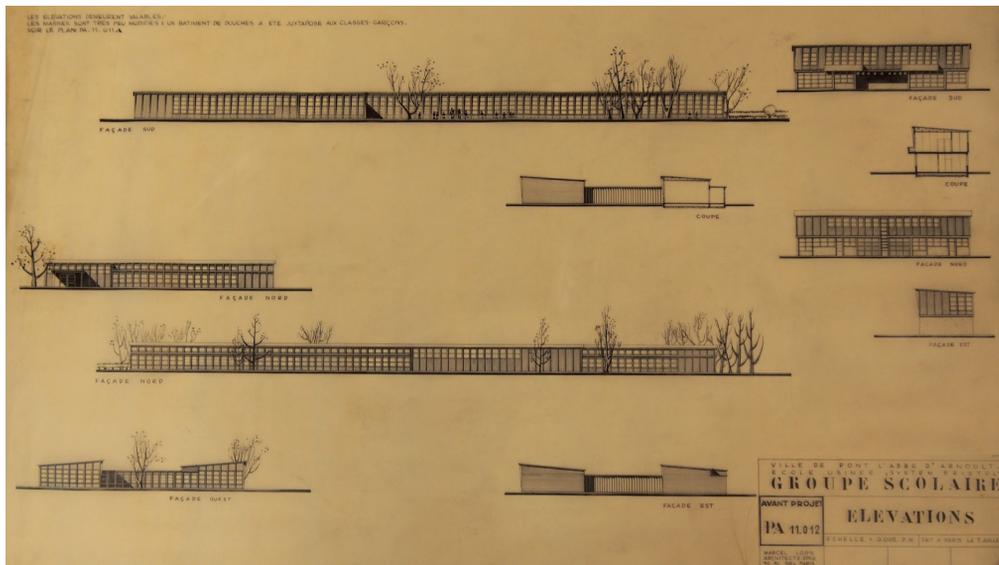
Le prototype comporte dix modèles de panneaux (dimension supérieure : 1 m x 3,35 m) permettant un nombre considérable de combinaisons, l'adaptation aux terrains les plus divers, ainsi que l'obtention de la « plus grande variété plastique »<sup>10</sup>. Lods s'affranchit de la trame de 1,75 m imposée par le Ministère en 1951 afin de répondre au mieux aux enjeux de la commande : « Conformément à la suggestion du programme, les normes dimensionnelles ont été modifiées non seulement pour permettre des économies substantielles quant à la construction, mais encore en vue de donner une réponse valable aux problèmes posés par les conditions d'hygiène et de travail des élèves »<sup>11</sup>.

► M. Lods. École  
usinée de type  
« Bristol », 02/07/1951  
CAAC : IFA 323 AA 1003.

Ce projet type nous est connu par une série de plans sommaires, datés d'octobre 1949, et par trois clichés d'une maquette, conservés dans ses archives privées. Il comprend une classe, un logement et un préau accolé à un garage automobile. Les trois entités sont réparties à distance selon une trame orthogonale et reliées entre elles par des galeries couvertes. Les poteaux de l'ossature métallique adoptée sont séparés par un entraxe de 121 cm plus petit que la trame de 1,75 m qui est alors discutée au sein du ministère. La charpente est également en métal, de même que les panneaux de façade et de couverture. Un terrain de sport complète le dispositif.

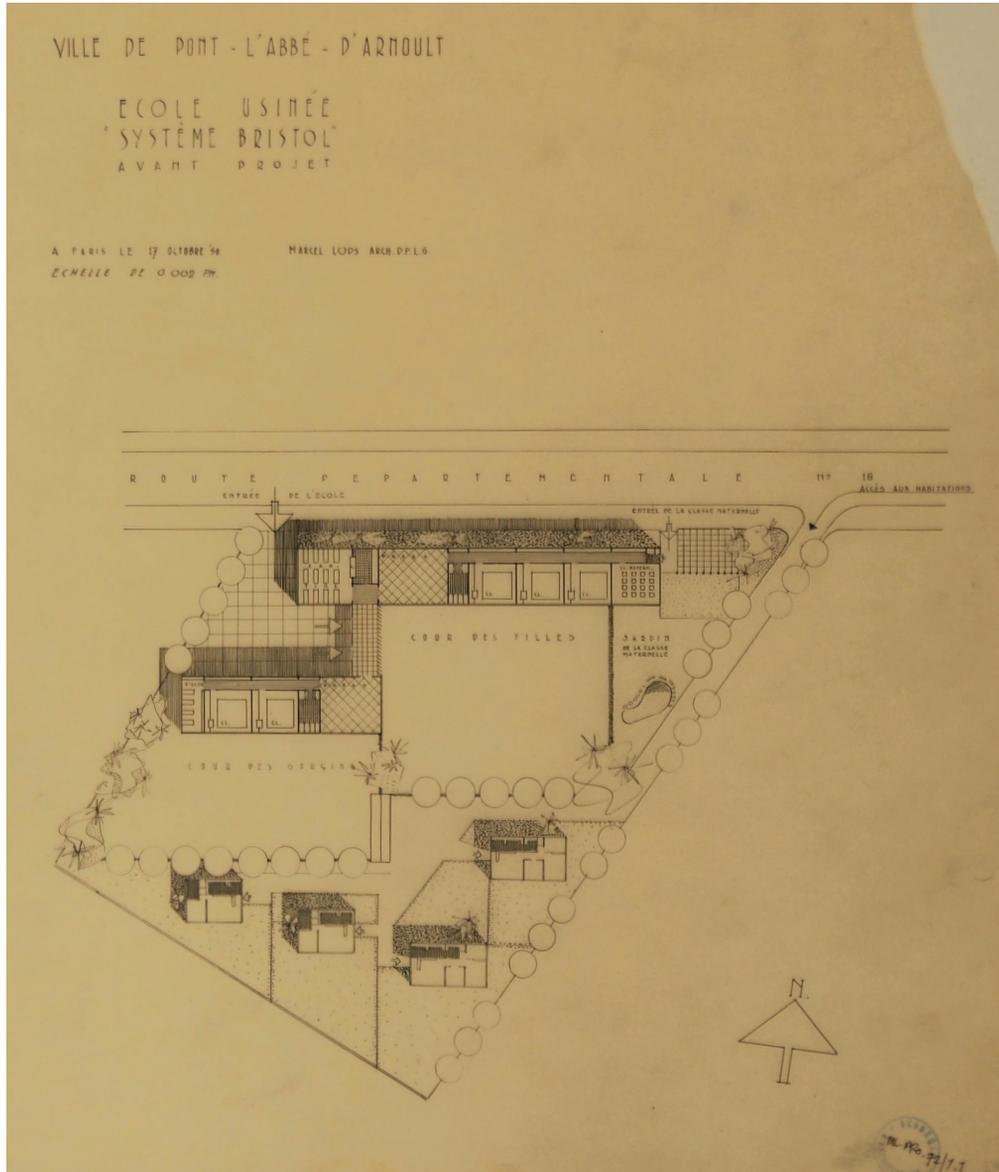
### L'évolution du projet

Lors de leur première rencontre, au début de l'année 1950, Marcel Lods persuade les élus qu'il serait plus rationnel de réaliser l'opération en une seule fois, et de



▼ M. Lods. Étude n°5  
en plan de masse  
pour l'école usinée  
de type Bristol,  
17/10/1950.

CAAC : IFA 323 AA 1003.



faire de l'école préfabriquée de type « Bristol » un groupe scolaire définitif. En conséquence, il est décidé d'engager la réalisation d'une école de cinq classes et non plus d'une seule – deux pour les garçons, deux pour les filles, une cinquième géminée – dotée de logements et d'annexes. La décision de passer les marchés est prise dès le 16 avril 1950, le financement étant assuré par un emprunt auprès du Crédit Foncier de France. Entre le 15 avril et le 15 mai 1950, Marcel Lods étudie quatre plans de masse différents.

C'est une nouvelle version datée du 17 octobre qui est finalement retenue. Les cinq classes – trois pour les filles et deux pour les garçons, sont réparties dans deux corps de bâtiments parallèles à l'avenue, reliés par une galerie. Quatre logements individuels de fonction referment la composition au-delà des deux cours de récréation, en bordure sud de la parcelle. Cette solution de petites maisons de fonction autonomes disparaît toutefois au profit d'un petit collectif de quatre logements sur quatre niveaux sur le jeu de plans, daté du 2 juillet 1951.



► M. Lods. Plan de masse corrigé de l'école René-Caillié, 27/08/1951.

CAAC : IFA 323 AA 1003.

Le conseil municipal examine cet avant-projet du groupe scolaire préfabriqué Bristol le 31 juillet 1951. Les plans sont approuvés sous réserve de quelques corrections comme la modification de l'entrée. Il est demandé d'utiliser celle du terrain des sports, au sud, ce qui permettrait aux enfants d'accéder directement au stade sans passer par la voie publique. Il est également jugé que cela « donnerait à l'entrée un aspect plus agréable »<sup>12</sup>. Enfin, le conseil municipal demande à l'architecte d'ajouter des douches, oubliées sur cette première proposition.

Mais à la fin de l'année 1952, suite à un rapport de l'inspecteur d'académie en date du 6 décembre concernant le programme de l'école, le conseil municipal considère qu'il est préférable d'abandonner ce projet expérimental préfabriqué au profit d'un « projet en dur ». Marcel Lods ayant été désigné par le Ministère, et la collaboration avec la municipalité étant déjà engagée depuis près de deux ans, ce dernier est reconduit dans ses fonctions pour ce nouveau projet plus traditionnel, sous réserve de l'accord du Ministère<sup>13</sup>.

### **Le projet « en dur »**

Lods conserve les principes du dernier plan de masse validé par le conseil municipal mais déplace le petit collectif de l'arrière à l'avant de la parcelle, en bordure de l'avenue, parallèlement aux deux bâtiments bas des classes auxquels ce bloc de logements apporte un contrepoint vertical.

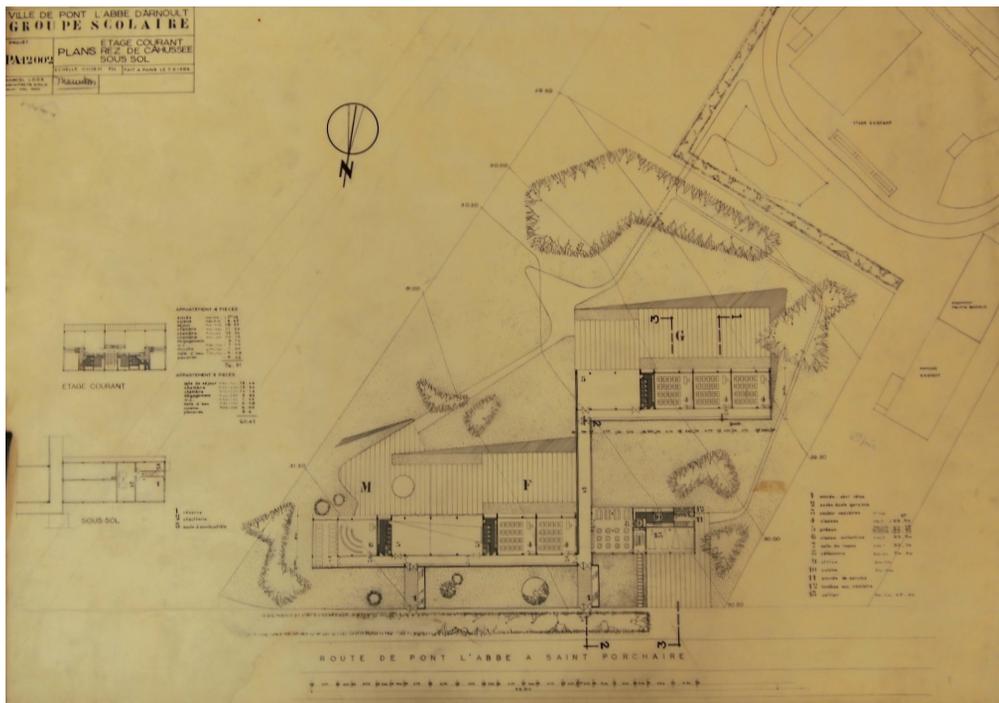
Le principal changement tient au système constructif adopté où les murs de parpaing et les poteaux en béton remplacent le métal, offrant ainsi, si ce n'est des garanties de durabilité plus importantes, tout au moins une esthétique plus conventionnelle. Le béton et les enduits des façades apportent à la fois une image plus solide et une écriture architecturale dans la filiation de

► M. Lods. Projet de l'école René-Caillié du 07/03/1953 approuvé par le conseil municipal du 17/04/1953.

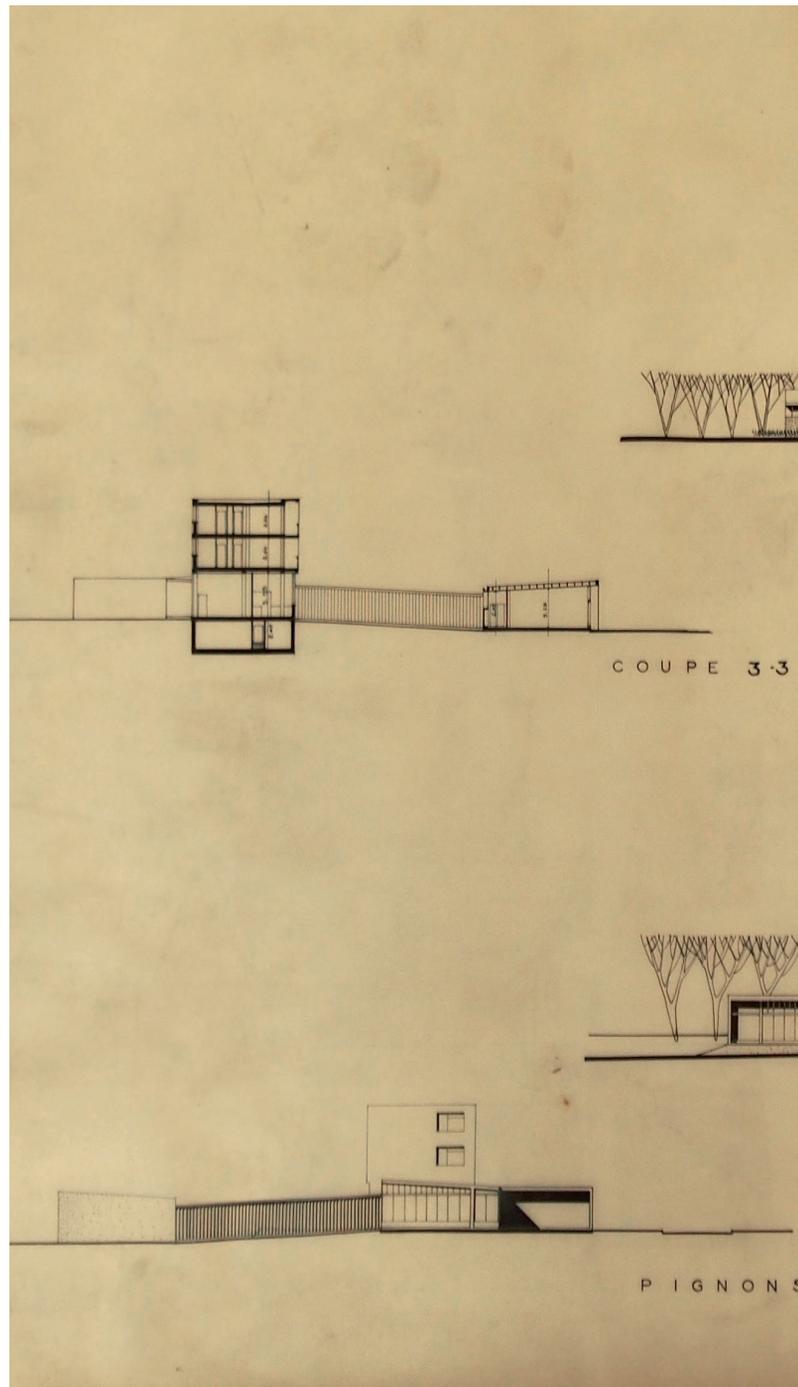
CAAC : IFA 323 AA 1003.

la modernité puriste des années vingt. En abandonnant le système usiné en métal, l'école perd techniquement en avant-gardisme, mais, paradoxalement, gagne formellement en modernité.

Ce nouveau projet est approuvé sans réserve par la mairie le 17 avril 1953, pour un devis établi à 44 385 800 Fr. La commune sollicite l'État et le Département pour l'attribution des subventions qui « peuvent être accordées » et s'engage à prendre en charge la partie non subventionnée<sup>14</sup>. Le nouveau projet de Marcel Lods est approuvé par les services préfectoraux le 18 août suivant. La commune perçoit une subvention de 33 639 941 Fr. qui couvre ainsi près de 76 % du montant



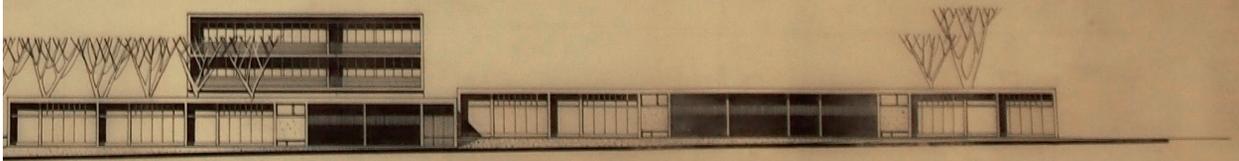
► M. Lods.  
Élévations de l'école  
René-Caillié  
du 07/03/1953  
approuvées par  
le conseil municipal  
du 17/04/1953.  
CAAC : IFA 323 AA 1003.





F A C A D E   N O R D   N O R D - O U E S T

3 · 3



F A C A D E   S U D   S U D - E S T

IONS

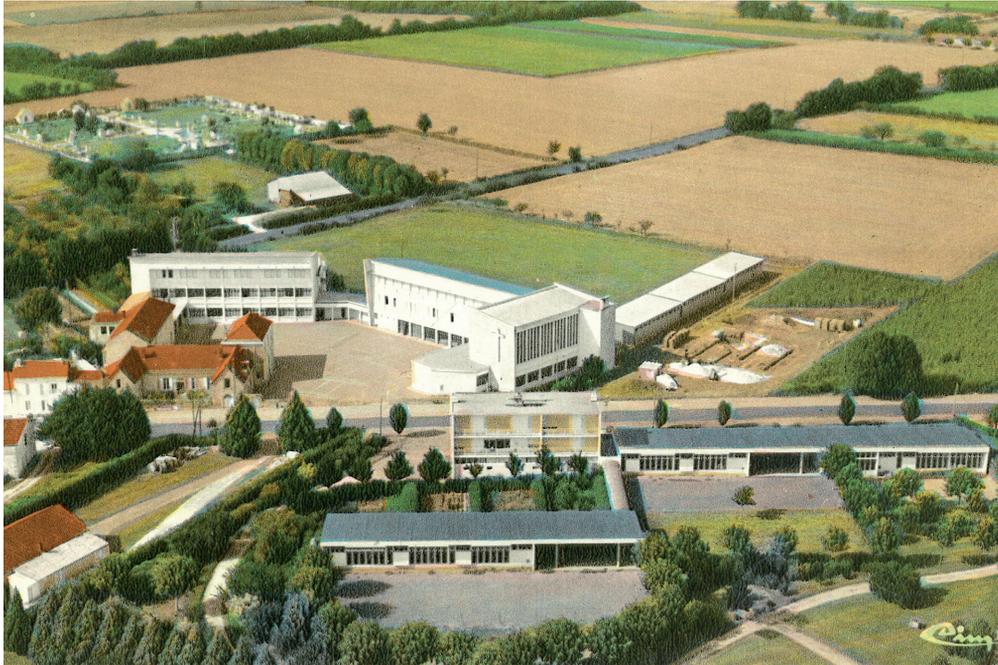
estimé, soit 14 % de moins que ce qu'elle aurait touchée dans le cadre d'un projet usiné<sup>15</sup>. La mairie finance le solde des travaux par un emprunt de neuf millions auprès du Crédit Foncier de France à un taux de 6 %. En conséquence, elle décide d'une imposition extraordinaire de 6 592 centièmes, recouvrable sur 15 ans à partir de 1954<sup>16</sup>. Un an plus tard, le conseil municipal approuve les 26 plans d'exécutions de Lods ainsi que les 12 devis descriptifs par lots et ne tarde pas à lancer la procédure d'adjudication<sup>17</sup>.

### **Le chantier**

À l'occasion de la pose de la première pierre, le 29 juillet 1954, Bernard Chambenoît reçoit la médaille de la Légion d'honneur. Le chantier se déroule sans évènement notable. Une tranche supplémentaire de travaux jugés indispensables est cependant accordée pour une somme de 1 449 441 Fr.<sup>18</sup>, mais aucun de ces suppléments ne modifie le projet originel. Le mobilier est fourni par l'entreprise A. Darcissac de Terrasson en Dordogne<sup>19</sup>. Au milieu du mois de mai, les travaux sont suffisamment avancés pour que la municipalité commande un reportage photographique aérien<sup>20</sup>. La première rentrée a lieu le 1<sup>er</sup> octobre 1955, et l'inauguration officielle est fixée au 23 octobre, mais en raison de la programmation des travaux de clôture – un entourage métallique de 1,50 m – et des travaux de plantation d'arbres demandés à Bonnin, paysagiste à Royan, celle-ci sera repoussée<sup>21</sup>. Le conseil municipal décide en outre d'ouvrir l'école un dimanche afin que les habitants puissent la visiter<sup>22</sup>.

En juillet 1955, est envisagée l'étude d'un motif décoratif dans le cadre de la loi du 1 % artistique<sup>23</sup> mais Lods ne peut s'engager à remettre un dessin avant la fin des vacances scolaires<sup>24</sup>. Pierre Bonnin présente son projet paysagé à la mairie le 31 mars 1955. Celui-ci prévoit de clôturer l'école d'un grillage à bon marché doublé de la

► Vue aérienne datable du début des années 60. Au premier plan l'école René-Caillié de Marcel Lods ; au second plan le groupe scolaire Saint-Louis de Jacques Josselin.



plantation d'arbustes feuillus. Il propose aussi la plantation d'arbres et de massifs dans la partie de terrain laissée libre qui définit un petit jardin public. Enfin, il soumet la création d'un théâtre de verdure<sup>25</sup>. L'ensemble du projet est accepté par la municipalité qui apprécie la proposition jugée apporter un « endroit plaisant et de bon goût », d'autant plus que celle-ci ne possède pas d'espaces verts dans cette partie du bourg<sup>26</sup>.

Enfin, l'école prend le nom de René Caillié (1799-1838), explorateur né à Mauzé-sur-le-Mignon (Deux-Sèvres), premier occidental à être revenu de Tombouctou au Mali, enterré à Pont-l'Abbé-d'Arnoult.

### **Une école fonctionnaliste et puriste**

L'école René-Caillié n'est pas une école préfabriquée à caractère expérimental, mais une école moderne, de qualité, exemplaire du travail de Marcel Lods.



L'abandon du modèle de type Bristol répond au souci de la municipalité de construire une école durable pour le long terme. À tort ou à raison, la solution des classes préfabriquées ne lui semble pas remplir ces conditions de durabilité ; dans ce refus s'ajoute peut-être aussi un à priori esthétique vis-à-vis de bâtiments en métal considérés comme des baraquements provisoires et non comme de l'architecture. Cependant, rien dans les procès-verbaux du conseil municipal ne permet de confirmer cette hypothèse.

Le plan de masse répond à une logique fonctionnaliste de séparation et d'autonomisation des parties. L'école des garçons dans une aile, l'école des filles dans une seconde, le petit collectif dans un bâtiment séparé mais répondant aux mêmes principes compositionnels et formels. La disposition est logique. Les classes sont tournées et largement ouvertes au sud-sud-est vers le soleil, les cours de récréation et la verdure du petit parc séparent

▲ Façade sur cour de l'école René-Caillié de Marcel Lods peu après son achèvement en 1955.

▼ Le petit immeuble d'appartements de fonction de l'école René-Caillié.

▼ Façade sur cour de l'école René-Caillié après la rénovation de 2015-2017.

l'école du terrain de sport communal. Les couloirs de distribution sont rejetés au nord, le long de l'avenue où ils forment un espace tampon phonique et thermique.

L'écriture architecturale, qu'adopte finalement Lods, est celle de la modernité puriste issue des années vingt, celle d'une géométrie de formes primaires, basses, étirées en longueur, couvertes d'un toit-terrasse. Lods recherche la finesse des profils, pour les murs, les poteaux de la galerie ou les menuiseries en bois des baies vitrées. Il tire un effet plastique de l'alternance des parois pleines, des baies vitrées étroites, des potelets de béton, et des

caissons de rangement qui forment un volume carré en excroissance sur la façade. L'ensemble est uniformément blanc ; le soleil joue sur les lignes verticales et horizontales de la façade pour créer un effet mouvant d'ombre et de lumière.



### La rénovation de 2015-2017

Nécessaire sur le plan énergétique et du confort, la rénovation de 2016 a été conduite en adoptant des solutions qui altèrent une partie des qualités de l'architecture initiale de Lods. Les travaux ont été conduits sous la direction du cabinet d'architecture Delavaud de La Rochelle. Ils consistaient essentiellement en la mise en place d'une coque isolante sur tous les murs extérieurs, le changement des portes et fenêtres et l'isolation des combles. Le changement des fenêtres s'est accompagné d'un changement de rythme dans la composition de ces



grandes baies vitrées. De plus, la protection thermique par l'extérieur qualifiée de « cocon extérieur »<sup>27</sup> a eu pour conséquence d'épaissir tous les profils et le dessin général des façades fondées pourtant à l'origine sur la quête de la finesse. Les caissons des façades ont été peints en rouge ce qui a pour effet d'en renforcer la perception et d'amplifier la transformation de la composition des élévations.

L'école a ainsi gagné en confort mais perdu partiellement sa matérialité d'origine et la pureté du dessin de Lods qui en faisait une œuvre exemplaire de la modernité des années cinquante. Toutefois, le bâtiment de logements est resté dans son état initial, tant dans ses intérieurs que ses extérieurs, et n'a pas fait l'objet de rénovations à ce jour.

---

#### **PROTAGONISTES**

Marcel Lods (1891-1978), architecte à Paris ; Pierre Bonnin & Cie, paysagiste à Royan.

#### **DATATION**

Décision du conseil municipal : 20/01/1950 – 1<sup>er</sup> projet préfabriqué type Bristol approuvé par le C.M. le 17/04/1953 – Plans définitifs et devis approuvés par le C.M. du 18/03/1954 – Pose de la 1<sup>re</sup> pierre : 29 juillet 1954 – 1<sup>re</sup> rentrée scolaire le 01/10/1955 – P.V. de réception définitive : 19/01/1956.

#### **PROGRAMME**

Initialement : école préfabriquée type Bristol de 5 classes, logements et annexes, devenu un projet « en dur » reprenant le même programme.

#### **COÛT**

54 229 972 Fr. (valeur 1951)<sup>28</sup> comprenant l'acquisition des terrains, la construction, le mobilier de première installation et les honoraires de l'architecte.

#### **ENTREPRISE**

Entreprise générale : Union française d'entreprises, 6 rue de Séze à Paris. L'entreprise possède une filiale à Royan.

---

- 1 - Le nom de l'architecte est mentionné dans la brochure anonyme : Pont-l'Abbé-d'Arnoult. 20 mai 2017. Inauguration de l'école René-Caillié. Après travaux, consultable en format PDF sur internet : <http://www.ville-pont-labbe-darnoult.fr>
- 2 - Lettre de l'inspecteur d'académie à Bernard Chambe-noît le 04/11/1949. A.M. de Pont-l'Abbé-d'Arnoult : dossier École non inventorié, non coté.
- 3 - P.V. du conseil municipal du 20/01/1950. Le dossier d'archives de l'école, conservé aux archives municipales, contient un échange de courriers à propos de l'achat éventuel d'un baraquement situé sur la place de Saint-Nazaire-sur-Charente dont le démontage et le transport est proposé pour 152 000 Fr.
- 4 - Au même moment, la mairie est également démarchée par la SCAN (Société de constructions aéronavales du Port-Neuf à La Rochelle) qui propose un prototype d'école rurale. Lettre de la SCAN à la mairie le 31/01/1950. A.M. de Pont-l'Abbé-d'Arnoult : dossier École non inventorié, non coté. Le dossier ne comprend aucun dessin de cette solution d'école rurale.
- 5 - L'initiative revient au Ministère qui impose ses conditions aux préfetures. Le financement avantageux de 90 % est offert en contrepartie de l'acceptation du projet et de l'architecte choisi par le Ministère. Le courrier type comprend deux lignes vierges pour le choix de la commune, laissé à l'initiative de la préfecture.
- 6 - Le terrain appartient à Alfred Demousay. Celui-ci n'étant pas vendeur, une solution d'échange de terrain lui sera proposée en février 1952. Voir P.V. du conseil municipal du 12/02/1952 et du 26/06/1953.
- 7 - LODS (Marcel), « Le problème, produire industriellement les bâtiments, dessiner le pays », dans *Techniques et architecture*, 17<sup>e</sup> série, n°5, novembre 1957, p.73. Sur la question de la préfabrication des écoles on se référera à : RESENDIZ-VAZQUEZ (Aleyda), *L'industrialisation du bâtiment : le cas de la préfabrication dans la construction scolaire en France (1951-1973)*. Architecture, Aménagement de l'espace. Conservatoire national des arts et métiers - CNAM, 2010.
- 8 - Marcel Lods et Eugène Beaudouin sont associés de 1928 à 1940.
- 9 - À Gimel en Corrèze, et à Peyzac-le-Moustier en Dordogne.
- 10 - « Prototype d'école à une classe », dossier « Constructions scolaires », dans *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°34, fév. -mars 1951, p.35. Voir aussi *Techniques et architecture*, n°3, novembre 1955, p.86.
- 11 - *Ibid.*
- 12 - P.V. du conseil municipal du 31/07/1951.
- 13 - P.V. du conseil municipal du 13/12/1952.
- 14 - P.V. du conseil municipal du 17/04/1953.
- 15 - Dans le P.V. du conseil municipal du 19/04/1954, le conseil estime cette subvention à 85 % du montant des travaux, ce qui semble indiquer que le premier budget de Lods a été revu à la baisse.
- 16 - P.V. du conseil municipal du 19/12/1953.
- 17 - P.V. du conseil municipal du 18/04/1954.
- 18 - Le détail des travaux supplémentaires est donné dans le P.V. du conseil municipal du 06/08/1955.
- 19 - A.M. de Pont-l'Abbé-d'Arnoult, dossier École non inventorié, non coté.
- 20 - P.V. du conseil municipal du 15/05/1955. La transformation la plus importante enregistrée dans l'école avant la fin du mandat de Bernard Chambe-noît concerne, en 1964, la pose de volets roulants destinés à protéger du soleil des façades largement vitrées, protection qui n'avait pas été prévue par Marcel Lods (P.V. du conseil municipal du 27/06/1956.)
- 21 - P.V. du conseil municipal du 16/09/1955 et du 08/10/1955.
- 22 - P.V. du conseil municipal du 14/10/1955.
- 23 - Depuis 1951, ce dispositif permet de soutenir la création artistique par le biais d'une procédure spécifique lors de construction ou de rénovation de bâtiments publics.
- 24 - A.M. de Pont-l'Abbé-d'Arnoult : dossier École, non inventorié, non coté.
- 25 - Nous ne possédons pas de reproduction de ce projet paysager.
- 26 - Le projet est estimé à 3 149 704 Fr., avec la possibilité de réaliser une économie de 40 % si les travaux sont faits en régie. P.V. du conseil municipal du 31/03/1956.
- 27 - Anonyme, Pont-l'Abbé-d'Arnoult. 20 mai 2017. Inauguration de l'école René-Caillié. Après travaux, *op.cit.*
- 28 - Détail des travaux et des dépenses supplémentaires. A.M. de Pont-l'Abbé-d'Arnoult : non inventoriées, non classées.

## GROUPE SCOLAIRE SAINT-LOUIS 1945-1964

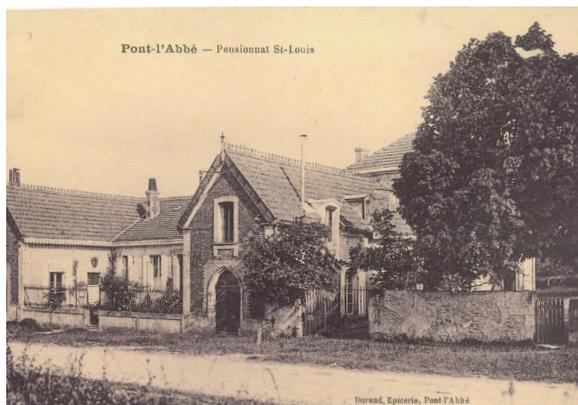
### Aux origines de l'institution<sup>1</sup>

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, Pont-l'Abbé-d'Arnoult possède déjà deux établissements d'enseignement privé de confession catholique. L'école Saint-Pierre, réservée aux garçons, dirigée par les Frères de l'Assomption, est située au lieu-dit La Chaume à l'entrée ouest du village. Les locaux sont sans qualité architecturale notable<sup>2</sup>. À l'autre extrémité du village, à l'est, sur la route de Saint-Savinien, est implantée une école de filles. Cet établissement, dédié à Saint-Louis, remonte à 1885, date à laquelle Marie Louise Charruau a mis



◀ Aile Sainte-Marie de Jacques Josselin.

▶ Les bâtiments d'origine du pensionnat remontant au XIX<sup>e</sup> siècle.



à disposition des sœurs Ursulines du Sacré-Cœur de Jésus à Pons, une maison entourée de champs pour l'instruction et l'éducation des jeunes filles<sup>3</sup>. Au début du xx<sup>e</sup> siècle, l'école change plusieurs fois de propriétaires et de nom, et elle s'agrandit autour de la maison initiale. En 1942, elle est confiée à la communauté des Sœurs de la Divine Providence, originaire de Saint-Jean-de-Bassel en Moselle. À leur arrivée, l'école est encore modeste et ne compte que 21 élèves réparties dans trois classes. L'édifice à plan en U se présente sous la forme d'une architecture de petites maisons traditionnelles, à rez-de-chaussée ou à un étage, en pierres et briques coiffées de toitures banales en tuiles mécaniques. La façade en U sur l'avenue, se distingue d'une maison ordinaire par des portes d'entrée néo-gothiques qui suggèrent confusément une destination religieuse. Malgré de nombreuses transformations, ces bâtiments d'origine constituent encore aujourd'hui l'actuel bâtiment « Jean-Martin »<sup>4</sup>. À la Libération, l'augmentation des effectifs qui touche aussi l'enseignement public, conduit à l'agrandissement de l'école. Elle se dote d'un nouveau bâtiment comprenant une cuisine, une buanderie, un dortoir, un vestiaire, des toilettes et des douches. Parmi ces extensions, un petit bâtiment bas en forme de L équilibre en miroir la maison d'origine, ménageant et magnifiant l'accès vers la cour de récréation<sup>5</sup>. L'inauguration a lieu à la fin de l'année 1947.



### Les ailes Sainte-Marie et Saint-Louis

En cette période de baby-boom, l'afflux des élèves commande rapidement la construction d'une nouvelle extension confiée à Jacques Josselin qui aménage à la même époque l'école des garçons à La Chaume. L'acquisition d'une nouvelle parcelle en limite nord de l'établissement offre la possibilité d'élever un premier immeuble important de trois niveaux d'une facture moderne qui tranche avec les petits corps de bâtiment bas et traditionnels de l'école du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Cette première contribution de Josselin, connue aujourd'hui sous le nom d'aile Sainte-Marie, offre un front bâti au fond de la cour de récréation. Inaugurée le dernier dimanche d'octobre 1956, à l'occasion de la fête du Christ Roi, elle comprend six classes, un dortoir de 40 lits et trois petites salles de musique.

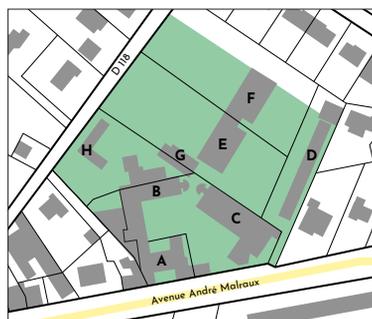
En 1960, l'établissement s'ouvre à un enseignement de second cycle qui conduit à une nouvelle extension, l'aile Saint-Louis, également confiée à Jacques Josselin qui l'inscrit dans la continuité volumétrique et stylistique de l'aile Sainte-Marie. Ce nouveau corps de bâtiment comprend des salles de dessin et de gymnastique au premier étage, ainsi que des dortoirs supplémentaires et des chambrettes au second. La commande comprend également une chapelle que l'architecte place en retour d'équerre près de l'avenue<sup>6</sup>.

Au fil des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, le groupe scolaire Saint-Louis fusionne avec l'école Saint-Pierre et continue à s'enrichir de nouvelles constructions au fur et à mesure que se développe son offre

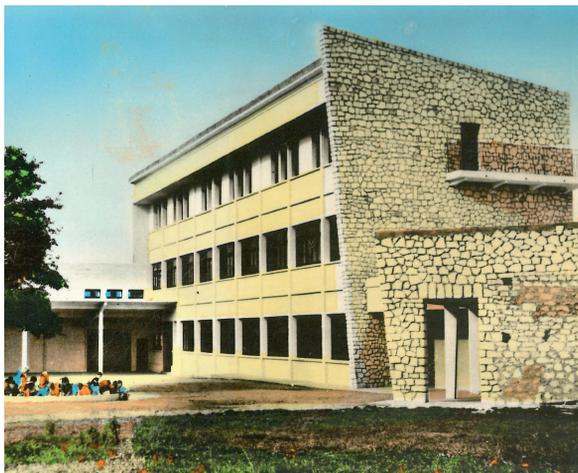
◀ Vue aérienne non datée des extensions de 1945-1947 et de la première réalisation de Jacques Josselin, l'aile Sainte-Marie.

▼ Chronologie des bâtiments du groupe scolaire Saint-Louis établie d'après les photos aérienne de l'IGN :

- A : ancien pensionnat, avant 1940, aile Jean Martin (administration)
- B : 1956, aile Sainte-Marie (collège)
- C : entre 1957 et 1964, aile Saint-Louis (école primaire)
- D : entre 1964 et 1974, aile Freinet (Lycée)
- E : entre 1964 et 1974 et F : entre 1974 et 1979, aile Pascal (Lycée)
- G : entre 1979 et 1980 (vestiaires)
- H : entre 2003 et 2010, aile Jean-Baptiste (collège).



► Carte postale non datée de l'aile Sainte-Marie de Jacques Josselin (1956). Sur la gauche, un préau relie le nouveau bâtiment à l'ancien pensionnat.



d'enseignement, de l'école maternelle au lycée, en formation générale ou technique. Pendant la décennie qui court de 1964 à 1974, l'établissement s'agrandit vers l'est où, dans la parcelle voisine, ont été réalisés deux bâtiments, l'un tout en longueur, actuelle aile « Freinet » (1968) et l'autre plus large et plus courte qui constitue la première partie de l'aile « Pascal » (1972)<sup>7</sup>. Y sont installés le laboratoire de physique-chimie et de nouvelles classes. En 1974, viennent s'ajouter un nouvel internat, un foyer, une cuisine, un réfectoire et deux terrains de sports. En 1980, l'école s'ouvre à la mixité, et de 1989 à 2019 sont réalisés les derniers bâtiments de l'école, à savoir celui des vestiaires au début des années 1990, et enfin, au début des années 2000, l'aile « Jean-Baptiste » dédiée au collège et située à l'arrière du site.

En 2009, les sœurs de Saint-Jean-de-Bassel se retirent et confient l'établissement aux frères des écoles chrétiennes. Saint-Louis devient alors La Salle Saint-Louis, dont le projet d'établissement se fonde sur les traditions de Jean-Martin de Moyë et Saint-Jean-Baptiste de la Salle.

### **La modernité hybride de Jacques Josselin**

Jacques Marcel Josselin est né en 1911 à Dangé-Saint-Romain, dans la Vienne. Il fait ses études à l'École des beaux-arts de Paris de 1928 à 1936 où il est l'élève de Paul Bigot. Après avoir obtenu son diplôme en 1936, il se prépare au concours des Architectes

► Extensions de Jacques Josselin des années 50 et 60 refermant la composition de la cour sur elle-même.

en chef des monuments historiques, mais il n'occupera jamais cette fonction. Après un début de carrière à Paris entre 1938 et 1942, il est ensuite actif à La Rochelle et dans tout le département de la Charente-Maritime. Ses premiers travaux se font en collaboration avec Pierre Grizet (1902-1989) pour la Ville de La Rochelle, et avec Maurice Morguet (1878-1959) à l'hôpital de la Ville. Il est agréé pour la Reconstruction dès le 2 juillet 1941 sous le n° 0571, mais prisonnier en Allemagne jusqu'à la fin de la guerre, son agrément ne devient effectif qu'à la Libération<sup>8</sup>. Dans le cadre de la Reconstruction, il réalise notamment un ensemble d'habitations collectives à La Rochelle, mais aussi des maisons particulières et des bâtiments agricoles, ainsi qu'un ensemble mairie-école-salle-des-fêtes à Clavé dans les Deux-Sèvres, et l'école de Saint-Just-Luzac en Charente-Maritime<sup>9</sup>.

Il est pendant de longues années l'architecte du diocèse de La Rochelle et Saintes dont le territoire coïncide avec celui du département de la Charente-Maritime. À ce titre, il conçoit plusieurs projets et réalisations majeures comme l'église de Port-Neuf à La Rochelle (1956-1963), l'église Notre-Dame de l'Assomption à la Brée-les-Bains (1957), l'église Saint-Paul du quartier de Mireuil à La Rochelle (1964-1965), la chapelle de La Cotinière sur l'île d'Oléron (1957-1959), et le centre de catéchisme de la ZUP (Zone d'urbanisme prioritaire) de Mireuil-Saint-Maurice à La Rochelle avec Louis Simon<sup>10</sup>. Cette fonction d'architecte diocésain lui vaut d'intervenir sur les écoles catholiques de Pont-l'Abbé-d'Arnoult.

Sa contribution majeure au groupe scolaire Saint-Louis s'inscrit dans un triple contexte : celui de la Reconstruction, celui de la politique de normalisation des constructions scolaires portée par le ministère de l'Éducation nationale, et celui du renouveau de l'architecture sacrée qui traverse l'Église catholique avant le Concile de Vatican II (1962-1965).



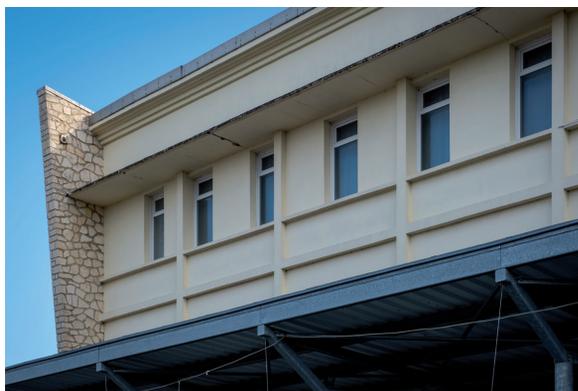
Pont-l'Abbé-d'Arnoult n'a pas subi les destructions de la Seconde Guerre mondiale et la construction du groupe scolaire ne relève pas de la procédure des dommages de guerre. Cependant, lorsque Jacques Josselin réalise les deux ailes qui encadrent la cour du groupe scolaire Saint-Louis, au tournant des années cinquante et soixante, la Reconstruction n'est pas achevée et l'architecte en est pleinement imprégné. La modernité de l'écriture de Josselin relève d'une posture hybride qu'adoptent de nombreux architectes chargés, non loin de là, du redressement de Royan, de La Tremblade ou du quartier de La Pallice à La Rochelle. Les ailes Sainte-Marie et Saint-Louis épousent la géométrie primaire d'un parallélépipède blanc conforme aux canons de la modernité puriste des années vingt. Mais la forme pure est scandée par l'ossature de béton armé, apparente en façades et ainsi clairement affirmée selon une logique de trame rationaliste. Le groupe scolaire Saint-Louis est une institution privée qui ne dépend pas directement

des directives architecturales de l'Éducation nationale, mais elle en partage l'esprit d'économie et de normalisation qui prévaut alors dans la construction de milliers d'établissements scolaires en France. Après le ministère de la Reconstruction, le ministère de l'Éducation nationale est alors le principal maître d'ouvrage à l'échelle du territoire ; l'impact de ses réalisations et de ses préconisations dépasse son seul domaine réservé. La trame qui régit l'organisation des plans et des façades des bâtiments que Josselin élève est de l'ordre du double de celle de 1,75 m que le ministère a imposé à toutes ses constructions, de la maternelle aux universités, à compter de 1951, mais elle relève des mêmes préoccupations et produit les mêmes effets architecturaux.

La rigueur du volume pur est recoupée par la toiture en appentis qui offre en façade principale comme sur le pignon une ligne nette, selon une formule très largement plébiscitée sur ces chantiers de reconstruction de la Charente-Maritime, en particulier dans le secteur de Royan, entre Meschers-sur-Gironde et Saint-Palais-sur-mer<sup>11</sup>. Le dynamisme de la composition que confère l'élan du toit, trouve un écho dans la découpe en biais des murs pignons qui s'élargissent du sol à l'acrotère. Ce profil incliné, inspiré de la jeune école brésilienne moderne, si influente à cette époque sur le littoral charentais, ajoute une nouvelle touche de modernité à la composition de l'édifice.

▼ Entre 1957 et 1964, Jacques Josselin ajoute l'aile Saint-Louis où se trouvent aujourd'hui l'école primaire et, en retour d'équerre, une chapelle.

▼ Détail de l'aile Sainte-Marie, de Jacques Josselin, rythmée par la trame constructive imposée par l'Éducation nationale.



▼ Sur le pignon en moellons de l'aile Sainte-Marie, une galerie aérienne conduit à l'escalier de secours hélicoïdal en béton.

En pignon de l'aile Sainte-Marie, Josselin s'inscrit encore dans la modernité créatrice de ces années cinquante en aménageant des accès extérieurs directs au premier et au troisième étage grâce à des galeries qui viennent se greffer sur un spectaculaire escalier hélicoïdal. Au premier plan, il ajoute encore un mur de pierre percé d'une large baie, qui cadre la composition et offre un premier plan en biais, contribuant ainsi à créer un jeu de volumes désaxés. Ce dispositif, en partie détruit aujourd'hui, rappelle les meilleures compositions complexes d'inspiration

brésilienne qui animent l'espace urbain de Royan à la même époque. À cette diversité de références modernes – puriste, rationaliste, brésilienne – l'architecte ajoute encore une touche plus traditionnelle en élevant les murs pignons en maçonnerie de moellons laissés apparents. Josselin, comme nombre de ses confrères à cette époque, tire un parti plastique du contraste des textures, celle de la pierre rugueuse et celle de l'enduit lisse qui couvre le béton. Ces effets résultent autant d'une posture issue de leur formation à l'École des beaux-arts entre les deux guerres, que de la nécessité, en cette période très contrainte de la Reconstruction, de composer avec tous les matériaux disponibles. L'architecte diocésain n'appartient pas à la génération pionnière et doctrinale de l'architecture moderne mais il intègre cependant après-guerre certains de leurs codes formels et techniques.





◀ L'autel de la chapelle et les vitraux de Van Guy.

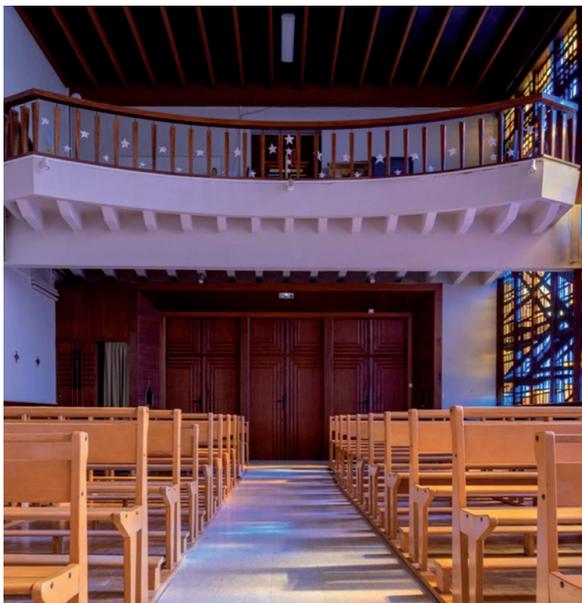
▼ Tribune au-dessus de l'entrée de la chapelle.

## La chapelle

La chapelle occupe le premier étage en retour d'équerre de l'aile Saint-Louis. Sa présence est signifiée à l'extérieur par une croix agrafée sur le mur pignon sud, en pierre, et par les baies étroites composées de vitraux qui animent tout le premier étage du bâtiment sur la façade sud-est visible depuis l'avenue. Elle est accessible de l'intérieur par un escalier dont les marches au sol noir carroyés de traits jaune et son garde-corps en ferronnerie évoquent encore une autre modernité, celle d'un Art déco tardif, sinon anachronique.

Le lieu de culte épouse la forme d'un simple parallélogramme. Le mur nord, aveugle et uniformément enduit de blanc, contraste avec les vitraux aux motifs abstraits de Van Guy, rythmés en façade sud par de fins poteaux de béton. Derrière l'autel, le mur est en pierre de taille calepinée avec soin ; la largeur des pierres et la hauteur des lits sont irrégulières. Dans l'axe de la chapelle,

ce chevet très minéral apporte une touche rassurante de stabilité. La nef unique est couverte d'un plancher de bois. La simplicité du plan et des élévations, l'abstraction des motifs des vitraux de Van Guy s'inscrivent dans ce courant de renouveau de l'architecture sacrée qui voit l'église catholique renouer avec la modernité architecturale dont elle s'était relativement tenue écartée au cours des années 20 et 30, comme en témoigne la production des « Chantiers du Cardinal » juste avant l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale. Dans une harmonie à dominante bleue et jaune, le blason des armes de France, seul élément figuratif de la composition, renvoie à l'évocation de Saint-Louis.





◀ Portes en bois  
aux réminiscences  
Art déco de  
la chapelle.

▶ En façade sud  
de la chapelle,  
Van Guy développe  
une vaste composition  
de vitraux aux motifs  
abstraites.

Malgré sa modestie, ou peut-être précisément en raison de celle-ci, la chapelle du groupe scolaire Saint-Louis est un exemple de qualité de ces recherches pour l'invention de nouveaux lieux de culte plus proches des croyants. L'ambiance chaude et joyeuse de la lumière jaune et bleue des vitraux qui inonde cet espace de recueillement et de prière, mais aussi le recours important au bois pour le confessionnal situé sous la tribune, près de l'entrée, contribuent au confort et au sentiment de bien-être que l'on ressent dans cette chapelle.

En face de l'école René-Caillié de Marcel Lods à l'écriture radicale, l'œuvre de Jacques Josselin témoigne d'une autre modernité, hybride, issue du croisement de principes issus de l'esprit Beaux-Arts, du rationalisme constructif et d'une certaine forme de quête de joie de vivre, propre à ces années d'après-guerre.

---

#### AUTRES NOMS

Institution Saint-Louis ; depuis 2009 : La salle Pont-l'Abbé-d'Arnoult Saint-Louis.

#### PROTAGONISTES

Jacques Josselin (1911-2005) architecte des extensions réalisées entre 1945 et 1964, dont la chapelle. Vitraux : Yvan Guyet dit Van Guy (1929-2017).

#### PROGRAMME

École privée catholique comprenant en 2023 une école primaire, un collège, un lycée, un terrain de sports et un pensionnat.

---

1 - L'étude architecturale de cet établissement souffre de l'inaccessibilité des archives du Diocèse fermées au public depuis plusieurs années et pendant toute la préparation de cet ouvrage.

2 - Il s'agit de l'actuelle école primaire Saint-Louis située rue du Bouhet. À la fin des années quarante et au début des années cinquante, Jacques Josselin procède à des agrandissements sur l'école Saint-Pierre. A. D. de Charente-Maritime : 1 220 W 228.

3 - Les informations concernant la vie de l'institution proviennent d'une brochure publiée par Les amis de Pont-l'Abbé-d'Arnoult, L'institution La Salle-Saint-Louis : *Pont-l'Abbé-d'Arnoult : plus d'un siècle d'histoire, 2014, 125<sup>e</sup> anniversaire.*

4 - Selon la nomenclature actuelle des bâtiments de l'établissement qui figure sur le plan affiché à l'entrée du groupe scolaire.

5 - Cette composition très symétrique est visible sur une photo aérienne prise par l'I.G.N. (Institut géographique

national) le 12/05/1950, et toujours en 1954 sur le plan cadastral reconstitué.

6 - Nous ignorons la date exacte de l'achèvement des travaux de l'aile Saint-Louis, mais son existence est attestée sur une photographie aérienne de l'I.G.N. prise le 16 mai 1964.

7 - La présence du second bâtiment de cette aile est attestée cinq ans plus tard en juin 1979 sur les photos aériennes de l'I.G.N.

8 - Dossier d'agrément M.R.U. AN 19771065/134.

9 - Voir Terra : photothèque du ministère de la Transition écologique et solidaire : reportages photos faits par le M.R.U. (accessible en ligne).

10 - BLOMME (Yves), « Un siècle de chantiers d'églises en Charente-Maritime », dans *In Situ* [En ligne], 11 | 2009, mis en ligne le 18 avril 2012, consulté le 12 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/5063> ; DOI : 10.4000/insitu.5063.

11 - RAGOT (Gilles), *Maisons des bords de mer, op.cit.*



## FOYER RURAL

### 1952-1967

#### Un projet long à se dessiner

Le foyer rural, parfois appelé aussi salle des fêtes, est l'un des projets majeurs de Bernard Chambenoît. Dès le début de son premier mandat, lors de la séance fondatrice du conseil municipal du 27 septembre 1945, ce projet est déjà évoqué comme celui de la future école René-Caillié. Il faut cependant attendre sept ans pour que les études soient effectivement lancées lors du deuxième mandat de Chambenoît, le 12 février 1953.

La jauge de la salle est de 400 à 500 personnes et la première solution envisagée est de confier l'avant-projet aux services du Génie rural<sup>1</sup>. La commune fournit le terrain sous réserve de la création d'une coopérative affectée à sa gestion<sup>2</sup>. La recherche du site, infructueuse pendant plus de trois ans, il faut attendre le conseil municipal du 20 septembre 1955 pour qu'une solution soit trouvée. Un vaste terrain situé au centre du bourg, appartenant à Madame Lamare est acquis par la municipalité dans le but d'y construire non seulement le foyer mais aussi un petit programme d'habitat social, baptisé « Le Bourg », qui doit répondre au déficit en logements que connaît le village comme toute la France à cette époque.

L'opération du foyer rural peine cependant toujours à sortir puisqu'il faut plus de trois ans pour que l'avant-projet, attribué finalement à un architecte privé, André Morisseau, soit présenté et approuvé lors du conseil municipal du 24 janvier 1959. Hélas, aucun plan antérieur au projet définitif de septembre 1963 n'a été conservé, que ce soit dans les archives privées de l'architecte ou dans celles de la commune. Ainsi, près de six ans s'écoulaient entre la décision prise par le conseil municipal de lancer cette opération et la remise du projet définitif pour lequel la municipalité vote le principe d'un emprunt de 35 millions de francs, à réaliser auprès d'un établissement financier ou à contracter auprès de particuliers. Le temps passant, le foyer rural qui avait été l'un des

► A. Morisseau.  
La façade courbe  
du foyer rural  
(1952-1967)

premiers équipements souhaités par la commune est devenu son dernier gros investissement. En juin 1959, la municipalité considère en effet que « la réalisation de ses gros travaux touche à sa fin »<sup>3</sup>. L'emprunt de 40 millions d'anciens francs souscrit auprès des particuliers ne rapportant que 50 000 nouveaux francs<sup>4</sup>, la décision est prise au début de l'année suivante, de faire appel à la Caisse des dépôts et consignations pour abonder les 400 000 nouveaux francs qui restent nécessaires au financement du projet dont le coût a entre-temps augmenté. Les plans et les devis définitifs réalisés par André Morisseau sont adoptés lors du conseil municipal du 27 mai 1960.



Le devis s'élève désormais à 497 880 nouveaux francs dont 21 000 nouveaux francs d'honoraires d'architecte. Une seule modification est demandée : qu'un accès direct depuis l'extérieur soit aménagé pour les loges<sup>5</sup>. Les plans modifiés en conséquence sont à nouveau soumis à l'approbation du conseil municipal du 25 novembre 1960 et sont approuvés, mais sous réserve d'une modification de la piste de danse jugée trop petite. Le budget global estimé atteint désormais 756 471,52 nouveaux francs, y compris des travaux dont une partie doit être réalisée en régie interne afin d'en réduire le coût<sup>6</sup>.

La piste de danse est agrandie et les modifications sont soumises au conseil municipal du 04 avril 1962, mais l'étude achoppe cependant définitivement sur la question du coût jugé trop élevé. En conséquence, la municipalité décide de rencontrer André Morisseau pour envisager une refonte globale du projet permettant de revenir à une enveloppe de 500 000 nouveaux francs<sup>7</sup>. Le projet engagé depuis plus de neuf années est dans l'impasse.

### **L'abandon du projet de Morisseau**

André Morisseau propose un nouveau projet nettement réduit qui permet de débloquer la situation et d'engager vraiment la réalisation du foyer rural. Le permis de construire est délivré dès le 17 avril 1962 et le conseil municipal donne son accord le 17 juillet suivant pour que les adjudications soient lancées.

Mais, à l'issue de la procédure d'appel d'offres, l'objectif escompté d'une réduction de 20 % n'est pas atteint : le montant total s'élève à 775 280 nouveaux francs. Le conseil municipal renonce au projet de Morisseau et revient à sa première idée de confier ce projet de foyer à une structure spécialisée dans les interventions en zone rurale. Une nouvelle étude est confiée à monsieur Piétri, directeur de la Société d'intérêt collectif agricole d'habitat rural (S.I.C.A.H.R.)<sup>8</sup> évoqué par Morisseau comme

► A. Morisseau.  
Élévation de la façade  
nord du foyer rural,  
02/10/1963.

AD17 89J187.

travaillant pour « l'habitat rural »<sup>9</sup>. Piétri soumet une première proposition au conseil du 14 juin 1963, mais elle ne satisfait pas complètement les élus et il lui est demandé des modifications nécessitant d'autres aller-retour avec la municipalité. Hélas, le projet Piétri ne nous est pas connu, aucune trace n'en ayant été conservée dans les archives municipales.

### **L'ultime projet de Morisseau – 1963**

Attaché à ce projet, André Morisseau ne renonce pas et prend l'initiative de recontacter le maire pour lui présenter spontanément un nouveau projet susceptible d'entrer dans l'enveloppe de 500 000 nouveaux francs fixée par la Ville. Placé dans la situation embarrassante d'avoir à choisir entre deux architectes sans renier ses engagements, et sachant que Piétri est prêt à collaborer avec Morisseau, le conseil municipal décide finalement de demander à Morisseau de reprendre l'étude et de trouver un accord de collaboration avec Piétri. Le conseil précise toutefois en août 1963 qu'il souhaite n'avoir à traiter et à régler qu'un seul architecte, à savoir Morisseau, même si les nouvelles propositions de ce dernier doivent au préalable être validées par Piétri<sup>10</sup>. Morisseau accepte cette association de circonstance qui ressemble en fait davantage à une tutelle plus symbolique que réelle pour



ménager Piétri<sup>11</sup>. L'analyse des archives permet d'ailleurs d'avancer l'hypothèse que le projet réalisé est pleinement celui d'André Morisseau.

De nouvelles adjudications sont lancées en fin d'année 1963 et Morisseau touche enfin ses premiers honoraires à la suite de la décision du conseil municipal du 31 octobre 1964, soit plus de cinq ans après le début de l'étude, la présentation de plusieurs versions, l'obtention d'un premier permis de construire, et la supervision d'un appel d'offres jugé infructueux. Pendant ces cinq années, non seulement l'architecte n'a perçu aucun honoraire, mais il a travaillé sans aucun contrat<sup>12</sup>. Celui-ci est enfin signé entre la mairie et André Morisseau le 4 novembre 1964<sup>13</sup>. La convention précise le rôle joué par deux ingénieurs conseils adjoints à Morisseau : Henri Fouillade (1905-1989)<sup>14</sup> est chargé de l'étude technique des parties en béton-armé, et André Marjolle de celle du chauffage central.

L'adjudication définitive est enfin validée le 6 mars 1964 pour un montant de 490 893,44 nouveaux francs. En janvier 1966, le chantier est sur le point de s'achever<sup>15</sup> et le procès-verbal définitif de fin de travaux est signé le 24/03/1967. Dès 1971 des malfaçons apparaissent : infiltrations dans la terrasse de la salle de bal ; dégradation du plafond de la salle de danse ; installation électrique inadaptée qui chauffe et disjoncte régulièrement. Ces dysfonctionnements entraînent de nombreuses fermetures du foyer rural et contraignent la municipalité à se retourner contre son architecte et ses entreprises dans le cadre de la garantie décennale<sup>16</sup>. Malgré ces problèmes passagers, le foyer rural s'impose dès son ouverture comme un équipement majeur de la vie

▼ Au premier plan le foyer rural et sur la droite la cité Baticoop « Le Bourg » d'André Morisseau. En face, la modernité de la station-service Esso de la famille Mithonneau s'accorde à celle de la salle de spectacle.



culturelle de la commune et de ses environs et représente une œuvre majeure de l'architecture moderne dans cette petite commune rurale.

### **Un édifice exemplaire d'une politique de maillage culturel en zone rurale**

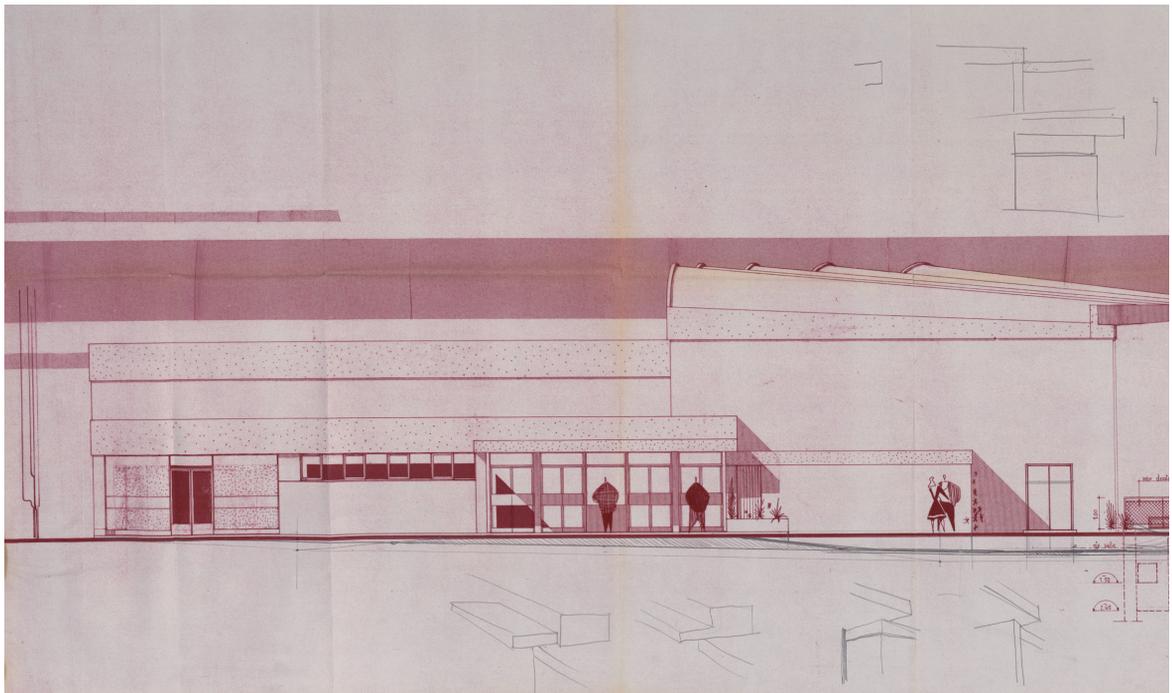
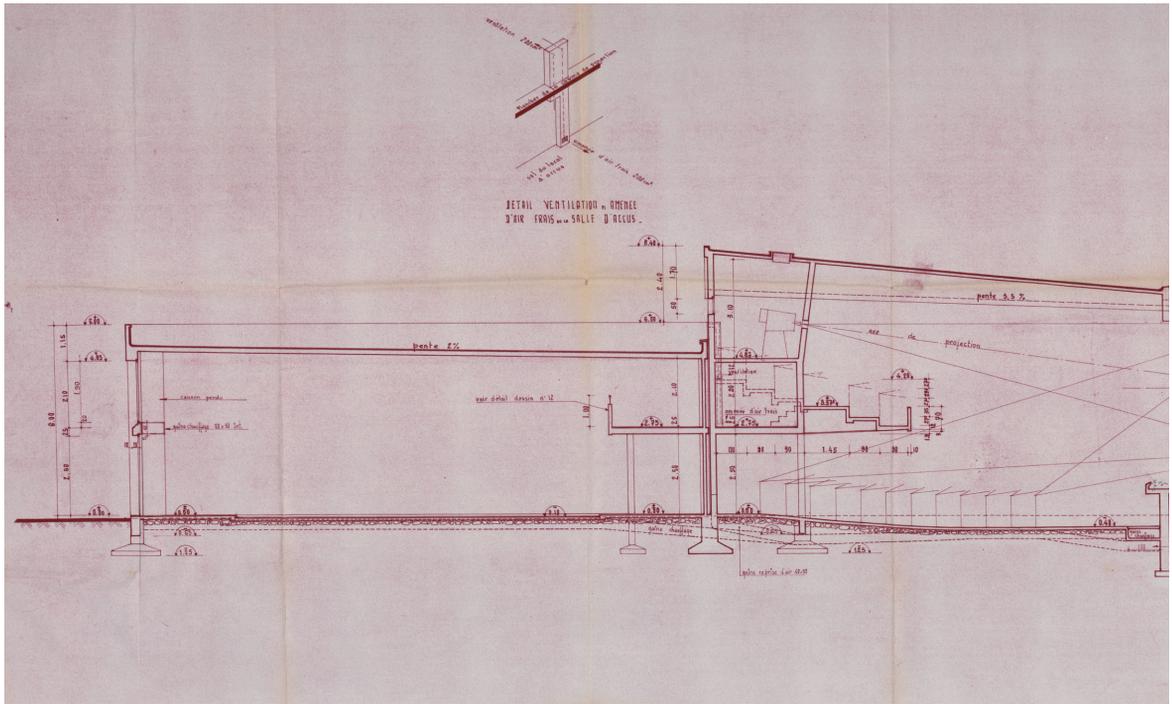
En 2023, la salle porte le nom évocateur de « L'éventail ». Depuis l'avant-projet, le plan adopté par Morisseau épouse effectivement la forme générale d'un éventail déployé. La courbe constitue la façade principale sur l'avenue mais la façade d'entrée se trouve sur le côté nord afin de donner plus d'ampleur à la séquence d'accès à l'édifice. Celui-ci est déployé sur la plus grande longueur du terrain jusqu'à l'avenue où la courbe lui donne une certaine élégance. Cette implantation ménage en outre devant les portes principales un espace tampon paysager où est mis en scène l'accès en voiture sans ralentir le trafic sur l'avenue principale. Un passage est tracé à cet effet entre la rue de Verdun et la route de Soulignonne ; cette voie de desserte conduit également à un parking de quatorze places face à l'entrée de la salle des fêtes. Cette voie existe toujours mais le parking n'a

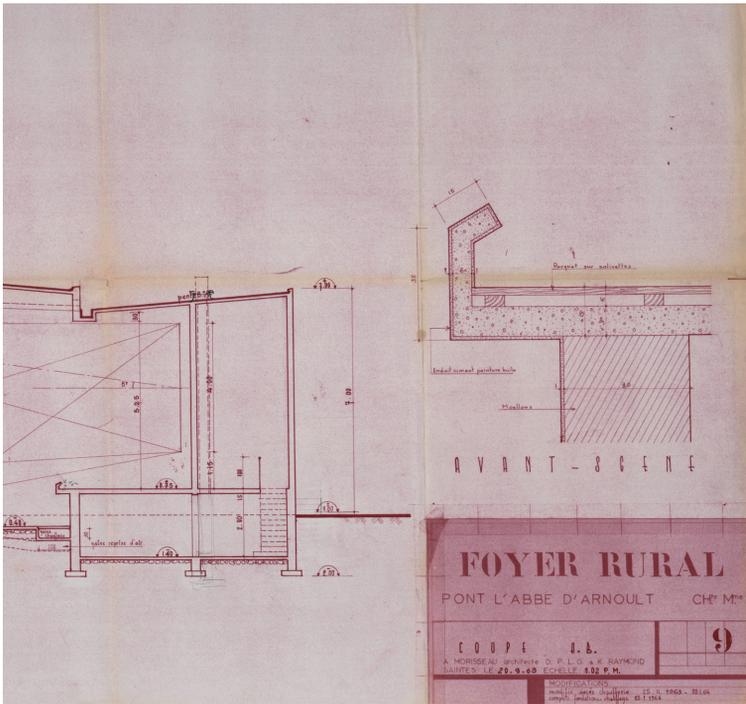
▼ Façade ouest, d'entrée, du foyer rural.



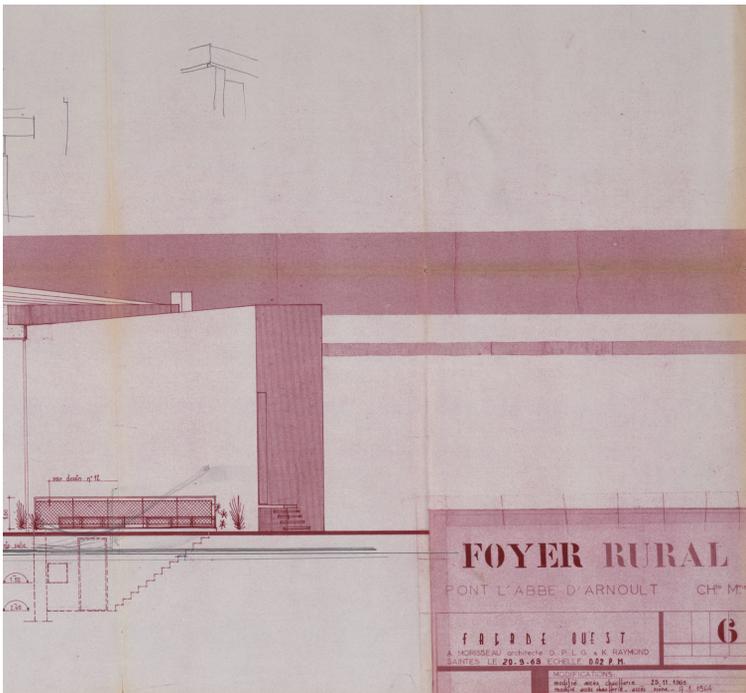
jamais été réalisé.

L'éventail du foyer rural est divisé au rez-de-chaussée en deux parties. Cette bipartition structure également l'étage et le traitement de la couverture, offrant ainsi, en vue aérienne, un parti d'une grande lisibilité. L'éventail s'évase du sud vers le nord. À sa pointe, Morisseau installe la scène puis les gradins pour trois cents places disposées en arcs de cercle rayonnants. La salle est plate sauf sur ses six derniers rangs étagés en pente douce. À l'arrière,





◀ A. Morisseau.  
 Coupe longitudinale  
 du foyer rural,  
 02/10/1963.  
 À gauche, la salle  
 de danse, à droite,  
 la salle de spectacle.  
 AD17 89J187.



◀ A. Morisseau.  
 Élévation de la  
 façade ouest,  
 02/10/1963.  
 AD17 89J187.

l'architecte place un vaste espace polyvalent, baptisé salle de réunion sur les plans, mais qui peut aussi servir de grand foyer lors des spectacles ou à l'occasion de dancing. À cet effet, une piste de danse parquetée est aménagée en son centre et une petite scène destinée à un orchestre occupe l'angle nord-est.

Tous les services sont concentrés sur le flanc ouest de l'édifice dans une bande technique où trouvent place de part et d'autre du hall d'entrée : un petit foyer, des réserves, un vestiaire et des toilettes. L'accès à la salle de spectacle se fait uniquement depuis le hall d'entrée : il n'existe pas de passage direct d'une salle à l'autre que ce soit au rez-de-chaussée ou à l'étage. Aux pieds de la scène, une sortie de secours permet d'accélérer l'évacuation des spectateurs à la fin du spectacle ou en cas d'urgence.

À l'étage, un balcon-galerie ajoute 165 places supplémentaires qui surplombent le vide de la salle de spectacle et la scène. Au centre des gradins contre la paroi séparative avec la salle de réunion, figure une petite salle technique baptisée « salle à accus » au-dessus de laquelle Morisseau place la cabine de projection utile lorsque le foyer devient cinéma. Le premier film projeté, le 12 février 1966, fut *L'Homme de Rio*, comédie de Philippe de Broca, avec Jean-Paul Belmondo et Françoise Dorléac, sortie dans les salles deux ans plus tôt le 1<sup>er</sup> février 1964. Hasard de la programmation, ce film se déroule en partie à Rio et sur le chantier de Brasilia, où, selon son expression, Oscar Niemeyer<sup>17</sup> « tropicalise l'architecture moderne » et invente une nouvelle modernité dont la fantaisie et l'exotisme inspirent alors André Morisseau et les architectes reconSTRUCTEURS de Royan.

Au-dessus de la grande salle de réunion, Morisseau ménage un grand vide où s'inscrit une galerie semi-circulaire baptisée « galerie dancing » qui offre un point de vue privilégié pour observer les danseurs en contrebas. Le dancing est couvert d'un simple toit-terrasse mais la salle de spectacle dispose d'une couverture

► A. Morisseau.  
Plan de masse du  
foyer rural, 24/09/1963.  
Le parking n'a jamais  
été réalisé.

AD17 89J188.

► A. Morisseau.  
Plan du rez-de-  
chaussée du foyer  
rural, 02/10/1963.

AD17 89J187.



plus originale composée de 10 voûtes rayonnantes de béton armé, en plein cintre, dont la sous-face est laissée apparente offrant ainsi aux spectateurs le plaisir de l'ondulation de cette forme au-dessus de leur tête. Cette couverture dont la mise au point technique revient à l'ingénieur bordelais Henri Fouillade ne représente pas une prouesse technique mais elle est suffisamment audacieuse et rare pour constituer l'un des points forts de cet édifice et contribuer à sa modernité.

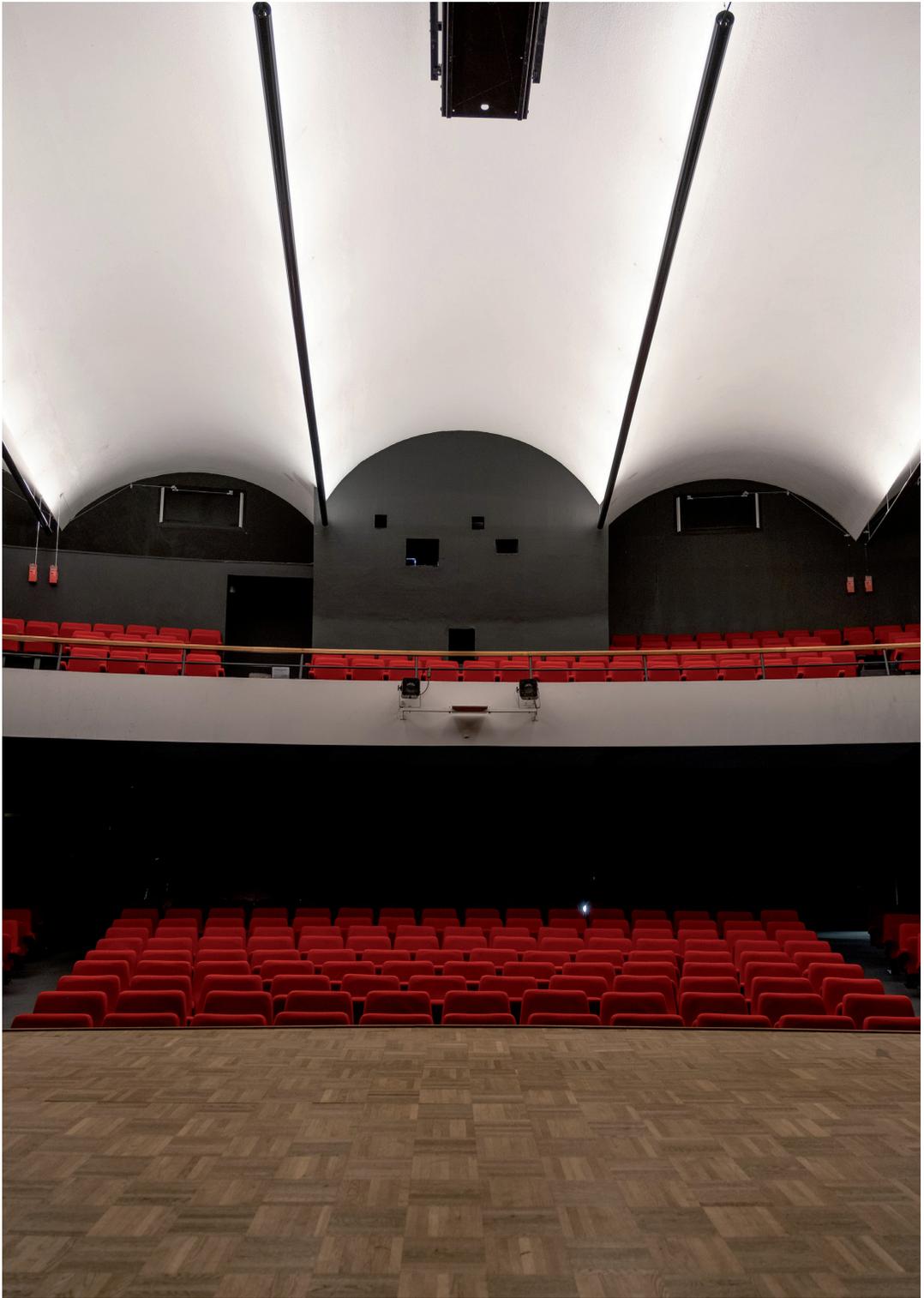
La couverture du foyer rural rappelle que quelques années plus tôt, André Morisseau fut l'un des architectes, avec Louis Simon, du marché couvert de Royan (1946-1956), dont la voûte à voile mince plié avait été mise au point par des ingénieurs de premier plan : Bernard Laffaille (1900-1955) et René Sarger (1917-1988). La salle de Pont-l'Abbé-d'Arnoult n'a pas l'audace de ce marché couvert mais elle procède du même esprit où la technique est au service de la création et des formes architecturales, ce que l'historien Nicolas Nogue appelle « le rationalisme lyrique »<sup>18</sup>.

Au-delà de ses qualités architecturales intrinsèques, le foyer rural est aussi un témoignage exceptionnel de la volonté de l'État et des collectivités locales de doter le territoire d'un maillage dense de foyers de salles des fêtes permettant de

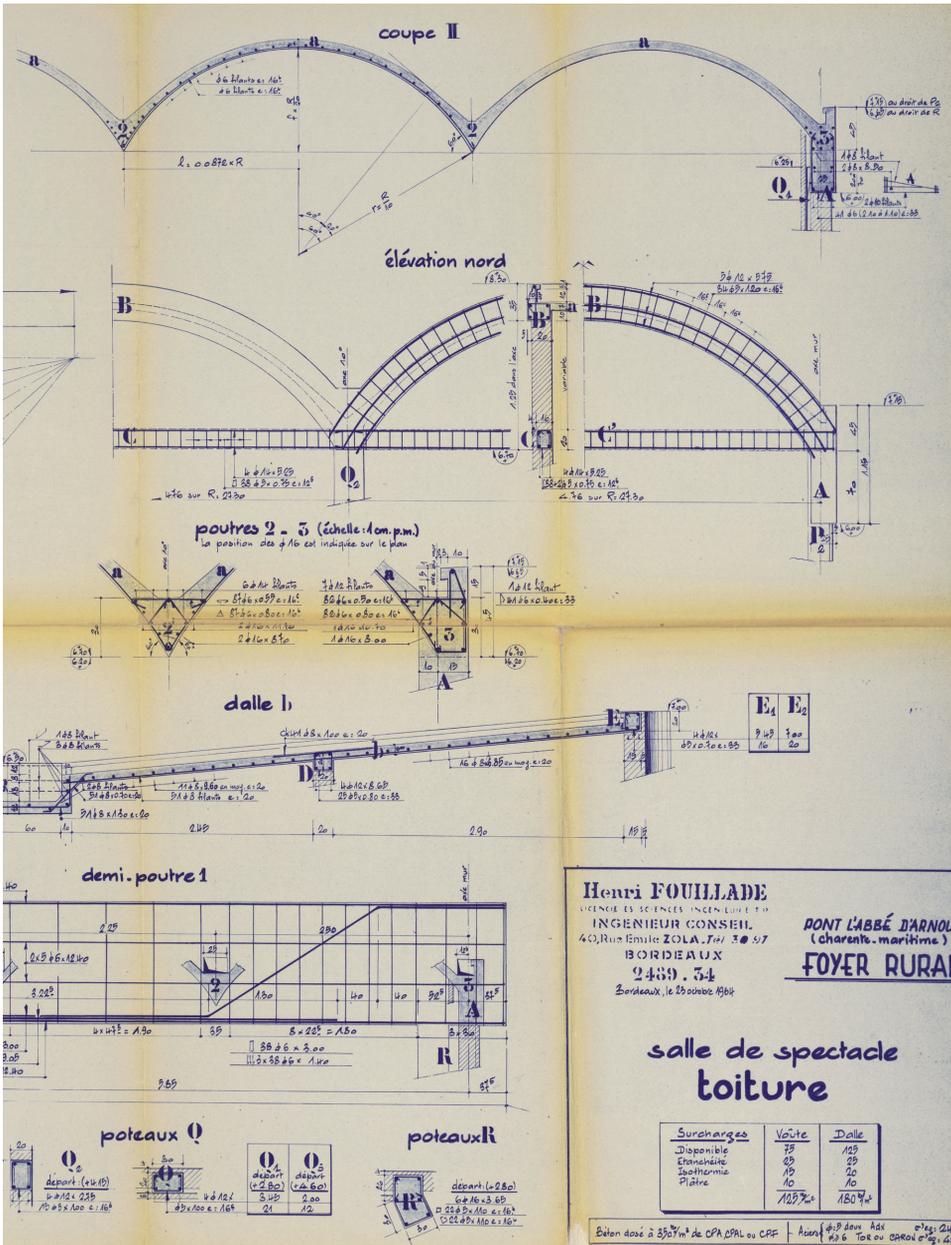


◀ La grande salle de réunion et de dancing du foyer rural, équipée d'une piste de danse parquetée, d'une petite scène, et ceinte partiellement d'une galerie à l'étage.

▶ Vue, en 2023, de la salle de spectacle du foyer rural où les courbes de la couverture sont laissées apparentes.







◀ H. Fouillade ingénieur conseil.  
Plan béton de la couverture,  
23/10/1964.  
AD17 89J188.

créer ou de renforcer le lien social ou d'accueillir des activités culturelles dans les zones rurales. Les exemples sont nombreux en Poitou-Charentes. Ainsi Gauthier et Guillaume de Chalais à Baignes-Sainte-Radegonde en Charente (1957), Raoul Drumez à Asnières-la-Giraud en Charente-Maritime (1959), en signent d'autres exemples, remarquables malgré leur modestie. À Sauzé-Vaussais, Pierre Gallot signe également une salle aux proportions monumentales embellie par une mise en perspective depuis la place des halles (1950-1958)<sup>19</sup>. Au sein de cette production, la taille de l'équipement construit à Pont-l'Abbé-d'Arnoult, et la qualité de son architecture, en font une œuvre majeure.

---

#### **AUTRES APPELLATIONS**

Salle des fêtes ; actuellement « Complexe de l'Éventail ».

#### **PROTAGONISTES**

André Morisseau et Kleber Raymond, architectes ; Henri Fouillade, ingénieur ETP à Bordeaux ; André Marjollet, ingénieur conseil en chauffage ; Pierre Bonnin, paysagiste à Royan.

#### **PROGRAMME**

Salle des fêtes comprenant : un niveau foyer, salle de spectacles, salle de réunion ; à l'étage, galerie de cinéma et galerie de la salle de réunion ; Jauge de la salle : 465 personnes.

#### **DATATION**

P.C. du 17/04/1962 abandonné par la suite ; P.C. validé le 16/01/1964 ; adjudication validée le 06/03/1964 ; début des travaux courant 1964 ; P.V. de réception définitive de travaux le 24/03/1967.

#### **COÛT**

Devis du 21/11/1960 : 756 471,52 N.F. honoraires compris ; devis du 19/04/1963 : 775 230 nouveaux francs.

#### **ENTREPRISES**

Gros œuvre : Entreprise générale Roginski de Saintes ; Menuiserie métallique : Atelier des constructions métalliques Julien Ridoret à Aytré.

---

▼ L'entrée du foyer rural en façade ouest.

▼ Les noues de la couverture en béton.



1 - Le Génie rural est un organisme public national rattaché au ministère de l'Agriculture dont les origines remontent au XIX<sup>e</sup> siècle. Créé en 1918, il a pour attribution l'aide à l'aménagement des communes rurales : aménagement des eaux, assainissement des terres agricoles, électrification des campagnes, alimentation en eau potable des communes, voirie rurale, aide à la construction de bâtiments, aide à la restauration de l'habitat rural.

2 - P.V. du conseil municipal du 02/02/1957.

3 - P.V. du conseil municipal du 30/01/1959.

4 - Le « nouveau franc » ou « franc lourd » entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1960. Un nouveau franc vaut 100 anciens francs.

5 - P.V. du conseil municipal du 01/03/1960 et du 27/05/1960.

6 - P.V. du conseil municipal du 25/11/1960.

7 - P.V. du conseil municipal du 04/04/1962.

8 - Ce type de société vise prioritairement à protéger les intérêts des agriculteurs et intervient dans des projets d'équipement, d'aménagement ou d'habitat en zone rurale. Lettre de la mairie à Morisseau le 08/08/1963. A.M. de Pont-l'Abbé-d'Arnoult.

9 - Lettre de Morisseau à la mairie du 26/07/1963. A.M. de Pont-l'Abbé-d'Arnoult.

10 - P.V. du conseil municipal du 02/08/1963. A.M. de Pont-l'Abbé-d'Arnoult.

11 - Morisseau fait valoir son antériorité sur le projet de Piétri et le fait que le sien est plus avancé que celui de son confrère.

12 - P.V. du conseil municipal du 31/10/1964. A.M. de Pont-l'Abbé-d'Arnoult.

13 - A.D. Charente-Maritime, fonds André Morisseau : 89J 187. Cette convention sera annulée et remplacée par un nouveau contrat signé le 17/03/1965. La convention ne mentionne pas le rôle de M. Piétri. AD17 : fonds Morisseau : 89J 187.

14 - Henri Fouillade est diplômé de l'École centrale des arts et manufactures. Il réalise l'essentiel de sa carrière au sein du groupe Dumez dont il est ingénieur puis directeur technique de 1946 à 1967, avant d'en devenir le PDG de 1980 à 1985. Il a notamment contribué à la construction de barrages, celui du Mellegue en Tunisie (1947-1950), de Dokan en Irak (1954-1958), d'Hendrik-Verwoed en Afrique du Sud (1966-1970), de Saguling en Indonésie (1981-1985).

15 - P.V. du conseil municipal du 16/01/1966. A.M. de Pont-l'Abbé-d'Arnoult

16 - P.V. du conseil municipal du 05/09/1971. A.M. de Pont-l'Abbé-d'Arnoult

17 - Oscar Niemeyer (1907-2012) est un architecte et un designer brésilien.

18 - Collectif sous la direction de RAGOT (Gilles) [Dir.], JEAN-MONOD (Thierry), NOGUE (Nicolas), *L'invention d'une ville. Royan années 50*, Éditions du patrimoine, Paris, 2003.

19 - Cet édifice a été classé Monument historique le 14/06/2002. Voir RAGOT (Gilles), *200 sites d'architecture contemporaine en Nouvelle-Aquitaine 1945-2000*, La Geste Éditions, Maison de l'architecture de Poitiers en Nouvelle-Aquitaine, La Crèche, 2022.

## CITÉ DE LOGEMENTS « LE BOURG » 1955-1960

### Répondre à la crise du logement

En France, les années cinquante et soixante sont marquées par une grave crise du logement. Le ministre de la Reconstruction, Eugène Claudius-Petit (1907-1989), dénonce en 1953, à l'Assemblée nationale, la situation indigne dans laquelle se trouvent quelque treize millions de personnes hébergées dans des logements vétustes, insalubres, dans des taudis, ou sans abri. Cette situation dramatique à laquelle l'État répond en lançant la politique dite des grands ensembles (1953-1973) touche principalement les grands centres urbains et leur périphérie, mais elle n'épargne pas le monde rural. À son échelle, Pont-l'Abbé-d'Arnoult connaît des difficultés de logement pour les foyers les plus modestes. C'est la raison pour laquelle la municipalité réalise l'achat d'un vaste terrain situé au centre de la ville, où elle projette la construction de la salle des fêtes et d'un groupe de maisons d'habitation.

L'achat du terrain est confirmé le 10 octobre 1955 dans le cadre d'une procédure d'utilité publique. En mars 1956, le conseil municipal décide de faire une demande auprès du Service de l'aide départementale à l'habitat en vue d'établir un plan de lotissements dans le cadre de la procédure des Logements économiques et familiaux (LOGECO) mise en place par l'État au niveau national<sup>1</sup>.

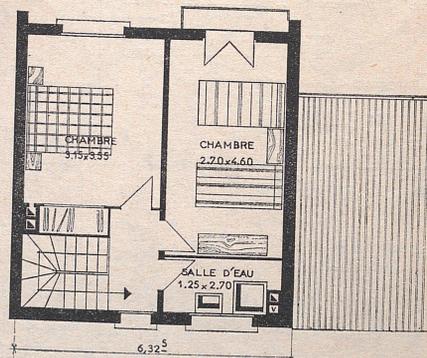
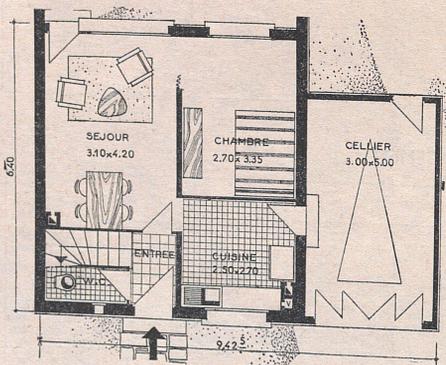
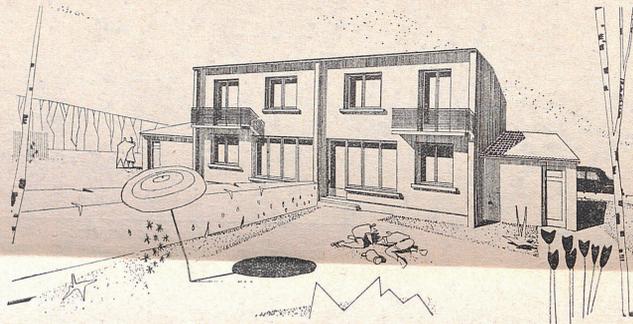
### Les maisons de type LOGECO

Au début des années cinquante, l'État encourage une politique des modèles afin de répondre à cette crise du logement qui sévit en France de manière endémique depuis la révolution industrielle. Il organise en 1953 un concours pour la définition de modèles types de logements collectifs, mais aussi de logements individuels. Issus de cet appel à idées, les logements LOGECO pour Logements économiques et familiaux sont diffusés sous

► A. Morisseau.  
Planche du projet  
type homologué de  
Logement économique  
et familial Atlantique  
utilisé pour la réalisation  
de la cité Baticoop  
« Le Bourg » à  
Pont-l'Abbé-d'Arnoult.

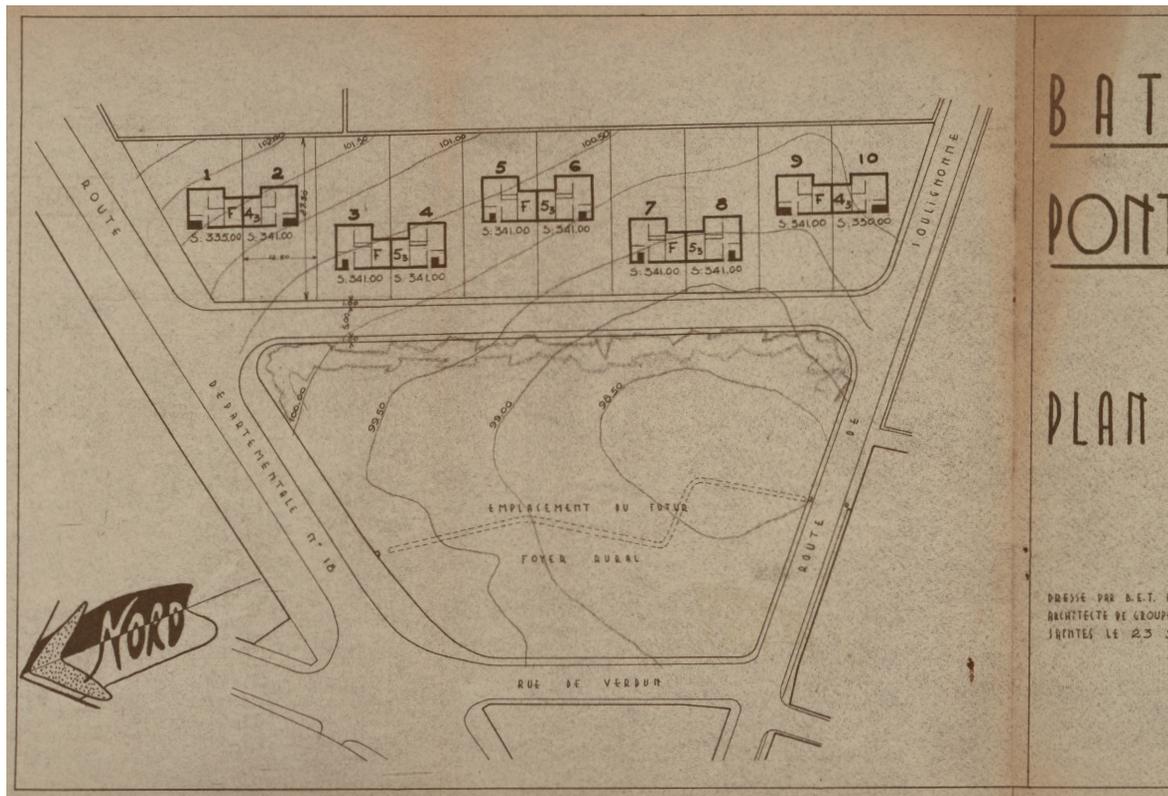
# PROJET TYPE HOMOLOGUÉ DE LOGEMENT ÉCONOMIQUE ET FAMILIAL

TYPÉ	RÉGION	N° DU DÉPARTEMENT	N° D'ENREGISTREMENT
F 4	ATLANTIQUE	17	72
NOM ET ADRESSE DU BÉNÉFICIAIRE DE L'HOMOLOGATION			
A. MORISSEAU, architecte, 97 bis, rue du Général-Sarraill, SAINTES (Charente-Maritime)			

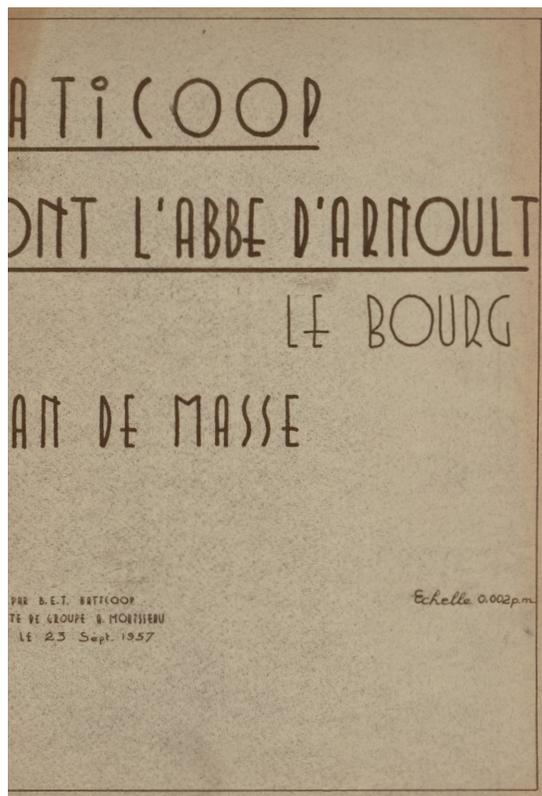


PERSPECTIVE ET PLANS

formes de fiches, parfois regroupées en catalogues, dès le mois de juin 1953. Les plans types conçus par des architectes peuvent être le support d'opérations. Ces modèles ouvrent à des aides financières conséquentes et rencontrent un grand succès auprès des particuliers, mais aussi pour des lotissements concertés comme à Pont-l'Abbé-d'Arnoult. « Les modèles ne présentaient pas de caractère expérimental particulier, mais devaient obéir aux exigences de qualité, de confort et de prix du ministère à travers un système de normes ». Ces LOGECO ne se distinguent pas de la production courante de l'époque



▼ A. Morisseau.  
Plan de masse  
de la cité Baticoop  
« Le Bourg »,  
23/09/1957.  
AD17 89J193.



dont ils sont, au contraire, l'expression typifiée. En plans, ces maisons sont nommées, selon leur type, par un nom qui précise leur taille – F2, F3, F4, etc., la région, le numéro du département, suivi d'un numéro d'enregistrement.

André Morisseau a participé à ce concours et à l'élaboration de modèles types dont plusieurs ont été homologués. La municipalité de Pont-l'Abbé-d'Arnoult et Morisseau retiennent une variante du modèle Atlantique 17-72. Le 7 juin 1957, le maire présente à son conseil municipal une brochure présentant les actions de la coopérative Baticoop et obtient de ses élus que la construction d'une dizaine de logements sur le terrain Lamare, lui soit déléguée.

### Baticoop

L'association Baticoop a été fondée le 1<sup>er</sup> mai 1952 par d'anciens membres de l'équipe de l'Union nationale des Castors qui constatent que le financement par « apport/travail » ne peut être un mode normal de production. Ils réalisent, après retour d'expériences, que l'autoconstruction, au cœur du dispositif de financement des cités de Castors, ne peut être aussi importante que prévue et que « les financements publics et la rationalisation des méthodes de construction ont sensiblement réduit les coûts à la charge de l'accédant ». D'autres solutions, moins contraignantes que la participation au chantier des futurs habitants sur leur temps de repos, peuvent être trouvées.

Baticoop ne se situe pas dans le cadre des H.L.M mais son but est de favoriser « l'éclosion de coopératives de construction limitées à un programme en accession à la propriété ». Ces coopératives peuvent notamment bénéficier des financements accordés aux LOCECO et de la prime « million ». De 1950 à 1960, période correspondant à la réalisation de la petite opération de Pont-l'Abbé-d'Arnoult, Baticoop et ses 23 sociétés déléguées





construisent de 5 à 10 000 logements par an, soit 20 % de la production des LOGECO.

À cet effet, le conseil décide de revendre à Baticoop, à prix coûtant, une partie du terrain Lamare. Celle-ci, d'une valeur de 1 111 500 Fr. est cédée à la coopérative à titre d'octroi de la prime de logement, la municipalité s'engageant à verser à la société pendant vingt ans, un montant total de 1 500 000 Fr., de construire la rue de desserte du lotissement et de procéder à l'adduction d'eau des dix logements prévus. En contrepartie, Baticoop s'engage à renoncer pendant 20 ans à la prime communale allouée par l'État dans ce type d'opérations. Mais ce montage se révèle préjudiciable pour Baticoop qui, dans ces conditions, ne pourrait pas toucher de subventions de la part du Crédit foncier de France et du Sous-comptoir des entrepreneurs. Une autre solution est donc trouvée l'année suivante.

Baticoop crée une filiale « Baticoop Pont-l'Abbé Le Bourg » chargée de construire les dix logements sur une partie du terrain Lamare, qui est vendu finalement et non cédé par la municipalité à Baticoop pour la somme de 1 150 000 Fr. Mais, dans le même temps, la ville vote une subvention à Baticoop du même montant, ce qui revient à lui céder gracieusement le terrain. De plus, la ville renonce à percevoir la prime communale qui sera directement perçue par « Baticoop Pont-l'Abbé Le Bourg ». La municipalité espère que cette opération de logements groupés, perçue comme une source d'économie en aménagements – voirie, adduction d'eau, etc. inaugurerait d'autres réalisations permettant d'augmenter la population de la cité. On sait aujourd'hui que ce ne fut pas le cas, peut-être en raison de la baisse de la population pendant cette période. La commune apporte aussi sa garantie financière pour les emprunts que « Baticoop Pont-l'Abbé Le Bourg » contracte et pour ses dépenses. Dans ce but, les impôts locaux sont augmentés de 7 034 centièmes pour les années 1961 à 1964.

► **Vue aérienne.**  
Au premier plan l'hôtel des postes fermant la place, au second plan le foyer rural bordé par les dix logements de la cité Baticoop « Le Bourg ». La piscine municipale et le camping ne sont pas encore réalisés.

### **La réalisation de l'opération « Le Bourg »**

Le premier plan de masse connu, daté du 23 mai 1957, comprend un ensemble de dix maisons jumelées. Deux groupes de maisons de type F4-3 encadrent trois groupes de maisons de type F5-3. Les groupes forment chacun un U et sont implantés en quinconce afin d'éviter tout alignement monotone.

Les modèles finalement retenus, conçus par André Morisseau sont de type F4-3 Atlantique 17-72bis et de type F5 Atlantique 17-74. Les logements sont à R+1, simples et compacts, sans effets de composition spatiale ou formelle notable. L'écriture architecturale relève d'une modernité désormais assez répandue, si ce n'est banale.



► Dans la perspective de la départementale, entre la station Esso et le foyer rural, trois des douze maisons de la cité Baticoop « Le Bourg ».

▼ Maisons de la cité Baticoop « Le Bourg » en 2019.

La construction elle-même demeure traditionnelle. Les maisons sont réalisées en maçonnerie traditionnelle : murs de briques isothermes de 0,25 m et murs de refends en briques creuses de 0,10 m Les menuiseries extérieures sont en sapin rouge. Les façades sont couvertes d'un enduit qui unifie les façades et contribue fortement à l'image de modernité recherchée. Le financement est réalisé auprès de trois sources : apport de sociétaires 10 246 000 Fr. ; prêts : 19 960 000 Fr. ; subvention de la ville : 2 024 790 Fr. ; soit un total de 32 230 790 Fr.

Le permis de construire est accordé le 16 juin 1958. Les travaux de voirie, d'adduction d'eau et d'électricité des dix logements Baticoop sont réalisés au début de l'année 1960. Malgré sa modestie, l'opération « Le Bourg » témoigne de l'effort accompli jusque dans les plus petites communes rurales pour résoudre la crise du logement qui suit la Seconde Guerre mondiale et de l'impact de la formule des LOGECO.






---

#### AUTRES APPELLATIONS

Pont-l'Abbé-d'Arnoult « Le Bourg », Cité de logements Baticoop.

#### PROTAGONISTES

André Morisseau architecte à Saintes, architecte du groupe Baticoop de Saintes.

Baticoop constructeur délégué.

#### DATATION

Décision : 20/09/1955 ; P.C. accordé le 16/06/1958 ; P.V. de réception provisoire entreprise générale : 11/07/1960.

#### PROGRAMME

10 logements jumelés de type LOGECO : 4 de type F4-3 et 6 de type F5-3.

#### COÛT

Devis : 25 679 278 Fr. ; Règlement définitif : 256 643 nouveaux francs

#### ENTREPRISES

Entreprise Courty, entreprise générale à Rochefort-sur-Mer.

---

1 - P.V. du conseil municipal du 31/03/1956. Dès le 15/09/1953, Pierre Chambenoît avait obtenu l'accord de la préfecture pour obtenir la prime communale à la construction (P.V. du conseil municipal du 19/04/1958).

2 - CALLAIS (Chantal) et JEANMONOD (Thierry), *Une maison pour chacun. Une ville pour tous. Histoire des groupements de maisons individuelles en Nouvelle-Aquitaine. 1945-2015*, La Geste Éditions, 2017, p.98 et suivantes.

3 - Idem, p.99.

4 - ATTAR (Michel), LOU TRIER (Vincent), VERCOLLIER (Jean-Michel), *La Place de la forme coopérative dans le secteur de l'habitat en France, Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA)*, Paris, 1998, p.21 et suivantes.

5 - P.V. du conseil municipal du 07/06/1957.

6 - P.V. du conseil municipal du 19/04/1958.

7 - Après avoir régulièrement augmenté de 1926 à 1946 où elle passe de 1 152 à 1 393 habitants, la population baisse pendant la période des trente glorieuses retombant à 1 230 dès 1962. Sources INSEE.

8 - Le centième est à 145,34 Fr.

9 - P.V. du conseil municipal du 09/10/1959.

10 - P.V. du conseil municipal du 16/06/1961. A.M. de Pont-l'Abbé-d'Arnoult.

11 - Document non daté. AD17 89J 193.

12 - Document non daté. AD17 89J 193.

## HÔTEL DES POSTES

### 1958-1965

#### Les conditions de la création de la Poste

Après la Seconde Guerre mondiale, confrontée à de grosses réparations incessantes dans l'immeuble vétuste qu'elle loue à l'administration des P.T.T., la municipalité envisage de vendre ses locaux, ou d'y aménager deux logements afin d'en tirer un revenu locatif plus performant. Cette situation dure jusqu'en 1955, date à laquelle la décision est définitivement prise de mettre en vente ce local dès qu'il sera libre, ouvrant ainsi la porte à la construction d'un nouvel édifice.

Pour autant, la réalisation d'un nouvel hôtel des postes ne sera décidée que trois ans plus tard lors de la séance du conseil municipal du 19 avril 1958. Trois montages sont alors envisagés : le premier prévoit que la construction soit réalisée par l'administration des postes avec une participation communale de 25 % ; le deuxième confie la réalisation de la poste à la commune qui loue ensuite les locaux aux P.T.T. selon un loyer fixé avec l'administration des domaines ; enfin le troisième prévoit aussi que la commune réalise l'édifice avant que les P.T.T. ne le rachète à hauteur de 75 %, à une échéance qui reste à fixer et avant laquelle l'administration louerait les locaux à la commune. Le conseil municipal demande en outre aux P.T.T. de prendre en charge l'étude de ces trois options avant de les lui soumettre.

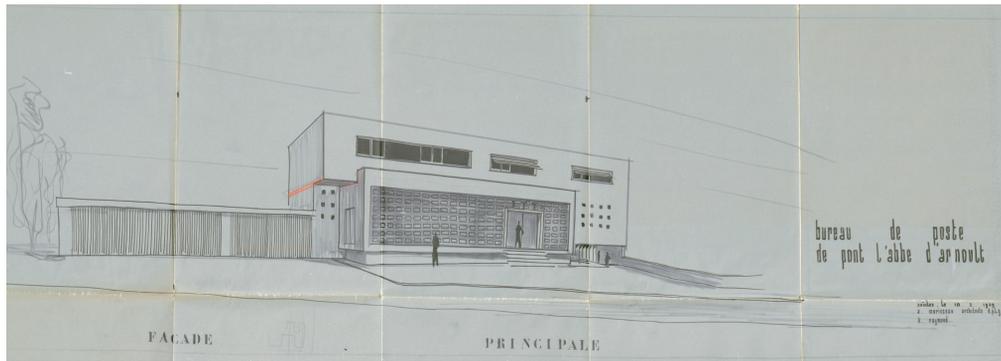
Le 24 janvier 1959, la municipalité se prononce en faveur de la troisième solution : l'administration postale s'engage à racheter les nouveaux locaux à hauteur de 75 % dans les trois ou quatre ans à venir. Le financement est pris sur « les fonds libres de la commune » sans incidence sur le taux d'imposition. Au cours de cette réunion, le conseil municipal donne aussi son accord pour la construction de toilettes publiques prévues à l'arrière de l'hôtel des postes<sup>1</sup>.

► A. Morisseau.  
L'hôtel des postes  
(1958-1965) d'une  
modernité qui évoque  
celle de la reconstruction  
proche de Royan.



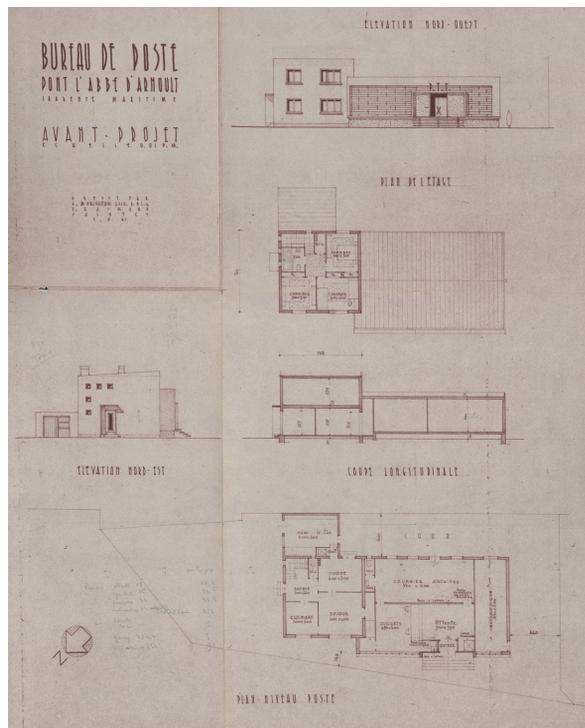
André Morisseau et Kleber Raymond, chargés d'étudier cette construction, établissent un avant-projet signé le 18 février 1959, soumis dès le lendemain au conseil municipal<sup>2</sup>. Le bureau de poste s'inscrit dans un rectangle dont deux angles sont évidés au rez-de-chaussée ; l'étage est dédié au logement du receveur. L'entrée principale du bureau sur la place se trouve légèrement décentrée en façade principale ; une entrée de service est prévue sur le côté nord-est.

Ce premier projet suscite de nombreuses réserves de la part de l'administration des P.T.T. que le directeur départemental des P.T.T. résume en quatre points<sup>3</sup>. En premier lieu, la salle d'accueil du public comporte trois guichets



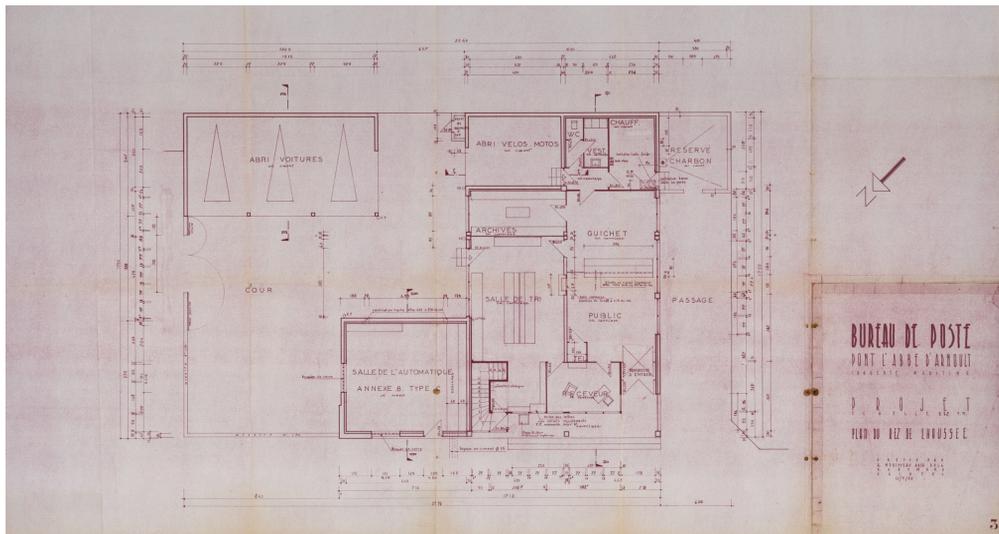
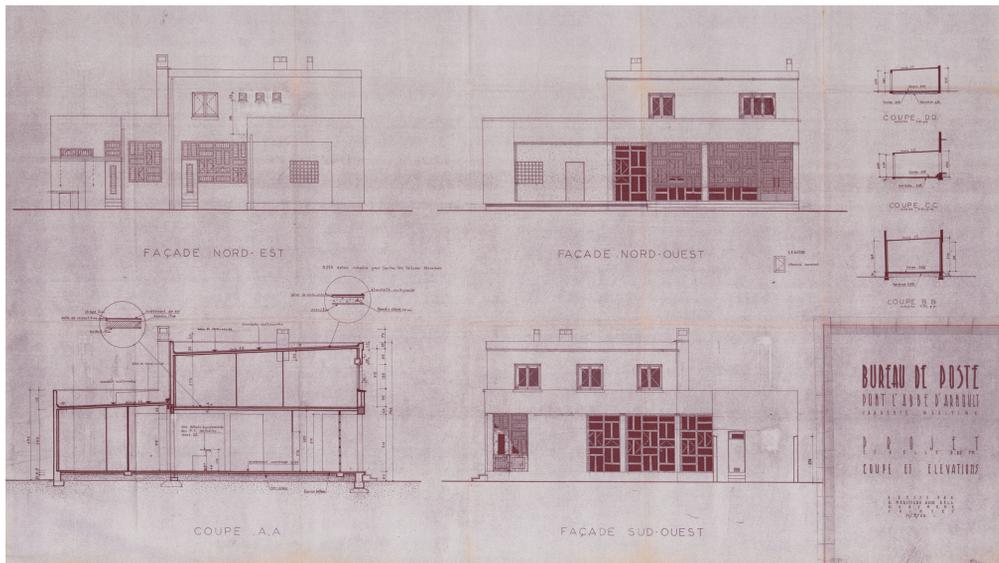
alors que deux seulement sont jugés nécessaires. La deuxième observation concerne la salle réservée à « l'auto-rural » pour le téléphone qui semble sous dimensionnée et n'anticiperait pas le développement à venir attendu de ce système ; le directeur demande qu'elle soit portée de 10 à 13 m<sup>2</sup>, précisant que d'ici 25 ans c'est probablement 36 m<sup>2</sup> qui seront utiles. Le point suivant porte sur la superficie du logement de fonction qui paraît exagérée, en particulier celle du séjour ; de plus, la distribution n'est pas jugée rationnelle. Enfin, la présence d'un garage automobile pour l'usage privé du receveur apparaît comme un luxe que l'administration ne veut pas prendre en charge. André Morisseau et Kleber Raymond doivent revoir leur copie<sup>4</sup>.

Le deuxième projet connu date du 1<sup>er</sup> février 1961. Il est encore baptisé « avant-projet » et diffère sensiblement de la première étude. Le logement de fonction n'est plus placé au premier étage au-dessus du bureau de poste, mais juxtaposé à ce dernier et réparti sur deux niveaux. En élévation, comme en coupe, cette disposition crée un jeu de volumes où celui du logement apporte un contrepoint vertical à l'horizontale du bureau de poste.



▲ A. Morisseau et K. Raymond. Perspective du premier projet pour la poste, 18/02/1959, et planche du 2<sup>e</sup> avant-projet, 01/02/1961.

AD17 89J 183.



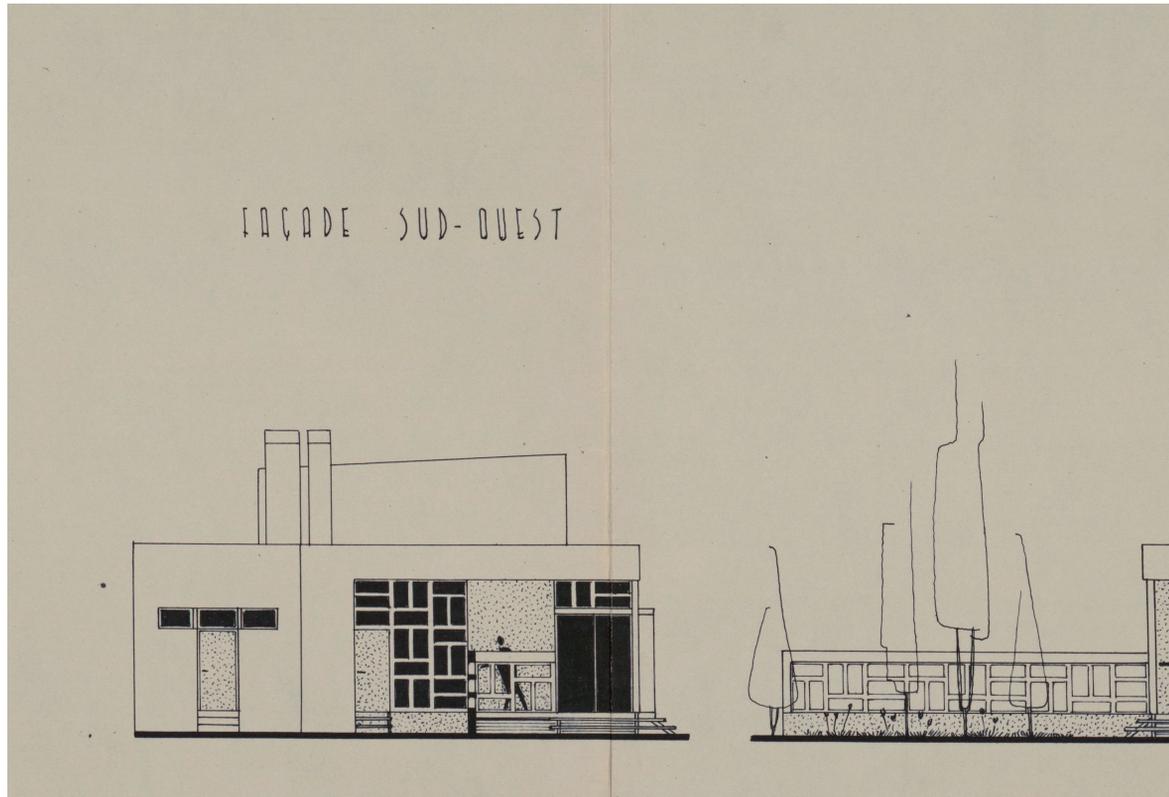
▲ A. Morisseau et K. Raymond. Planche d'élevations et coupes, et plan du rez-de-chaussée de la poste, 11/07/1963.

AD17 891183.

Morisseau établit un troisième projet au cours de l'année 1961. Cette nouvelle étude que le directeur départemental des P.T.T. évoque lors d'un courrier adressé à Bernard Chambenoît, n'a pas été retrouvée dans les archives privées de l'architecte ni dans celles de la mairie<sup>5</sup>. Ce nouveau projet, qui donne satisfaction au directeur départemental des P.T.T., est accepté dans ses principes lors du conseil

▼ A. Morisseau et  
K. Raymond. Variante  
sur l'avant-projet de  
la poste du 01/02/1961.

AD17 89J183.

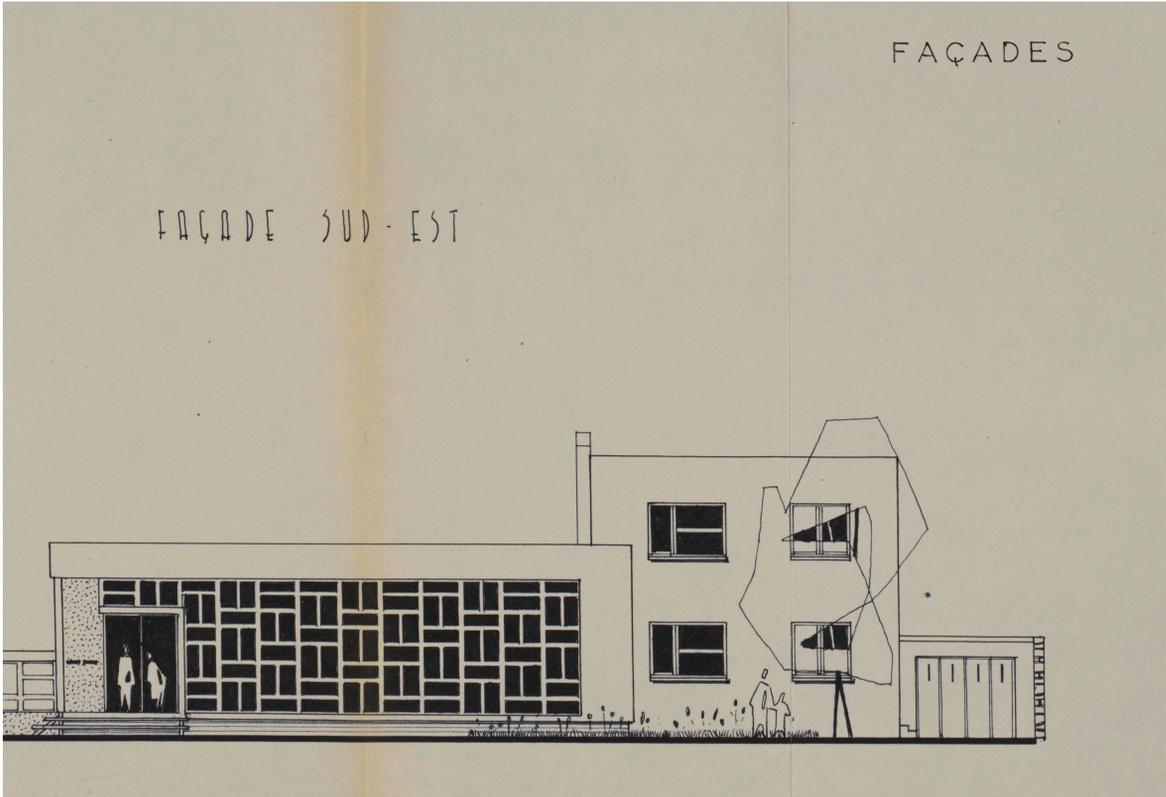


municipal du 20 novembre 1961<sup>6</sup>. Il ne correspond toutefois pas aux dispositifs qui seront retenus dans le projet définitif de juillet 1963, deux ans plus tard<sup>7</sup>.

Une autre étude, toujours baptisée « avant-projet », nous est connue avant le projet définitif dont il annonce les principes. Ce document n'est pas daté, mais comprend une annotation qui évoque « des surfaces demandées par la direction des P.T.T. par courrier du 4 octobre 1962<sup>8</sup>. C'est donc en 1962 que le projet semble se stabiliser. Les plans définitifs de Morisseau, datés du 11 juillet 1963, validés par l'administration des P.T.T., sont approuvés par la municipalité le 2 août 1963. Les travaux sont alors estimés à 163 284 Fr., et nécessitent un emprunt de 150 000 Fr.,

FAÇADE SUD - EST

FAÇADES

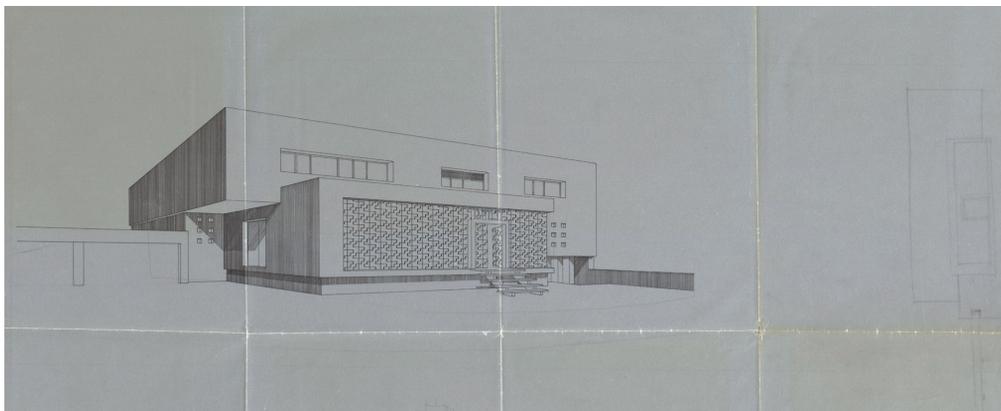
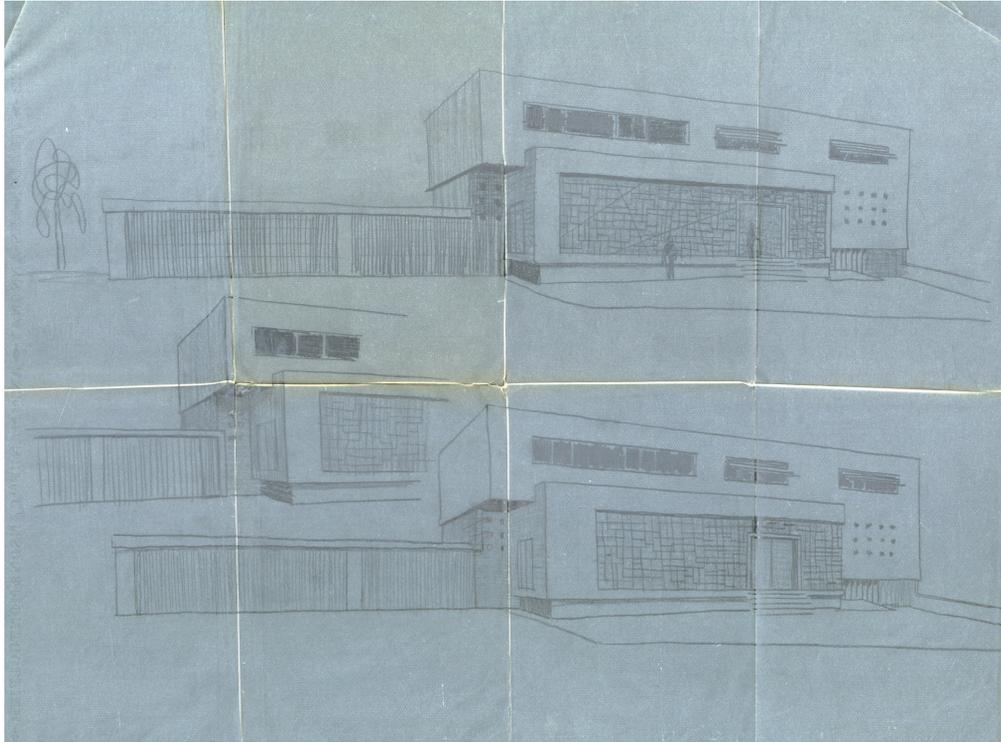


après de la Caisse des dépôts et consignations, le reste étant pris sur les fonds propres de la commune.

Dans cette ultime version, le plan est à nouveau plus ramassé comme dans la première étude de 1959. La poste épouse la forme d'un L inversé où la « salle de l'automatique » constitue la petite aile en retour d'équerre. Les bureaux sont disposés en profondeur et non plus parallèlement à la façade sur la place. Le logement du receveur, plus petit que dans les versions précédentes, s'inscrit dans un carré et sur un seul niveau au-dessus des bureaux. Le permis de construire est délivré le 3 octobre 1963 ; les adjudications du 6 mars 1964 s'élèvent à 146 580 Fr. La convention avec André Morisseau est approuvée le 31 octobre 1964.

▼ A. Morisseau.  
Études non datées  
mais datables de 1959,  
pour les claustras de  
la façade principale  
de la poste.

AD17 89J183.



L'ancien bureau de poste vacant depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1965 est mis en vente pour la somme de 70 000 Fr.<sup>9</sup>.

Le chantier s'ouvre au début de l'année 1964 et se déroule sans évènement notable. Les murs extérieurs sont en agglomérés de 0,20 m, et les murs de refends sont en briques ou en parpaings. Les planchers dont l'étude technique est confiée à Jean Lacaille, ingénieur E.T.P., sont en béton armé comme les escaliers. Les claustras sont en béton-moulé, la terrasse en béton armé<sup>10</sup>. Enfin, les menuiseries sont réalisées en métal à la demande de l'administration des postes qui craint les attaques de termites<sup>11</sup>.

### **Une modernité 60' teintée de fantaisie**

Le petit établissement des postes et le logement de fonction que signent Morisseau et Raymond, en 1965, est un exemple très abouti, malgré sa modestie, de l'architecture moderne des années soixante. Elle est marquée par l'héritage des principes fondateurs de la modernité des années vingt où Le Corbusier<sup>12</sup> occupe une place prépondérante, mais teintée d'une fantaisie qui n'existait pas toujours avant la guerre. Celle-ci se



► La lumière filtrée par les claustras à l'intérieur de la poste.

▼ Façade sud-est  
de la poste en 2019.

manifeste en particulier dans le recours aux claustras pour animer la façade au rez-de-chaussée. Cette volonté anime les architectes dès le premier avant-projet de 1959. En attestent plusieurs croquis d'étude conservés par Morisseau dans ses archives. Au-delà de leur fonction de protéger la façade vitrée des effets du soleil, ces claustras sont remarquables par l'effet plastique, comparable à celui d'une modénature, qu'ils procurent en façade. La poste de Pont-l'Abbé-d'Arnoult hérite de cette modernité joyeuse qui anime à la même époque la reconstruction de Royan, distante d'une cinquantaine de kilomètres seulement et où Morisseau est particulièrement présent. L'architecte saintongeais réutilise encore ce dispositif de claustras au camping municipal mais aussi pour l'exceptionnelle Maison Bonjoch de Châtelailon-Plage (1967-1968). (voir fig. p. 15) Depuis, les claustras des façades nord-ouest et sud-ouest ont été supprimés affaiblissant les qualités d'origine de ce petit édifice public. Subsistent cependant ceux de la façade latérale, au nord-est.



---

#### PROTAGONISTES

André Morisseau et Kleber Raymond, architectes à Saintes ; Jean Lacaille, ingénieur E.T.P. à Saintes (structure B.A).

#### PROGRAMME

Bureau de poste et logement pour le receveur ; se greffent aussi sur ce programme des toilettes publiques situées à l'arrière de la poste.

#### DATATION

Avant-projet refusé en juillet 1960 par les P.T.T. et la municipalité ; 2<sup>e</sup> avant-projet accepté par la municipalité le 20/11/1961 ; validation définitive des plans par la municipalité le 02/08/1963 ; P.C. accordé le 23/10/1963 ; ouverture du chantier : début de l'année 1964 ; ouverture du nouveau bureau de postes le 01/10/1965.

#### COÛT

163 284 Fr., estimation du 02/08/1963  
Adjudication du 06/03/1964 : 146 580 Fr.

#### ENTREPRISES

Lot n°1 : Entreprise Courty à Rochefort-sur-Mer.

---

▼ Façade nord-ouest de la poste. État en 2023 : une grande partie des claustras d'origine a disparu.



- 1 - P.V. du conseil municipal du 24/01/1959. Nous ignorons si les toilettes, effectivement réalisées, sont d'André Morisseau.
- 2 - Un tirage des plans et d'une perspective sur la façade principale est conservé aux A.M. de Pont-l'Abbé-d'Arnoult. Le calque original de la perspective figure dans les archives privées de Morisseau aux AD17 sous la cote 89J 183.
- 3 - Lettre du directeur départemental de la poste le 22/07/1960. A.M. Pont-l'Abbé-d'Arnoult.
- 4 - P.V. du conseil municipal du 30/07/1960.
- 5 - Lettre du directeur départemental des P.T.T. à Bernard Chambenoît le 16/09/1961. A.M. Pont-l'Abbé-d'Arnoult.
- 6 - P.V. du conseil municipal du 04/04/1962.
- 7 - P.V. du conseil municipal du 10/05/1963.

- 8 - Ces documents sont conservés en AD17 89J 183.
- 9 - L'ancien bureau sera finalement cédé pour 60 000 Fr. P.V. du conseil municipal du 16/01/1966.
- 10 - Devis descriptif d'André Morisseau, 28/01/1964. AD17 89J 185.
- 11 - Lettre de la direction départementale des P.T.T. à Bernard Chambenoît, conseiller général, en date du 13/04/1963. A.M. Pont-l'Abbé-d'Arnoult.
- 12 - Charles-Édouard Jeanneret-Gris, dit Le Corbusier (1887-1965), est un architecte, urbaniste, décorateur, peintre, sculpteur. Il est l'un des principaux représentants du mouvement moderne.

## PISCINE MUNICIPALE

### 1965-1969

#### Les conditions de la création de la piscine municipale

L'histoire de la piscine municipale commence le 22 janvier 1965 lorsque le conseil municipal décide d'acquérir un terrain dans le bourg pour la construction d'un établissement dont le principe est voté lors du conseil municipal du 31 janvier suivant. Le maire souhaite en faire un projet intercommunal avec les communes voisines de Saint-Sulpice-d'Arnoult, Sainte-Radegonde, Beurlay et Champagne, afin de partager le coût de la réalisation et d'optimiser la future gestion de l'établissement grâce à un syndicat intercommunal. La municipalité lance ce projet après avoir pris connaissance de la décision du Conseil général d'aider financièrement les communes à s'équiper de piscines.



◀ La piscine municipale. Le grand bassin et le bâtiment principal : accueil et vestiaires.

▶ La piscine municipale peu après son achèvement en 1969.



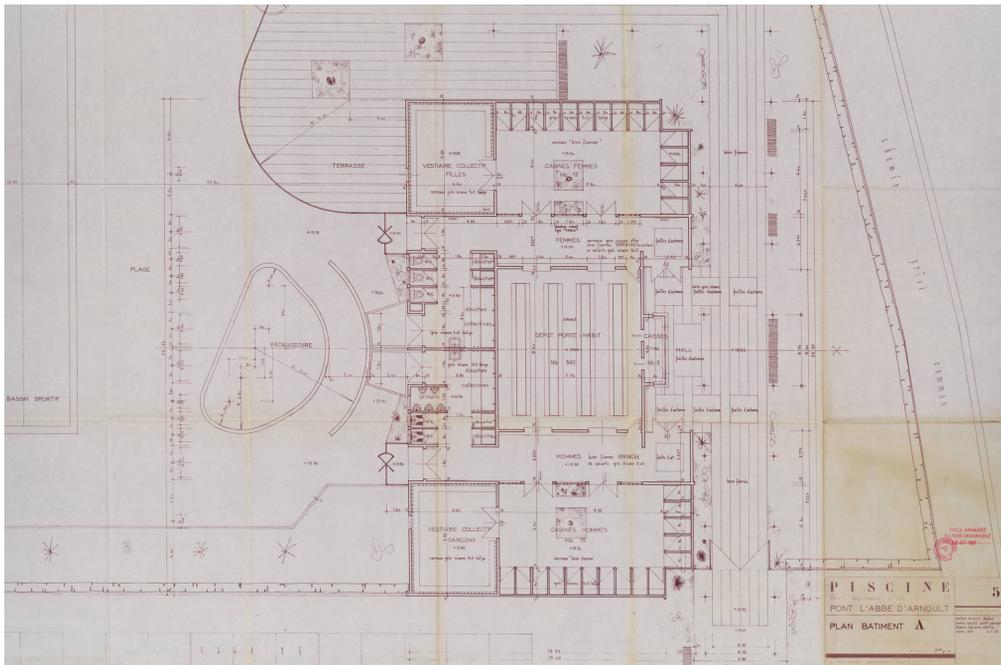
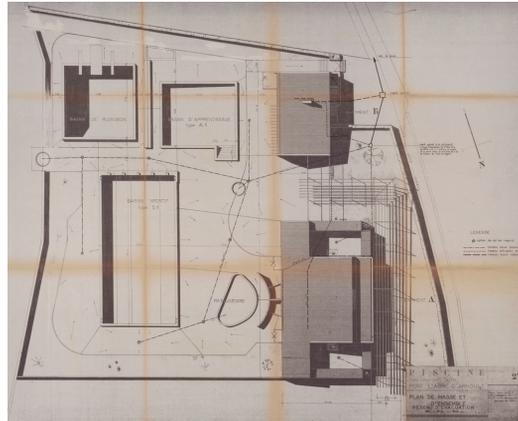
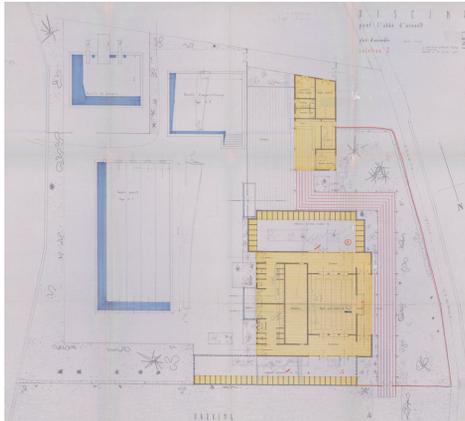
Dès la fin du mois d'avril 1965, Morisseau fournit un premier avant-projet. À ce stade, le programme est plus modeste que la réalisation future mais la mise en forme architecturale d'une tonalité régionale est déjà arrêtée. Morisseau a étudié un bassin de compétition de 25 m enrichi d'un plongeur, et un bassin d'apprentissage carré, inscrits dans la même « plage » minérale où figure une zone marquée « bains de soleil ». En périphérie, il installe une aire de jeux pour les enfants ainsi qu'un terrain de volley-ball et un boulodrome. Ces deux derniers équipements semblent avoir été refusés dès la première présentation du projet<sup>1</sup>. L'implantation en équerre des deux bassins se cale sur l'unique bâtiment projeté où les cabines réservées aux hommes d'une part, celles pour les femmes d'autre part, sont disposées autour de patios paysagés, de chaque côté d'un bloc central où se trouvent les toilettes/douches, la chaufferie et les vestiaires. Un parking pour soixante places de voitures et un emplacement pour les vélos servent d'espace tampon entre la rue et la piscine. L'accès se fait à l'angle nord-ouest où prend naissance une galerie extérieure partiellement fermée par un claustra. Manque sur ce plan toute indication d'espace d'accueil, de vente de billets et de locaux de services du personnel, en particulier pour les maîtres-nageurs.

Une planche de croquis en perspective permet déjà d'apprécier l'ambiance que recherchent les architectes, entre modernité et architecture traditionnelle, selon un dosage qui s'inscrit dans les prémices d'un post-modernisme vernaculaire que Morisseau et Raymond adoptent également dans le projet du camping municipal.

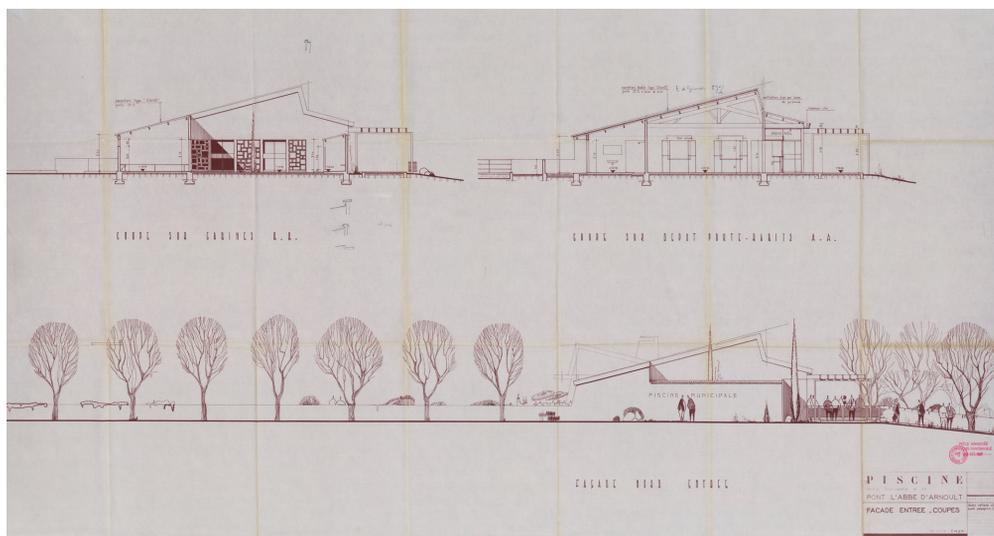
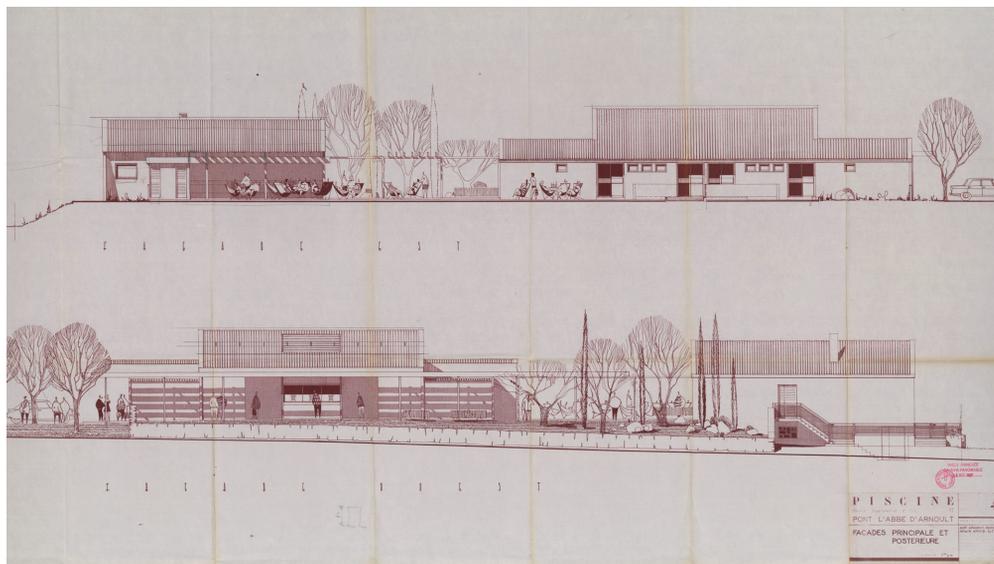


▼ A. Morisseau et  
K. Raymond.  
En haut à gauche,  
plan de la piscine :  
solution n°2 du  
23/02/1967.  
En haut à droite,  
plan de masse

définitif, 24/04/1967.  
En bas, plan du  
bâtiment d'accueil  
et des vestiaires,  
20/04/1967.  
AD17 89J184.



▼ A. Morisseau et K. Raymond. Planche d'élevations des deux bâtiments de la piscine, 20/04/1967. En bas, élévations et coupe sur le patio des cabines pour hommes, 20/04/1967. AD17 89J184.





### Évolution du projet

Le projet sommeille ensuite pendant deux ans sans que nous en connaissions la raison. Lorsqu'au début de l'année 1967 les études reprennent, l'idée de construire un camping municipal en mitoyenneté est devenu d'actualité. Les deux projets sont désormais indissociables.

Les deux variantes que Morisseau et Kleber présentent le 23 février 1967 témoignent d'une évolution considérable. Ils proposent désormais deux corps de bâtiments distincts placés dans l'alignement l'un de l'autre. Le premier, en bordure du parking, abrite le même programme que celui de l'avant-projet de 1965 et la même distribution, si ce n'est le patio réservé aux cabines des hommes qui n'est plus le symétrique de celui des femmes : il est moins large et plus long, se développant vers les bassins au-delà du nu de la façade est. De plus, un espace pour la caisse, placé en excroissance sur la façade ouest, est ajouté entre l'entrée pour les hommes et celle réservée aux femmes.

Le second bâtiment, situé au fond de la parcelle, accueille les équipements qui manquaient à la première étude, à savoir le bureau du directeur, le vestiaire et les douches pour les maîtres-nageurs hommes et femmes ;

◀ La pataugeoire de forme patatoïde.

▼ Le plongoir.

s'y ajoutent un bar et sa réserve. L'équipement est ainsi plus complet et surtout plus opérationnel.

Les deux variantes évoquées concernent, pour la seconde solution, l'ajout d'un bassin de plongeon à côté du petit bassin d'apprentissage. Un mois plus tard, cette deuxième version retenue fait l'objet d'une nouvelle variante, baptisée 2bis, où le projet trouve sa forme quasi définitive. Cette ultime solution marque l'adoption du bassin de plongeon, dont le financement était jusque-là incertain, et voit le bâtiment de douches et vestiaires retrouver son plan symétrique primitif.

La série de plans déposée pour l'obtention du permis de construire date du 20 avril 1967. Le projet comprend : un parking de 92 places déjà en cours de réalisation, le bâtiment des douches-vestiaires, le bâtiment de service et du bar, un bassin sportif type S1 (12,50 m × 25 m), un bassin d'apprentissage de type A1 (12,40 m × 12,50 m) et un bassin de plongeon. Le projet n'évoluera plus à l'exception de l'ajout, le 20 juillet 1967, d'une pataugeoire de forme patatoïde<sup>2</sup>.



## Réalisation

Le projet définitif est approuvé par le conseil municipal dans sa séance du 25 avril 1967. Le projet est estimé à 450 000 Fr. et nécessite la souscription d'un emprunt d'un montant équivalent auprès de la caisse régionale du Crédit Agricole. Lors de la même séance, la convention d'architecte établie pour André Morisseau est acceptée<sup>3</sup>. Le projet d'exécution est entériné quelques mois plus tard le 19 novembre 1967 ; les adjudications sont lancées mais se révèlent infructueuses en décembre de la même année. Des marchés de gré à gré sont alors passés auprès des entreprises sollicitées. Le montant approuvé s'élève désormais à 750 000 Fr. honoraires d'architectes compris<sup>4</sup>.

Les travaux semblent s'être déroulés sans évènement notable. Les bassins sont construits en béton armé et revêtus de carrelage de marque Annawerk-Buchtal<sup>5</sup>.

► Entrée du pavillon d'accueil de la piscine flanquée des mêmes claustras *Sabla* Weser standardisés, utilisés à la poste et dans le camping municipal.

Les murs en maçonnerie des deux bâtiments sont réalisés en agglomérés creux de ciment de 0,15 m × 0,10 m venant en remplissage de l'ossature de béton armé. Les claustras sont réalisés en châssis « Sabla » semblables à ceux de la poste et du camping. La couverture est prévue en plaques ondulées Éternit de teinte naturelle posées sur une charpente en sapin des Vosges, du Jura ou du Canada, mais elles seront finalement remplacées par des tuiles. Les menuiseries extérieures sont en sapin rouge ; les menuiseries intérieures en sapin blanc<sup>6</sup>. Le revêtement des abords de la piscine est réalisé en carreaux de grès cérame granulé Annawerk en trois couleurs : gris, « feuilles d'automne » et brun flammé<sup>7</sup>. Les aménagements paysagers extérieurs sont une nouvelle fois confiés à l'entreprise Bonnin de Royan<sup>8</sup>.

L'ouverture de la piscine est fixée au dimanche 13 juillet 1969, mais l'inauguration officielle est repoussée à l'année suivante pour la combiner avec celle du camping municipal avec lequel elle partage la même écriture architecturale<sup>9</sup>.

---

#### PROTAGONISTES

André Morisseau et Kleber Raymond, architectes à Saintes ; Pierre Bonnin, paysagiste à Royan.

#### DATATION

Décision du conseil municipal le 25/04/1967 ; 1<sup>er</sup> avant-projet le 27/04/1965 ; 2<sup>e</sup> avant-projet le 23/02/1967 ; projet définitif le 20/04/1967 approuvé par le préfet le 01/06/1967 ; P.C. le 03/10/1967 ; P.V. de réception définitive le 23/04/1971 ; ouverture au public le 13/07/1969.

#### PROGRAMME

Piscine municipale comprenant : un parking de 92 places, un bâtiment d'accueil-douches-vestiaires ; un bâtiment de service et bar ; un bassin sportif type S1 (12,50 m × 25 m), un bassin d'apprentissage de type A1 (12,40 m × 12,50 m), un bassin de plongeon, une pataugeoire.

#### COÛT

450 000 Fr., estimation au 25/04/1967, approuvée par le Service départemental de la Jeunesse et des Sports le 14/11/1967 ; marché de gré à gré et honoraires d'architecte : 750 000 Fr., devis au 05/04/1968.

#### ENTREPRISES

Entreprise générale EGOB à Royan.

---



1 - Ils sont barrés d'une croix au crayon sur les plans conservés. AD17 89J 184.

2 - Le projet reçoit l'avis favorable de la D.D.E. 17 le 02/10/1967.

3 - P.V. du conseil municipal du 25/04/1967.

4 - P.V. du conseil municipal du 05/04/1968.

5 - Ou similaire. Devis descriptif du permis de construire du 10/10/1967. AD17 89J 190. Annawerk est une marque allemande créée en 1857 et qui prend ce nom en 1868. L'usine est installée à Oeslau en Haute-Franconie. En 1966 l'usine est prospère et compte

1 000 personnes. La firme est rachetée en 2007 par Saint-Gobain. Aujourd'hui elle s'appelle Saint-Gobain Industrie Keramik Rödental. Ses produits sont considérés comme vintage.

6 - Devis descriptif du 18/03/1968. AD17 89J 192.

7 - Les archives conservent un plan de répartition de ces différentes couleurs. AD17 89J 192.

8 - Un plan des plantations existe dans les archives Morisseau : AD17 89J 192.

9 - P.V. du conseil municipal du 29/06/1969.

## CAMPING MUNICIPAL

### 1967-1972

#### Vers un camping municipal « 3 étoiles »

Le camping municipal est le dernier grand équipement réalisé par Bernard Chambenoût. Maintes fois souhaité, maintes fois évoqué par les élus, le projet prend forme avec la recherche d'un terrain. Le choix se porte sur une propriété boisée en périphérie du bourg au lieu-dit de La Garenne. Elle appartient à la Société immobilière des Assomptionnistes Saint-Loup de Paris, également propriétaire à cette époque de l'école Saint-Louis<sup>1</sup>. De par ses statuts, la société ne peut aliéner cette propriété<sup>2</sup>. En conséquence, émerge l'idée d'un bail emphytéotique de 50 ans d'une partie du site, à hauteur de 2,35 ha ; le projet de bail prévoit d'autoriser la mairie à débroussailler et tailler, voire couper des arbres pour le bon fonctionnement du camping. La municipalité se dit par ailleurs vouloir être respectueuse de ces futaies qui participeront au confort et à la qualité de l'accueil des campeurs.

La location prend effet à partir du 23 novembre 1967, date à compter de laquelle peuvent commencer les travaux d'aménagement paysager. Une fois ces premiers travaux réalisés, la municipalité lance la construction de deux terrains de tennis dont un à proximité de la piscine<sup>3</sup>.

Dans un premier temps, le conseil municipal décide de confier le projet d'aménagement du camping à un entrepreneur de maçonnerie, monsieur Duret, installé à Cozes<sup>4</sup>. Toutefois, le premier projet connu, daté du 31 juillet 1968, est signé Pierre Bonnin, le paysagiste royannais que la municipalité emploie régulièrement pour l'aménagement de ses espaces verts. Mais la première étude soumise à l'avis du conseil municipal, le 23 février 1969, est finalement signée André Morisseau. Elle recueille l'unanimité des élus qui la jugent respectueuse de la végétation, seuls les arbres indispensables au bon fonctionnement du camping devant être coupés. Le projet donne « à ce lieu l'ombrage et un caractère particulier » jugés bienvenus pour

► Le camping municipal noyé dans la verdure du bois au lieu-dit de la Garenne est directement relié à la piscine municipale.



la ville qui vise le classement en catégorie « 3 étoiles ». Le coût est alors évalué à 348 000 Fr., somme qui doit être financée partiellement par la souscription d'un emprunt auprès de la caisse régionale du Crédit Agricole et par une demande de subventions auprès de l'État<sup>5</sup>.

L'entreprise E.G.O.B., déjà retenue pour la construction de la piscine propose de reprendre la même procédure pour la réalisation des bâtiments du camping, invitant la municipalité à solliciter auprès de la préfecture l'autorisation de se passer d'adjudications et de traiter directement de gré à gré. La dérogation est accordée<sup>6</sup>, mais la première soumission d'E.G.O.B. d'un montant de 272 153 Fr. TTC est jugée trop élevée et conduit le conseil à solliciter d'autres entreprises<sup>7</sup>. E.G.O.B. emporte néanmoins le marché ; son projet définitif est approuvé par le conseil municipal du 8 juillet 1969. Honoraires d'architectes compris, le montant des travaux est alors estimé à 421 108 Fr. La mairie espère

une subvention de l'État à hauteur de 10 % ; elle décide de porter la demande de prêt à 220 000 Fr. et envisage une augmentation des contributions directes. Les devis seront par la suite révisés et portés à 456 034 Fr.<sup>8</sup>, les marchés de gré à gré approuvés sur ces bases et la demande de prêt réévaluée en conséquence à 320 000 Fr. La municipalité décide également, au cours de la réunion du 12 octobre 1969, d'instaurer, à Pont-l'Abbé-d'Arnoult, une taxe d'équipement, comme l'ont déjà fait un certain nombre de communes voisines, afin de financer ces opérations.

Le permis de construire est accordé le 7 mai 1969. Hormis quelques réserves d'ordre technique, l'avis précise que la couverture sera en « tuiles creuses de tons mêlés », que « les enduits extérieurs seront blancs et talochés grossièrement » et que les « menuiseries extérieures seront peintes en blanc – gris ou vert »<sup>9</sup>, l'ensemble de ces prescriptions plaçant pour un aspect traditionnel conforme à celui déjà adopté pour la piscine municipale voisine.

En 1971, la municipalité apprend qu'il serait possible de louer une surface de terrain plus importante que les 2,3 ha prévus initialement. La demande porte sur 3 300 m<sup>2</sup> supplémentaires. Elle accepte cette possibilité et charge le maire de négocier cette demande auprès du nouveau propriétaire des bois de La Garenne, la Société de secours mutuels Saint-Michel de Saint-Jean-de-Bassel. La demande est acceptée<sup>10</sup>.

Les travaux sont finalement réalisés par un groupement d'entreprises de Royan et de Pont-l'Abbé-d'Arnoult, placé sous la direction de l'E.G.O.B. En mai 1971, avec beaucoup de retard sur le planning<sup>11</sup>, les travaux du camping touchent à leur fin et l'ouverture au public est envisagée<sup>12</sup>. Un avenant est adopté pour une augmentation des travaux permettant de porter la capacité de la station d'épuration du camping de 100 à 300 personnes. Cette station n'est pas réalisée sur, mais en dehors du terrain. L'ouverture du camping a enfin lieu lors de la saison estivale de 1972<sup>13</sup>.

▼ Plan d'ensemble du camping dessiné par Pierre Bonnin, paysagiste, 31/07/1968.

AD17 89J188.

► A. Morisseau et K. Raymond. Plan du camping municipal, 10/02/1969.

AD17 89J189.





## Évolution du projet<sup>14</sup>

Sur le premier plan d'ensemble connu, le camping est articulé autour des voies de circulation qui décrivent trois boucles le long desquelles sont répartis les emplacements réservés aux campeurs. Ce plan n'a probablement pas été conçu par André Morisseau mais par Pierre Bonnin, dont il porte le cachet, peut-être avec le concours de Duret un temps pressenti pour cette réalisation. Ce plan est daté du 31 juillet 1968, alors que les premiers documents connus signés Morisseau datent de 1969.

Dans cette version, le camping comprend déjà deux constructions, le pavillon d'accueil ou d'administration et les sanitaires. Le terrain jouxte celui de la piscine auquel il est directement relié par une porte. Il est équipé d'une aire de jeux et d'un tennis situé près du pavillon d'accueil. Au début du mois de février 1969, André Morisseau signe un avant-projet. Ce plan intègre la piscine municipale en cours de réalisation. Les sanitaires sont composés de

▼ A. Morisseau et K. Raymond. Planche de croquis d'intention pour le camping, 05/02/1969.

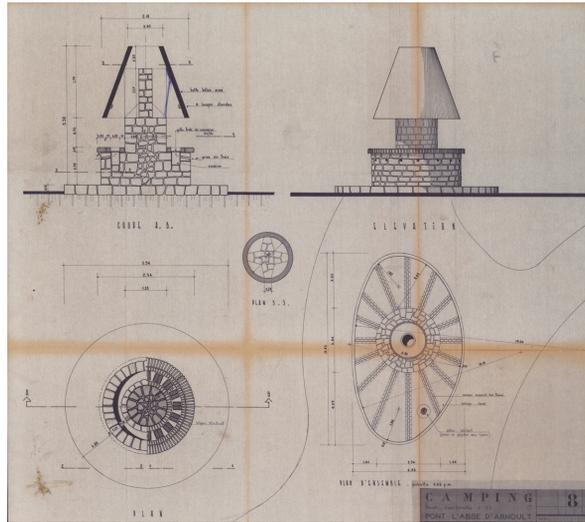
AD17 89J189





▲ Le barbecue du camping en forme de champignon ou de lampe de chevet.

▲ A. Morisseau et K. Raymond. Planche du barbecue du camping, 22/04/1969. AD17 89J189.



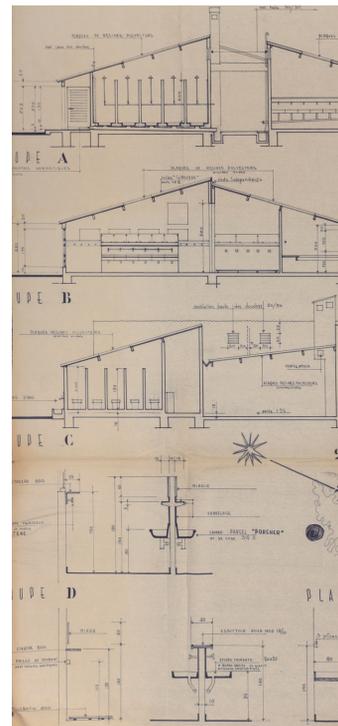
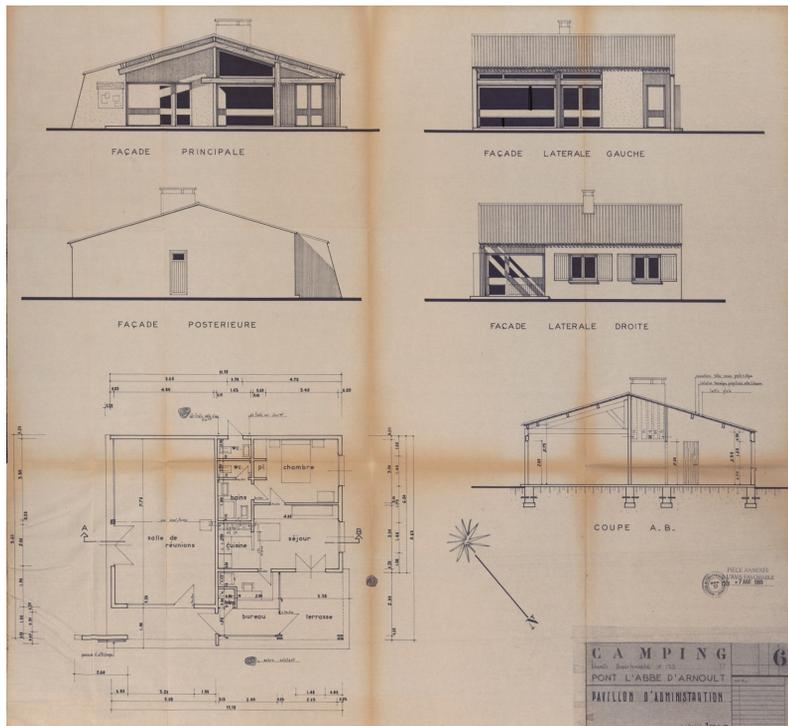
cinq blocs articulés autour d'un espace de service central. Chaque bloc est couvert par une toiture à une pente, indépendante, et dont les lignes de faîte ne se rejoignent pas. La composition répond à un principe d'assemblage. En revanche, le pavillon d'administration est d'emblée conçu comme une maison – en l'occurrence la maison d'accueil – couverte d'un toit à double pente, avec un large porche et une esthétique assez rurale sinon régionaliste. Cette dernière, mal définie évoque davantage l'architecture du sud-ouest que celle de la Charente-Maritime. À ce stade de l'avant-projet, le barbecue n'est pas indiqué mais son emplacement futur est déjà matérialisé par un parterre de verdure qui sert de rotule à l'intersection des voies principales de desserte des emplacements. Pour mener techniquement à bien sa mission, Morisseau s'appuie sur une publication de la fédération française de camping et de caravaning intitulée « Terrains de camping-Aménagement exploitation », de Jacques Bidault et Jean Bordier<sup>15</sup>.

### Le barbecue

La mode du barbecue, naissante à cette époque en France, vient des États-Unis d'Amérique. Absent du plan de l'avant-projet du camping de Pont-l'Abbé-d'Arnoult du 5 février 1969, il figure sur le plan de V.R.D. – voirie, réseaux divers – du 10 février 1969<sup>16</sup>. Sa mise au point

▼ A. Morisseau  
 et K. Raymond.  
 Pavillon d'accueil  
 ou d'administration,  
 10/02/1969.  
 AD17 89J189.

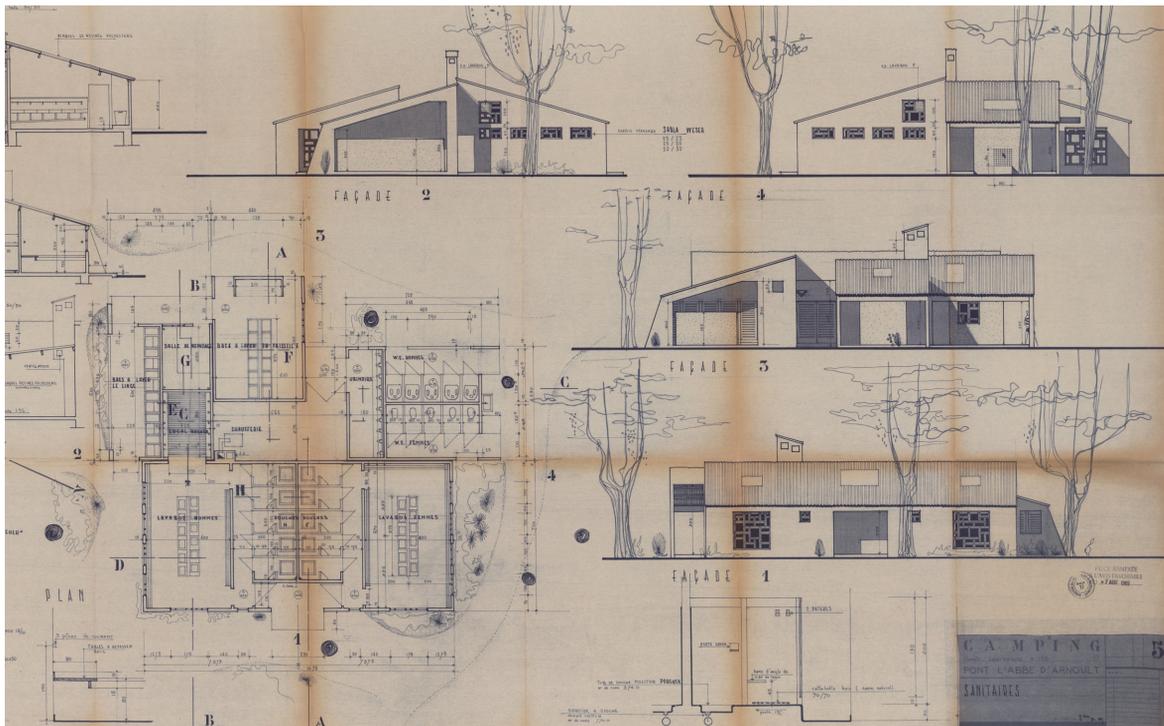
est postérieure à celle du plan d'ensemble ; le plan d'exécution de ce petit équipement date du 22 avril 1969<sup>17</sup>. Il est composé d'une assise en pierres de moellons et en briques d'un peu plus de deux mètres de diamètre au centre de laquelle s'élève une cheminée couverte d'une hotte circulaire en béton armé. La silhouette générale très pittoresque est celle d'un champignon géant trapu ou d'une lampe de chevet épaisse et monumentale. Il est implanté sur un parterre en forme d'ovale irrégulier à proximité d'un arbre qui a été conservé ; le dallage est en ciment partitionné par des bandes de carreaux Annawerk en grès flammé rayonnants, identiques à ceux que les architectes utilisent également à la piscine.



▼ A. Morisseau  
et K. Raymond.  
Pavillon des  
sanitaires du  
camping,  
10/02/1969.  
AD17 89J189.

### Le projet définitif<sup>18</sup>

Le parti d'origine n'a pas changé : le pavillon d'administration est conçu comme une maison d'accueil, chaleureuse, traditionnelle, rassurante. Le pavillon des sanitaires relève d'une autre écriture où se mêlent encore quelques accents régionalistes – toiture en tuile, mur incliné –, mais également des éléments de modernité récurrents dans le travail de Morisseau, à savoir des effets de claustras et des baies fermées par des verres colorés<sup>19</sup> comme on en trouve dans la maison Bonjoch que Morisseau réalise à la même époque à Châtelailon-Plage (1967-1968), ainsi qu'à la poste et à la piscine de Pont-l'Abbé-d'Arnoult. Morisseau utilise des châssis



► Le pavillon des sanitaires du camping. État en 2022.

standards Sabla Weser en ciment qui peuvent être assemblés librement selon des compositions variées laissées à l'imagination des architectes<sup>20</sup>.

Le plan est toujours composé de quatre blocs articulés autour d'un espace central dédié à la chaufferie. La composition par assemblage, accusée par l'autonomie des toitures de chaque bloc – pentes différentes, hauteurs différentes – s'inscrit dans les prémices de ce post-modernisme vernaculaire largement diffusé par les revues. Ces formules commencent aussi à apparaître à la même époque dans les maisons individuelles de la

région, notamment sur le littoral, par exemple dans les réalisations de l'agence Hervouet-Caris-Béraud-Gérard, mais également dans des versions moins abouties de lotissements péri-urbains. Cette écriture architecturale est déjà celle que Morisseau et Raymond ont adopté pour le projet de la piscine conçu peu de temps avant celui du camping.



---

#### PROTAGONISTES

1<sup>er</sup> projet : M. Bonnin, paysagiste à Royan et M. Duret, entrepreneur de maçonnerie à Cozes. Projet définitif : André Morisseau et Kleber Raymond, architectes à Saintes.

#### DATATION

P.C. approuvé le 11/08/1969 ; réception définitive le 09/06/1972.

Programme camping municipal comprenant un pavillon d'accueil, un pavillon douches-sanitaires-lavage vaisselle, un barbecue.

#### COÛT

1<sup>re</sup> estimation au 23/02/1969 : 348 000 Fr. ; devis approuvés par le conseil municipal le 08/07/1969 : 421 108 Fr. (honoraires d'architecte compris) ; devis corrigés et approuvés le 12/10/1969 : 456 034 Fr.

#### ENTREPRISES

E.G.O.B. (Entreprise Générale Oléronaise du Bâtiment).

---

► Le pavillon d'accueil du camping. État en 2022.

1 - La Société immobilière des Assomptionnistes Saint-Loup de Paris revend les locaux de l'école Saint-Louis en 1971 à l'Association de secours mutuel de Saint-Michel de Saint-Jean de Bassel. Cette dernière devient également propriétaire des bois de La Garenne où le camping doit être implanté.

2 - Le siège social de cette société se trouve à Paris.

3 - P.V. du conseil municipal du 05/04/1968.

4 - P.V. du conseil municipal du 16/08/1968.

5 - P.V. du conseil municipal du 23/02/1969.

6 - P.V. du conseil municipal du 21/09/1969.

7 - P.V. du conseil municipal du 29/06/1969.

8 - Ce montant est calculé par Morisseau le 30/06/1969. P.V. du conseil municipal du 12/10/1969.

9 - Avis du permis de construire, 11/08/1969. Fonds Morisseau AD17 AJ 89 189.

10 - P.V. du conseil municipal du 07/05/1971.

11 - P.V. du conseil municipal du 27/06/1972. Initialement la fin des travaux était programmée pour le

31/10/1971. L'EGOB sera contrainte à verser des pénalités de retard.

12 - P.V. du conseil municipal du 07/05/1971.

13 - P.V. du conseil municipal du 02/06/1972.

14 - Sources : Fonds Morisseau AD17 AJ 89 188 et 189.

15 - Ce document est conservé dans les archives municipales de Pont-l'Abbé-d'Arnoult. J. Bidault et membre du comité de la F.F.C.C. et J. Bordier est Inspecteur de la jeunesse et des sports.

16 - Plan de V.R.D. du 10/02/1969, n°4 dans la nomenclature des plans. Fonds Morisseau AD17 AJ 89 189.

17 - Plan n°8 dans la nomenclature des plans. Fonds Morisseau AD17 AJ 89 189

18 - Fonds Morisseau AD17 AJ 89 189.

19 - Voir notamment la remarquable maison Bonjoch à Châtelailon-Plage.

20 - Les archives de Morisseau comportent une brochure publicitaire de ce produit. Fonds Morisseau AD17 AJ 89 189.



**Directrice de la publication**

Maylis Descazeaux - Directrice régionale des Affaires culturelles

**Rédaction**

Gilles Ragot

**Coordination éditoriale**

Stéphanie Bérusseau

**Relectures**

Stéphanie Bérusseau, Christophe Bourel le Guilloux, Karine Wojtowicz-Brottier

**Mise en page / Graphisme**

Charlotte Devanz

**Impression**

SIPAP Imprimerie

**Éditeur**

DRAC de Nouvelle-Aquitaine

---

**Sources et crédits (n° de pages)**

(D) : cliché de droite / (G) : cliché de gauche / (H) : cliché du haut / (B) : cliché du bas.

Archives départementales 17 (AD17), fonds André Morisseau : 24, 26, 61, 64-65, 67, 70-71, 76-77, 78-79, 88-89, 86, 87, 90, 104, 105, 106, 107(D), 108, 109.

Archives municipales Chabonais : 75.

Centre d'archives d'architecture contemporaine (CAAC), Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, Fonds Marcel Lods : 30, 31, 33, 34, 35, 37, 38, 39.

Charlotte Devanz : 19, 48(B).

Christophe Bourel Le Guilloux : 91, 111.

Frantz Rein – Territoire, Photos & Graphic : 11, 43, 46, 52(B), 53, 54, 55, 56, 57, 59, 68, 69, 73, 92, 93, 94, 98, 99, 101, 107(G), 110.

Gilles Ragot : 14, 15, 20, 29, 82.

**Cartes postales :**

A. Bouclaud Rochefort (photo aérienne) : 48(H).

Artaud Frères, Éditeurs, Carquefou-Nantes : 52(H).

CIM, Mâcon : 6, 16, 41, 42, 63, 83, 85, 95, 96, 97.

Cliché Le Gulastrenner, Saujon : 28.

Créations artistiques Heurtier, Rennes : 103.

Éditions Sofer, Saint-Maur : 51, 62, 81.

Gaby, Nantes : 18.

R. Bergevin, La Rochelle : 10.

Thiriât & H. Basuyau, Toulouse : 47.

Non identifié : 49.

**Remerciements**

Monsieur le maire de la commune de Pont-l'Abbé-d'Arnoult, son équipe municipale et les services techniques,

Les descendants d'André Morisseau pour l'autorisation de consultation des archives de l'architecte aux Archives départementales de Charente-Maritime,

Benoît Combaud, conseiller municipal et professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense,

Amandine Decarli, ancienne architecte des bâtiments de France de la Charente-Maritime,

Xavier Clarke de Dromantin, ancien conseiller pour l'architecture (DRAC Nouvelle-Aquitaine),

Emmanuelle Maillet, conseillère pour l'architecture (DRAC Nouvelle-Aquitaine),

Marie-Astrid Rouchon, stagiaire à la Conservation régionale des monuments historiques (DRAC Nouvelle-Aquitaine – site de Bordeaux),

Charlotte de Charrette, animatrice de l'architecture et du patrimoine de la Ville de Royan,

Académie d'architecture,

David Peyceré, conservateur du Centre d'archives d'architecture contemporaine de la Cité de l'architecture et du Patrimoine,

Pascal d'Erceville, chef d'établissement de l'ensemble scolaire La Salle – Saint-Louis,

Sylviane Forestas

Ce document est gratuit et non destiné à la vente

ISBN : 978-2-11-172462-4

Publié au second semestre 2024